



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

Rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

Tél. : (+226) 50. 49. 28. 00 - Fax : (+226) 50. 49. 28. 01 - Mail : 2ie@2ie-edu.org - www.2ie-edu.org

## **THEME :**

# **PARTICIPATION CITOYENNE, BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

*« Les conditions de la durabilité sociale des actions de développement en Afrique »*

*«Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du Master 2 en Management des  
Entreprises et des Organisations, option Management Stratégique et Opérationnel »*

**Présenté et soutenu publiquement par:**

**KIEUMOOU DEMANOU Calvin**

Contact : (+237) 696 41 36 87 / 670 92 16 51

**Travaux dirigés par:**

JIOFACK Anicette

*Directrice de l'ETS. STAR HORIZON 2035*

**Jury d'évaluation:**

**Président :**

**Membres et correcteurs :** -

-

-

*Promotion de 2015-2017*

# DEDICACES

A notre maman  
**DOUNGUE Martine**

# REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis ici de témoigner notre profonde gratitude :

- Au Ministre des Travaux Publics (MINTP) du Cameroun, Emmanuel NGANOU DJOUMESSI, qui nous a permis d'exploiter cette opportunité de formation ;
- A la Directrice Générale de l'entreprise « ETS. STAR HORIZON 2035 », Mme JIOFACK Anicette, qui a voulu bien nous accepter en stage au sein de son entreprise ;
- A tout le personnel de l'entreprise « ETS. STAR HORIZON 2035 », pour leur franche collaboration surtout dans les réponses aux questionnaires ;
- Au Directeur de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), qui nous a bien accepté et accueilli dans son institution ;
- À Messieurs COULIBALY Ber-Zan, Frédéric TRAORE et Téléphore COMPAORE, enseignants à 2iE, pour leur encadrement et soutien moral pendant cette formation ;
- À toute l'équipe pédagogique et à toute l'équipe de la coordination de 2iE, pour leur encadrement constant tout au long de l'année 2016-2017;
- À tous les collègues de la promotion de 2015-2017, pour leur collaboration et solidarité tout au long de cette formation.

Enfin, une mention spéciale à notre épouse Mme KIEUMOOU, Institutrice de l'Enseignement Primaire et Maternel à l'Ecole Publique de GASCHIGA II, pour son soutien moral et les soins qu'elle nous apporte au quotidien.

La réalisation de ce travail n'a pu être possible que grâce à toutes ces personnes d'où le proverbe africain qui affirme que : « **avec une seule main, l'on ne peut grimper sur un arbre** ».

# RESUME

Dans le cadre de la formation à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), les apprenants en deuxième année du cycle master sont appelés à présenter un mémoire de fin d'étude à la fin de leurs cursus scolaire.

C'est donc dans cette optique qu'il nous a été proposé le thème suivant : « **participation citoyenne, bonne gouvernance et développement durable** » en vue de la validation du **Master 2 en Management des Entreprises et des Organisations, option Management Stratégique et Opérationnel (M2 MEO MSO)**.

Notre travail a consisté dans sa **première partie**, à montrer les limites des modèles conventionnels de croissance qui ont débouché sur une pauvreté, un sous-développement de certains Etats, une incapacité de convergence pour certains cas et une menaçante dégradation de l'environnement. Les indicateurs de mesure adoptés ont été bien définis et critiqués.

Dans la **deuxième partie**, il s'agit de justifier l'adoption universelle de l'approche institutionnelle dans la science économique et par conséquent la diffusion des nouveaux principes de la gouvernance des régimes. Les définitions de base ont été avancées et les indicateurs de mesure de cette nouvelle approche ont été présentés.

Dans la **troisième partie**, les résultats ont été présentés sur les indices mondiaux du Produit Intérieur Brut (PIB) et de l'Indicateur de Développement Humain (IDH). Une analyse des résultats basés sur les indices caractérisant le niveau des pays africains montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour que ce continent atteigne le stade des pays émergents à l'horizon 2030. Enfin quelques solutions ont été proposées permettant à ce continent d'amorcer leur stade de développement économique. Il s'agit de la définition :

- des axes stratégiques ;
- des objectifs prioritaires à atteindre ;
- des actions prioritaires pour la mise en œuvre des programmes.

## Mots Clés :

**1 – Développement durable**

**2 – Bonne gouvernance**

**3 – Produit Intérieur Brut (PIB)**

**4 – Indicateur de Développement Humain (IDH)**

**5 - Economie**

## ABSTRACT

As part of the training at the International Institute for Water and Environmental Engineering (2iE), learners in the second year of the Master are invited to submit a dissertation at the end of their studies (School curriculum).

It is in this context that we have been offered the following theme: "**citizen participation, good governance and sustainable development**" with a view to the validation of the **Master 2 in Management of Enterprises and Organizations, option Strategic and Operational Management (M2 MEO MSO)**.

In the **first part** of our work, we have shown the limits of conventional growth models that have led to poverty, underdevelopment of certain states, inability to converge in certain cases, and a threatening environmental degradation. The measurement indicators adopted were well defined and criticized.

In the **second part**, it is necessary to justify the universal adoption of the institutional approach in economic science and consequently the dissemination of the new principles of the governance of the regimes. The basic definitions have been put forward and the measurement indicators for this new approach have been presented.

In the **third part**, the results were presented on the global indices of the Gross Domestic Product (GDP) and the Human Development Indicator (HDI). An analysis of the results based on the indices characterizing the level of African countries shows that much remains to be done for this continent to reach the stage of the emerging countries by 2030. Finally, some solutions have been proposed enabling this continent to start their stage of economic development:

- the definition of the strategic axes;
- the definition of the priority objectives to be achieved ;
- the definition of the priority actions for the implementation of the programs.

### Key words:

- 
- 1 – Sustainable development
  - 2 – Good governance
  - 3 – Gross Domestic Product (GDP)
  - 4 – Human Development Index (HDI)
  - 5 – Economy

# SIGLES ET ABREVIATIONS

- ONU** : Organisation des Nations Unies ;
- FMI** : Fond Monétaire International ;
- BM** : Banque Mondiale ;
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture;
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ;
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement ;
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement ;
- MONUC** : Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo ;
- BIRD** : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ;
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economiques ;
- FAO** : Food and Agriculture Organization of the United Nations (En français : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) ;
- ONUDI** : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle ;
- PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement ;
- NEPAD** : New Partnership for Africa's Development (nouveau partenariat pour le développement)
- GATT** : General Agreement on Tariffs and Trade (**GATT**, en français : Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce, **AGETAC**);
- CIA** : Central Intelligence Agency (en français : Agence Centrale de Renseignement);
- OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires ;
- OMC** : Organisation Mondiale du Commerce ;
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale ;
- PMA** : Pays les Moins Avancés ;
- PVD** : Pays en Voie de Développement ;
- NPI** : Nouveau Pays Industrialisé ;
- IDH** : Indice de Développement Humain ;
- ISDH** : Indicateur Sexospécifique (ou Sexué) de Développement Humain ;
- IPF** : Indicateur de Participation des Femmes ;
- IPH** : Indicateur de Pauvreté Humaine ;
- ISS** : Indice de Santé Sociale ;
- BIP 40** : Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté ;
- IBEE** : Indicateur du Bien-Être Economique ;
- TSE** : Taux de Sécurité Economique (Indicateur de sécurité) ;
- IGM** : Indice de Gouvernance Mondiale ;
- PIB** : Produit Intérieur Brut ;
- PNB** : Produit National Brut ;
- PPA** : en Parité du Pouvoir d'Achat ;
- SWOT ou FFOM** : Strengths–Weaknesses–Opportunities–Threats ou Forces–Faiblesses–Opportunités – Menaces ;
- OQADD** : Outil de Questionnement et d'Aide au Développement Durable ;
- ISO**: International Organization for Standardization (Organisation Internationale de normalisation) ;
- P.A.S** : Programme d'Ajustement Structurel ;
- DSRP** : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Cameroun ;
- DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun ;
- USD** : United States Dollar, code ISO 4217 de la monnaie des Etats-Unis (1USD=0.939849624 Euro) ;
- DSD**: Développement Socialement Durable.

# LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU 1:</b> Liste des pays par IDH (2012) .....	27
<b>TABLEAU 2:</b> Liste des pays par PIB (PPA) par habitant .....	30
<b>TABLEAU 3:</b> Liste des PMA .....	43
<b>TABLEAU 4:</b> Pays Membres du G24 .....	45
<b>TABLEAU 5:</b> Pays Membres du G77 .....	46
<b>TABLEAU 6:</b> Analyses SWOT des résultats .....	47
<b>TABLEAU 7:</b> Matrice d'actions prioritaires .....	64

# LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1 :</b> Participation des pays au protocole de Kyoto en janvier 2011 .....	18
<b>FIGURE 2:</b> Pays à hauts revenus, selon le FMI .....	40
<b>FIGURE 3:</b> Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) .....	40
<b>FIGURE 4:</b> Pays en développement ne faisant pas partie des pays les moins avancés ou des nouveaux pays industrialisés .....	40
<b>FIGURE 5:</b> Pays les moins avancés (PMA) .....	40

# SOMMAIRE:

DEDICACES .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
RÉSUMÉ .....	iii
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
LISTE DES FIGURES .....	vii
SOMMAIRE .....	viii
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I: OBJECTIFS DE L'ETUDE.....</b>	<b>3</b>
1. Objectif général de l'étude .....	3
2. Objectifs spécifiques de l'étude .....	3
3. Intérêt de l'étude .....	4
<b>CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES.....</b>	<b>5</b>
I. Les Moyens de collecte de données .....	5
II. Outils et mesure du développement durable .....	5
1. Le Produit Intérieur Brut (PIB) et développement durable .....	5
2. L'Indicateur de Développement Humain (I.D.H.) .....	10
3. L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH) .....	14
4. Indices agrégés .....	16
5. Outils d'aide à la décision pour le développement durable .....	16
6. Indicateurs et normes .....	16
III. Considérations générales de la notion du sous-développement .....	17
<b>CHAPITRE III: DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>18</b>
I. Définition et notions de base .....	18
II. Enjeux et objectifs du développement durable .....	18
1. Responsabilité à l'égard des générations futures .....	18
2. Une nouvelle démarche : « agir local, penser global » .....	18
3. Trois piliers : écologique, social, économique .....	20
4. Trois types d'acteurs .....	20
5. Répondre aux besoins des générations actuelles et à venir.....	20
III. Différentes approches de la notion de durabilité .....	21

<b>CHAPITRE IV: BONNE GOUVERNANCE</b> .....	<b>24</b>
I. Définition et notions de base .....	24
II. Modes de gouvernance du développement durable .....	24
1. Gouvernance mondiale .....	24
2. Gouvernance dans les États .....	25
3. Gouvernance sur les territoires .....	25
4. Gouvernance dans les entreprises : Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) .....	25
III. Éducation au développement durable .....	27
1. Dans l'enseignement .....	27
2. Dans les entreprises et les administrations .....	27
3. Dans la société civile .....	27
<b>CHAPITRE V : LES RESULTATS : SITUATION ACTUELLE DES PAYS DE L'AFRIQUE</b> .....	<b>28</b>
I. L'Indicateur de Développement Humain (I.D.H.) .....	28
II. Le Produit Intérieur Brut (PIB) .....	31
<b>CHAPITRE VI : DISCUSSION ET ANALYSE DES RESULTATS</b> .....	<b>41</b>
I. Typologie économique et sociale des pays du monde .....	41
II. Les pays du groupe "G" .....	45
III. Analyse-diagnostic de la situation actuelle des pays africains .....	48
IV. Freins au développement des pays africains .....	52
V. Démarche stratégique vers le développement durable en Afrique .....	65
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>70</b>
<b>SOMMAIRE DES ANNEXES</b> .....	<b>71</b>

# INTRODUCTION

D'après François Perroux, « Le **développement** est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » Etudes, 1961.

La montée au premier plan des concepts de bonne gouvernance et de développement durable dans les préoccupations des responsables politiques, des acteurs du développement, des chercheurs et praticiens et des populations à la base est aujourd'hui un fait établi. Si pour les uns, ces thématiques renferment un intérêt parfois théorique et parfois politique, pour la grande majorité des populations des pays en développement, plus particulièrement les pays africains au sud du Sahara, la question revêt un intérêt crucial lié à la pauvreté croissante et la dégradation des conditions d'existence. Pour que la bonne gouvernance et le développement durable, concepts pertinents et opératoires ne connaissent pas le sort des démarches passées, élaborées « off shore » et appliquées sans tropicalisation, il est indispensable de procéder à une analyse des conditions sociologiques, historiques, psychologiques et politiques d'adaptation de ces concepts au milieu des pays africains. Si la tâche apparaît comme un sujet de réflexion pertinent, il reste en revanche trop vaste pour être achevée en espace si limité. La préoccupation mérite cependant d'être portée à l'avant du débat au moment où la francophonie subit une mutation dans sa conception même, en passant d'une revendication sentimentaliste centrée sur la langue ou la culture à la construction d'un espace de développement socio-économique basé sur une coopération dynamique entre les Etats et une interactivité toujours espérée entre les sociétés civiles du Nord et celles du Sud. La présente réflexion va s'en tenir à définir le sujet et le cadre du débat et à ouvrir des pistes de recherche pour ce qui pourrait devenir la thématique noeutale de la grande problématique : francophonie et développement durable.

Bonne gouvernance et développement durable, des concepts nouveaux pour une problématique déjà ancienne.

Si deux thématiques ont bien réussi leur opération de « mainstreaming » au niveau mondial, ce sont bien celles de la bonne gouvernance et du développement durable. Cette fois-ci, ces notions ne semblent pas relever d'une volonté unilatérale des pays puissants d'imposer une démarche au développement des pays pauvres, ni de la pugnacité d'une institution orientée vers l'assistance au développement de ces pays comme l'a été le concept d'ajustement structurel. La bonne gouvernance et le développement durable semblent bien porter la volonté politique des pays riches et des institutions internationales de centrer les efforts et les ressources sur les questions essentielles auxquelles doivent faire face plus de la moitié des habitants du globe. Le mérite des pays développés de consacrer leurs efforts aux pauvres de la planète étant d'ailleurs amoindri par le fait que dans ce cas présent, les demandeurs de l'assistance et bénéficiaires des politiques de développement sont montés au créneau et entendent tant bien que mal ne plus se laisser ravalier au rang de quantité négligeable. Dans toute cette mobilisation générale, deux insuffisances risquent de constituer des handicaps de taille. La faible capacité des populations pauvres, des communautés marginalisés et de leurs organisations d'action et de représentation à s'approprier les concepts de base, à se projeter dans la réalité du terrain socio-politique pour mieux assumer les rôles et fonctions qui leur reviennent de droit, est le principal obstacle. Le second réside dans la difficulté des chercheurs, praticiens et décideurs des opérations de développement à « contextualiser » leurs réflexions, méthodes, outils et approches pour les rendre digestes aux groupes cibles qu'ils cherchent à atteindre. Un immense travail à plusieurs dimensions

(élaboration, formalisation, information, développement de capacités, actions opérationnelles, etc.) s'érige comme étape préalable indispensable à cette mobilisation pour tenter d'apporter des solutions nouvelles à une problématique devenue aujourd'hui récurrente : la pauvreté aiguë, en terme d'accès aux moyens de satisfactions des contraintes primaires des hommes, nourriture, santé, éducation, logement décent, de plus de la moitié des habitants de la planète.

La bonne gouvernance revêt un intérêt vital pour les sociétés des pays d'Afrique en général. Continent objet des convoitises externes depuis toujours, l'Afrique a vu ses sociétés faire l'objet d'atteintes de toutes sortes.

Aujourd'hui, la juxtaposition de modèles d'organisation politique étrangers à des caractéristiques sociologiques, culturelles et historiques marquées et très différentes a accouché d'une situation hybride dont l'aspect principal est l'existence de régimes politiques impropres à une vie paisible et favorisant l'évolution sociale. Au total, les pays africains souffrent généralement plus de la mal gouvernance que de l'absence de ressources, y compris celles humaines. De ce constat, il apparaît ainsi que l'aspiration à une meilleure gouvernance des Etats africains devient un élément central des initiatives d'intervention dans ces milieux, y compris et surtout de la francophonie, dans le cas des pays membres de cet espace.

La présente étude qui porte sur la recherche des conditions de la durabilité sociale des actions de développement en Afrique est articulée ainsi qu'il suit :

- Introduction ;
- Chapitre 1: objectifs de l'étude;
- Chapitre 2 : matériels et méthodes ;
- Chapitre 3: développement durable ;
- Chapitre 4: bonne gouvernance ;
- Chapitre 5 : les résultats : situation actuelle des pays de l'Afrique ;
- Chapitre 6 : discussions et analyse des résultats ;
- Chapitre 7 : Démarche stratégique vers le développement durable en Afrique;
- Conclusion et perspectives.

# CHAPITRE I: OBJECTIFS DE L'ETUDE

## 1. OBJECTIF GENERAL DE L'ETUDE

La présente étude a pour objectif général, la recherche des conditions de la durabilité sociale des actions de développement pour la croissance économique dans le continent africain.

Le défi consiste à doter les pays africains d'institutions efficaces, aptes à contribuer :

- ❖ à la recherche de consensus sur les priorités et l'orientation de l'action, sur la base de l'analyse des interdépendances économiques, sociales et environnementales;
- ❖ à une action concertée (ayant force de loi) face aux problèmes africains, en tenant compte du principe de « responsabilités communes mais différenciées » convenu à Rio;
- ❖ au renforcement des institutions sur le plan national.

## 2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ETUDE

En 2012 s'est tenue la **conférence Rio+20 des Nations Unies sur le développement durable**. Le Secrétaire Général des Nations Unies et la déclaration de Rio+20 ont appelé à la définition d'objectifs universels, intégrant de manière équilibrée les composantes économique, environnementale et sociale du développement durable.

**Dix sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) 2015 – 2030** ont été adoptés lors de l'Assemblée Générale de l'ONU en Septembre 2015 et sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ils sont articulés en 169 cibles. Les ODD succèdent dans un agenda unique aux Objectifs du Millénaire pour le Développement 2000 – 2015 arrivés à échéance.

Ainsi, nous présentons les objectifs spécifiques de notre étude dans l'optique de l'accomplissement des ODD de la manière suivante:

**Objectif 1.** Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde;

**Objectif 2.** Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable;

**Objectif 3.** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge;

**Objectif 4.** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;

**Objectif 5.** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;

**Objectif 6.** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau;

**Objectif 7.** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable;

**Objectif 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;

**Objectif 9.** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation;

**Objectif 10.** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre;

**Objectif 11.** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables;

**Objectif 12.** Etablir des modes de consommation et de production durables;

**Objectif 13.** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions;

**Objectif 14.** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement;

**Objectif 15.** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et investir le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité;

**Objectif 16.** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous;

**Objectif 17.** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

### 3. INTERET DE L'ETUDE

Cette étude a pour intérêt de permettre aux pays africains de bien définir leurs axes stratégiques et leur cadre logique des résultats dans l'optique d'atteindre le niveau des pays émergents à l'horizon 2030.

## CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES

### I. LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Pour mener à bien cette étude, les outils suivants ont été utilisés:

- L'internet;
- La comparaison entre les pays en développement et les pays développés;
- L'analyse documentaire et des dossiers;
- Le brainstorming.

### II. OUTILS ET MESURE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le terme développement, dans le cas présent, est souvent pris comme un raccourci pour développement économique, mais concerne aussi le développement humain, c'est-à-dire d'autres paramètres pouvant être considérés positifs pour la société (éducation, santé, espérance de vie...).

On mesure le développement d'un pays à partir d'indices statistiques tels l'Indice de Développement Humain (IDH), le revenu par habitant, le taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau... L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990, évaluant le niveau de développement humain des pays du monde. Il prend en considération l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'étude et d'instruction et enfin le revenu par habitant. L'indicateur précédemment utilisé, le PIB par habitant, ne donnant pas d'informations sur le bien-être individuel ou collectif, mais n'évaluant que la production économique.

L'assemblée générale des Nations unies a officiellement adopté les 17 objectifs de développement durable (ODD) pour 2030, qui succèdent aux objectifs du millénaire pour le développement arrivant à échéance.

#### 1. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le produit intérieur brut est un indice très employé dans les comptabilités nationales pour mesurer la croissance économique, au point de conditionner une grande part des raisonnements et stratégies économiques. On dit que l'on est en croissance ou en récession selon que le PIB est en augmentation ou en diminution. Le PIB est censé mesurer la croissance économique sur le long terme, mais il prend mal en compte la variation du capital naturel (éventuellement fossiles) qui est un effet de long terme. C'est notamment la raison pour laquelle le PIB est critiqué par certains auteurs, qui en soulignent les limites pour la mesure effective de la richesse d'un pays.

L'agrégat PIB représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes d'un pays. Cette notion peut se définir de trois manières :

- a. Le PIB est la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- b. Le PIB est la somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;

- c. Le PIB est la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

## Modes de calcul du PIB

Le PIB est calculé par agrégation de la valeur ajoutée des entreprises, elle-même calculée en comptabilité nationale en fonction de la production et des consommations intermédiaires. Les indicateurs de développement durable tels que ceux qui figurent dans le Global Reporting Initiative ou les indicateurs demandés par la loi sur les nouvelles régulations économiques en France, ne sont pas intégrés dans ces calculs.

L'appellation exacte du PIB est : « *le produit intérieur brut aux prix du marché* ». Sa valeur comptable est issue d'un compte de résultat (charges et produits) et non du bilan (actif / passif).

- Il ne mesure que le flux de production, et non un stock de capital ou de dettes (comme « *l'Adjusted Net Savings* » de la Banque Mondiale).
- Il ne prend pas non plus en compte le flux de déplétion (qui en ferait un indicateur *net* et non *brut*), celui-ci nécessitant des imputations faisant intervenir des conventions arbitraires et des données qui ne sont souvent pas disponibles de façon continue sur des durées aussi longues.

Le PIB mesure la valeur de l'ensemble des biens et services produits sur le territoire d'un pays donné au cours d'une période donnée (en général, une année, parfois un trimestre), quelle que soit la nationalité des producteurs présents sur ce territoire.

Le PIB (produit intérieur brut) se distingue :

- du PIB calculé « au coût des facteurs » qui ne tient pas compte des impôts indirects ou des subventions d'exploitation.
- du PNB (Produit national brut). Rappel :  $PNB = PIB + \text{revenus des facteurs en provenance de l'extérieur} - \text{revenus des facteurs versés à l'extérieur}$ . Les revenus issus des avoirs détenus à l'extérieur ne sont pas inclus dans le PIB, mais sont en revanche ajoutés au PNB pour former le revenu national brut.

## Détermination des composantes du PIB

### Composantes marchandes ou non marchandes

Le PIB recense à la fois la production marchande et la production non marchande, composée exclusivement de services. En France, le PIB non marchand est presque exclusivement le fait des administrations publiques (sécurité, justice, santé, enseignement). Par convention, il est évalué à son coût de production. Le PIB peut se décomposer de trois manières :

### Composantes vues sous l'angle de la production

Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées des agents économiques résidents, calculée aux prix du marché, à laquelle on ajoute la part de la valeur ajoutée récupérée par l'État (Taxe sur la valeur ajoutée et droits de douane) et de laquelle on soustrait les subventions ;

*PIB = Somme des valeurs ajoutées + TVA + Droits et taxes sur les importations – Subventions sur les produits*

Si potentiellement trois méthodes coexistent pour calculer le PIB d'un pays ou d'une région (via la production, la dépense ou le revenu), la première méthode (approche par la production) est utilisée pour des raisons pratiques. Selon cette technique, on additionne toutes les valeurs ajoutées issues des comptes de résultats fournis par les entreprises, et les administrations publiques.

### Composantes vues sous l'angle des dépenses

Le PIB est égal à la somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services, c'est-à-dire : la consommation finale effective (CF), l'investissement (Formation brute de capital fixe (FBCF)) et les variations de stocks (VS). Cette définition se déduit de l'égalité comptable entre les ressources de l'économie (PIB) et les emplois qui sont faits de ces ressources.

En situation d'autarcie, on a (équilibre Ressources - Emplois) :

$$PIB = CF + FBCF + VS$$

Dans une économie ouverte les importations (notées M) s'ajoutent aux ressources, les exportations (notées X) aux emplois, si bien que la relation ci-dessus devient :

$$PIB + M = CF + FBCF + VS + X$$

La dernière relation peut se réécrire :

$$PIB = CF + FBCF + VS + X - M$$

Ou, en omettant les variations de stock et en développant la consommation finale :

$$PIB = C + G + I + (X - M)$$

- Consommation (C)
- Investissements (I)
- Dépenses publiques courantes (G)
- Exportation (X)
- Importation (M)

### Composantes vues sous l'angle des revenus

Le PIB est égal à la somme des revenus bruts des secteurs institutionnels : rémunération des salariés (**RS**), impôts sur la production et les importations moins les subventions (**T**), excédent brut d'exploitation et revenus mixtes (**EBE**).

$PIB = (S + B + I + R_n + A) + (T_n + D)$  « facteurs d'ajustements »

- Rémunération des salariés (S)
- Bénéfices des sociétés avant Impôts (B)
- Intérêts et revenus divers de placement (I)
- Revenus nets des entreprises (R<sub>n</sub>)
- Ajustement de la valeur des stocks (A)

- Taxes nettes (Tn)
- Dépréciation (D)

## Limites du PIB et défauts dans sa détermination

La question qu'on se pose donc est de savoir si le PIB est vraiment une mesure fiable de développement durable. Les insuffisances du PIB comme mesure de la croissance sur le long terme seraient à l'origine du fait que l'on parle maintenant de PIB vert et de croissance verte.

### PIB et développement durable

Par définition, le PIB est un indicateur de flux et ne tient pas compte de la valeur estimée des actifs et passifs (le patrimoine) publics et privés. Il ne mesure donc pas les externalités positives ou négatives qui font évoluer cette valeur et qui contribuent donc à un gain ou à une perte de moyens.

Pour Dominique Méda, il présente trois grandes limites : il ne tient pas compte de temps et d'activités essentielles pour le développement de la société comme le temps avec les proches, temps pour les activités politiques, temps domestique ; il n'est pas affecté par les inégalités dans la participation à la production ou à la consommation ; il ne tient pas compte des dégradations apportées au patrimoine naturel.

Le PIB tient compte des ressources naturelles (énergie, matières premières) consommées dans les processus de production en comptabilité nationale par les consommations intermédiaires. Cependant, la comptabilité nationale ne distingue pas, dans les consommations intermédiaires, les ressources renouvelables des ressources non renouvelables (c'est-à-dire celles qui relèvent d'une utilisation de revenu et celles qui relèvent d'une destruction de capital), ou les produits recyclés des autres produits achetés. Jean-Marc Jancovici critique ainsi le fait que le PIB ne permet pas d'évaluer la consommation du capital naturel ni d'anticiper longtemps à l'avance les risques environnementaux.

Concernant le secteur des services (le secteur tertiaire en comptabilité nationale), qui représente environ 70 % du PIB dans les pays développés, Jean Gadrey estime que pour construire une économie écologique des services, il faut d'abord s'intéresser aux bilans écologiques complets de ces activités. Il apparaît alors que l'immatérialité parfois supposée des services est un mythe. Il serait nécessaire d'internaliser les externalités environnementales de ces activités.

Dans le cas d'une production polluante, suivie d'un processus de dépollution, le PIB comptabilise deux productions, qui s'annulent partiellement. Ce que Leopold Kohr nomme « *le standard de l'aspirine* : en augmentant le PIB nous attrapons des migraines, alors nous produisons de l'aspirine pour soulager les migraines et nous félicitons que cette augmentation supplémentaire du PIB a augmenté notre niveau de vie ». Le PIB est neutre vis-à-vis d'un progrès technique qui va dans le sens de la conception de processus industriels propres, l'emploi de matériaux recyclés, et d'une façon générale l'anticipation des risques environnementaux. Le PIB n'envoie aucun signal d'alerte sur la dégradation de l'environnement.

Ainsi, le PIB ne permet pas de mesurer l'impact de la production sur le capital naturel. La croissance économique mesurée par le PIB ne rend donc pas bien compte du respect ou non des principes de développement durable ni de ses effets sur l'environnement. Le PIB a néanmoins été sélectionné par l'Insee parmi les onze indicateurs de développement durable retenus dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable française .

Certains auteurs soulignent les limites de la croissance économique comme mesure de la bonne santé d'un pays ou d'une économie, ou contestent le bien-fondé ou même la possibilité physique de

perpétuer la croissance économique telle qu'elle est définie par la variation du PIB. Dominique Méda a proposé dès 1999 dans *Qu'est-ce que la richesse?* de recourir à d'autres indicateurs que le PIB. Patrick Viveret considère également qu'il faut reconsidérer les instruments de mesure de la richesse.

Élisabeth Laville estime qu'il est important de remettre en cause l'acception institutionnelle du PIB comme principal indicateur de la performance économique, qui s'avère un frein important pour les entreprises et les autres acteurs économiques dans la transition de l'approche financière classique à une approche triple bilan du développement durable.

## Les productions omises par le PIB

Le PIB ne comptabilise pas ou comptabilise de manière approchée un certain nombre d'éléments pourtant réels. Parmi les éléments les plus importants on peut citer :

- a. l'autoproduction (ou autoconsommation) de richesses. Certaines productions sont créées et consommées au sein-même des ménages, sans passer par aucun échange de type marchand : ainsi, par exemple, la production domestique (fruits ou légumes récoltés dans le jardin familial) ou les activités domestiques assurées par les mères et pères de famille ou les femmes et hommes au foyer (cuisine, ménage, courses, entretien familial, etc.). Selon le périmètre de définition retenu pour ces tâches dites domestiques, la valeur de la production de ces activités non prises en compte dans la comptabilisation économique nationale peut être considérable

En conséquence la croissance du PIB pourrait de façon masquée et artificielle être affectée par les effets des seules variations des habitudes de vie, en particulier le passage de l'autoconsommation à la consommation marchande.

- b. Le travail au noir est mal mesuré : sa valeur ajoutée est incluse dans le PIB sur la base d'estimations.
- c. Le bénévolat, qui est un service non marchand, est également très mal mesuré : sa valeur ajoutée est comptabilisée essentiellement à partir des coûts de personnel, lesquels par nature ne sont pas représentatifs de la contribution effective pour la société globale des activités bénévoles.
- d. La contribution réelle des services non marchands et de l'administration publique à la production économique pose également problème : en l'absence de facturations, il est délicat de chiffrer ce type de services. Pour contourner cette difficulté, la pratique est de les comptabiliser dans le PIB selon la convention que leur valeur est égale à leur coût. Cette façon de faire fait l'impasse sur la valeur ajoutée (si le service rendu a plus de valeur que son coût de production) ou le gaspillage (dans le cas contraire, c'est-à-dire si le service est produit pour plus cher que ce qui serait possible pour un même service) ; ainsi, pour ces services, une amélioration du processus permettant de le produire à moindre cout introduit paradoxalement une baisse du PIB, tandis qu'une dégradation du processus augmente facialement le PIB. Le fait d'utiliser des méthodes différentes de valorisation d'un même service selon qu'il est rendu par un opérateur marchand ou un opérateur non marchand introduit une distorsion dans le calcul du PIB selon le fonctionnement de l'opérateur.

## PIB et bien-être

Le PIB n'est pas construit comme un indicateur du bien-être, de bonheur, ou de qualité de vie. Ainsi, certaines consommations font gonfler le PIB alors que, de toute évidence, elles ne reflètent pas

une amélioration du bonheur des habitants. Cependant, en dessous d'un certain seuil (environ 15 000 dollars par an et par personne), l'augmentation du PIB par habitant est fortement corrélée à l'augmentation du bien-être de la population, selon une étude publiée en 2001 par l'université de Princeton.

### Autres limites

Dans le cas d'une catastrophe naturelle (ouragan, tremblement de terre), le PIB ne comptabilise les destructions d'actifs (maisons, routes...) qu'indirectement, à la hauteur de l'impact sur la production (donc moins que la perte nette des actifs). En revanche, le PIB prend en compte les reconstructions qui font suite à la catastrophe (souvent financées par des aides nationales ou internationales). Considérer cette prise en compte comme un défaut est discutable : la capacité à faire face à une catastrophe naturelle constitue bien une richesse économique, qu'il semble donc normal de comptabiliser (au même titre que la santé par exemple).

La création d'activités, même socialement inutiles, peut cependant être bénéfique en provoquant l'utilisation de facteurs non employés et une augmentation de la demande globale. Ainsi, John Maynard Keynes appelait sous forme de boutade à employer des chômeurs à creuser des trous et d'autres chômeurs à les reboucher.

Frédéric Bastiat décrivait une autre limite de la mesure de la richesse avec son *sophisme de la vitre cassée* publié en 1850. Prenant l'exemple d'une vitre, il montrait que la société s'appauvrissait de la valeur de cette vitre quand celle-ci était brisée. Il concluait « la société perd la valeur des objets inutilement détruits », ou « destruction n'est pas profit. » Reprenant à leur compte ces réflexions Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice écrivent de manière imagée que « si un pays rétribuait 10 % des gens pour détruire des biens, faire des trous dans les routes, endommager les véhicules, etc., et 10 % pour réparer, boucher les trous, etc., il aurait le même PIB qu'un pays où ces 20 % d'emplois (dont les effets sur le bien-être s'annulent) seraient consacrés à améliorer l'espérance de vie en bonne santé, les niveaux d'éducation et la participation aux activités culturelles et de loisir. »

Pour toutes ces raisons, l'accent est davantage mis sur les comparaisons entre PIB (entre pays, ou entre périodes), plutôt que sa valeur absolue. La comparaison entre pays voisins ou périodes voisines permet en effet d'atténuer les erreurs puisque ce qui est oublié une année (le travail au noir notamment) l'est aussi l'année suivante. Cependant, pour des pays différents ou de longues périodes, cette comparaison est très délicate.

## 2. L'INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (I.D.H.)

L'**indice de développement humain (IDH)** est un indice statistique composite (nombre sans unité compris entre 0 et 1), créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fondait alors sur trois critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation.

### Principe

L'IDH est un *indice composite*, sans dimension, compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent). Il est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement :

- la **santé / longévité** (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux. En

2002, la Division de la population des Nations unies a pris en compte dans son estimation les impacts démographiques de l'épidémie du sida pour 53 pays, contre 45 en 2000 ;

- le **savoir** ou **niveau d'éducation**. Il est mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Il traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité à participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;
- le **niveau de vie** (logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Le PNUD indique que les données sur l'espérance de vie à la naissance sont fournies par le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, les années de scolarisation moyennes par Barro et Lee, les années de scolarisation escomptées par l'Institut de statistique de l'UNESCO et le RNB par habitant de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

L'IDH est toujours publié avec un certain retard, car calculé à partir de chiffres généralement collectés deux ans plus tôt.

## Les calculs

### Formules

Initialement basé sur une moyenne arithmétique, l'IDH se base aujourd'hui sur une moyenne géométrique. L'objectif est d'éviter qu'un très mauvais score sur l'une des composantes de l'indice puisse être intégralement compensé par un bon résultat sur une autre des composantes. Par ailleurs, le calcul du niveau de vie est désormais calculé à partir d'un logarithme naturel, le PIB par habitant a été remplacé par le revenu national brut par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat, et déplafonné. L'ensemble des formules est publié sur le site du PNUD.

### Formule de 2011

Depuis 2011, la formule suivante est utilisée :

$$IDH = \sqrt[3]{I_{Vie} \times I_{Éducation} \times I_{Revenu}}$$

où  $I_{Vie}$ ,  $I_{Éducation}$  et  $I_{Revenu}$  sont respectivement les indices de longévité, le niveau d'éducation et le niveau de revenu.

### 1<sup>re</sup> étape : création des indices dimensionnels

Définition des valeurs maximales et minimales des sous-indices			
Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale observée
Longévité	Espérance de vie à la naissance	20 ans	83,4 ans
Éducation	Durée moyenne de scolarisation	0 an	13,1 ans
	Durée attendue de scolarisation	0 an	20,6 ans
Niveau de vie	Revenu national brut par habitant (en PPA en \$)	100	107 721

Une fois que les valeurs minimales et maximales sont définies, les sous-indices se calculent de la manière suivante.

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}} \quad (1)$$

Pour l'éducation, nous utilisons l'équation 1 pour chacune des deux composantes, puis nous calculons la moyenne géométrique des indices résultants, et finalement nous appliquons de nouveau l'équation 1 à la moyenne géométrique des indices, en utilisant 0 comme valeur minimale et 1 comme valeur maximale, la valeur la plus élevée des moyennes géométriques des indices obtenus pour la période considérée. Cette méthode revient à appliquer directement l'équation 1 à la moyenne géométrique des deux composantes.

Chaque indice dimensionnel servant d'indicateur des capacités dans la dimension correspondante, la fonction permettant de convertir le revenu en capacités est susceptible d'avoir une forme concave (Anand et Sen 2000). Dans le cas du revenu, nous utilisons donc le logarithme népérien des valeurs minimales et maximales utilisées.

## 2<sup>e</sup> étape : cumul des sous-indices pour obtenir l'indice de développement humain

$$IDH = \sqrt[3]{I_{Vie} \times I_{\text{Éducation}} \times I_{\text{Revenu}}}$$

### Formule de 2005

Entre 2005 et 2010, la formule suivante était utilisée :

$$IDH = \frac{A + D + E}{3}$$

où *A*, *D* et *E* étaient respectivement les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

Le calcul de chaque indice est donné dans le tableau ci-dessous :

Calcul des indices composant l'indice de développement humain (jusqu'en 2011)				
Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale	Formule
Longévité	Espérance de vie à la naissance (EV)	25 ans	85 ans	$A = \frac{EV - 25}{60}$
Éducation	Taux d'alphabétisation (TA) Taux brut de scolarisation (TBS)	0 %	100 %	$D = \frac{2TA + TBS}{3}$
Niveau de vie	Logarithme décimal du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat	100 USD	40 000 USD	$E = \frac{\log_{10} \text{PIB} - 2}{2,60206}$

## Exemples

### Exemple du Viêt Nam établi sur la formule de 2011

Définition des valeurs maximales et minimales des sous-indices	
Indice	Valeur
Espérance de vie à la naissance (années)	75,2
Durée moyenne de scolarisation	5,5
Durée attendue de scolarisation	10,4
Revenu national brut par habitant (en PPA en \$)	2805

Note : les valeurs sont arrondies.

- longévité

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{75,2 - 20}{83,4 - 20} = 0,870$$

- niveau d'éducation

$$\text{Indice de la durée moyenne de scolarisation} = \frac{5,5 - 0}{13,1 - 0} = 0,478$$

$$\text{Indice de la durée attendue de scolarisation} = \frac{10,4 - 0}{18 - 0} = 0,576$$

Le niveau d'éducation vaut donc :

$$\text{Indice de l'éducation} = \frac{\sqrt{0,478 \times 0,576} - 0}{0,978 - 0} = 0,537$$

- niveau de vie

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\ln(2\,805) - \ln(100)}{\ln(107\,721) - \ln(100)} = 0,478$$

L'IDH vaut donc :

$$IDH = \sqrt[3]{0,870 \times 0,503 \times 0,478} = 0,594$$

### Exemple de la Côte d'Ivoire basé sur la formule de 2005

En Côte d'Ivoire, l'espérance de vie à la naissance est  $EV = 41,2$  ans, les taux d'alphabétisation et scolarisation  $TA = 49,7\%$  et  $TBS = 42\%$  et le produit intérieur brut par habitant  $PIB = 1\,520$  dollars en parités de pouvoir d'achat. Les indices composant l'IDH sont :

- longévité

$$A = \frac{EV - 25}{60} = \frac{41,2 - 25}{60} = 0,27$$

- niveau d'éducation

$$D = \frac{2TA + TBS}{3} = \frac{2 \times 49,7/100 + 42/100}{3} = 0,4713$$

- niveau de vie

$$E = \frac{\log_{10} PIB - 2}{2,60206} = \frac{\log_{10} 1520 - 2}{2,60206} = 0,4542$$

L'IDH vaut donc

$$IDH = \frac{A + D + E}{3} = \frac{0,27 + 0,4713 + 0,4542}{3} = 0,3985$$

## Limites

L'IDH a le défaut de tous les agrégats : il suppose que ses composantes sont commensurables. C'est-à-dire que, par exemple, une augmentation de l'espérance de vie serait substituable à une augmentation de la production marchande. « Tous les choix de pondérations utilisées pour construire cet indicateur (et les autres similaires) reflètent des jugements de valeur qui ont des implications sujettes à controverses : par exemple, ajouter le logarithme du PIB par tête au niveau de l'espérance de

vie donne implicitement 20 fois plus de valeur à une année supplémentaire d'espérance de vie aux États-Unis qu'en Inde.

Plus fondamentalement, étant fondées sur des moyennes nationales, ces mesures ignorent la corrélation significative entre les différents aspects de la qualité de vie parmi les gens, et ne disent rien sur la distribution des conditions individuelles dans chaque pays. En conséquence, l'indice combiné ne changerait pas si les performances moyennes dans chaque domaine restaient les mêmes alors que la corrélation des conditions individuelles entre domaines déclinait. »

Pour pallier ce problème, le PNUD a mis en place dès 2006 des séries permettant de différencier l'IDH au sein d'un pays par tranches de population : les premiers IDH désagrégés ont concerné 13 pays en voie de développement, aux côtés des États-Unis et de la Finlande.

D'autre part, le mode de calcul des indices élémentaires est assez discuté. Ainsi, le choix du log du RNB par habitant a pour effet de minorer considérablement les écarts de richesse. Toutefois, pour le PNUD l'utilisation de log permet d'atténuer l'impact de ce revenu, qui selon lui a moins d'impact au fur et à mesure qu'il progresse.

Enfin, par rapport à la vision initiale d'Amartya Sen, qui définit le développement comme processus d'expansion des libertés, l'absence de prise en compte des libertés publiques dans l'IDH est un défaut sérieux, d'autant que des indices de libertés publiques construits par des centres de recherche existent.

### 3. L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)

Un **indicateur de pauvreté humaine** (IPH) est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays. Il a été créé par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cet indice varie entre 0 et 100, en fonction de 5 critères notés de 0 à 20.

La pauvreté est essentiellement estimée par le nombre de personnes vivant avec un revenu en dessous d'un niveau dit « de pauvreté », qui est en 2002 de 2 USD par jour. D'autres niveaux de pauvreté sont fixés à 1, 4 et 11 USD par jour, ce qui permet d'affiner l'analyse ; le niveau de revenu de 1 USD par jour est appelé « niveau d'extrême pauvreté ».

Le PNUD utilise également des indicateurs indirects, qui mesurent l'impact de la pauvreté sur la population, et qui servent à calculer des indicateurs composites de pauvreté des revenus et des humains IPH-1 et IPH-2 (indice de pauvreté humaine), ou HPI-1 et HPI-2 (*human poverty index*) :

• l'IPH-1, plutôt adapté au classement des pays pauvres ainsi que des pays en développement, est calculé à partir des indicateurs suivants :

- indicateur de longévité ( $P_1$ ) ; - espérance de vie
- indicateur d'instruction ( $P_2$ ) ;
- indicateur de conditions de vie ( $P_3$ ) ;

• l'IPH-2, plutôt adapté au classement des pays riches (il est utilisé pour la plupart des pays de l'OCDE), calculé à partir des indicateurs suivants

- indicateur de longévité ( $P_1$ ) ; - espérance de vie
- indicateur d'instruction ( $P_2$ ) ;
- indicateur de conditions de vie ( $P_3$ ) ;
- indicateur d'exclusion ( $P_4$ ).

Les IPH n'ont pas d'unité de mesure mais sont exprimés en pourcentage, non de la population mais simplement résultant des formules utilisées ci-dessous (voir cet aspect à analyse dimensionnelle): plus un IPH est élevé, plus un pays est "pauvre".

En 2000,

- l'IPH-1 (pays en développement) variait de 6,5 % (Singapour) à 62,5 % (Niger) ;
- l'IPH-2 (pays développés) variait de 6,7 % (Suède) à 15,8 % (États-Unis).

## Calcul des IPH

### IPH-1

L'IPH-1 est calculé à partir de la moyenne cubique de trois indicateurs exprimés en pourcentages  $P_1$ ,  $P_2$  et  $P_3$  :

- $P_1$  est le pourcentage de décès avant 40 ans.
- $P_2$  est le pourcentage d'analphabétisme.
- $P_3$  représente le manque de conditions de vies décentes, il est lui-même la moyenne arithmétique de trois sous-indices  $P_{31}$ ,  $P_{32}$  et  $P_{33}$  :
  - $P_{31}$  est le pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable ;
  - $P_{32}$  est le pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé;
  - $P_{33}$  est le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (modérée ou aiguë).+mortalité infantile.

À partir de 2001, on a vu une rectification dans la méthode de calcul du dernier indice en éliminant "le pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé, à cause d'un manque de données fiables. On calcule alors :

$$P_3 = \frac{P_{31} + P_{32} + P_{33}}{3}$$

et

$$IPH_1 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3}{3}}$$

### IPH-2

L'IPH-2 est calculé à partir de la moyenne cubique de quatre indicateurs exprimés en pourcentages,  $P_1$ ,  $P_2$ ,  $P_3$  et  $P_4$ .

- $P_1$  est le pourcentage de décès avant 60 ans.
- $P_2$  est le pourcentage d'illettrisme.
- $P_3$  représente le manque de conditions de vie décentes, estimé par le pourcentage de personnes vivant en dessous de la demi-médiane de revenu disponible des ménages :

si  $M$  est le niveau de revenus tel qu'une moitié de la population a un revenu supérieur à  $M$  et l'autre moitié un revenu inférieur à  $M$ , alors  $P_3$  est le pourcentage de personnes ayant un revenu inférieur à  $M/2$ .

- $P_4$  est le pourcentage de personnes en chômage de longue durée, c'est-à-dire membre de la population active et sans emploi depuis au moins 12 mois.

On calcule alors :

$$IPH_2 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 + P_4^3}{4}}$$

#### 4. INDICES AGREGES

Les instruments macroéconomiques classiques (PIB par exemple) s'avèrent insuffisants, voire dans certains cas déficients pour mesurer le développement durable : la croissance économique apparaît ainsi dans certains cas comme déconnectée, voire opposée aux objectifs du développement durable.

Il s'agit donc de construire un indice agrégé qui permet de rendre compte au mieux de l'efficacité d'une politique de développement durable. Plusieurs indices ont été établis, qui concernent chacun un ou plusieurs « piliers » du développement durable :

- Sur le plan économique, il est possible de donner une valeur monétaire à l'environnement (on parle alors de capital naturel) ou de PIB vert ;
- Sur le plan environnemental, il existe les indicateurs suivants :
  - l'indice de durabilité environnementale (en),
  - le bilan carbone ou les tonnes de CO<sub>2</sub> émises (bilan carbone personnel pour les particuliers),
  - la consommation énergétique,
  - l'empreinte écologique, la biocapacité et le déficit écologique - différence entre l'empreinte écologique et la biocapacité - (ou excédent écologique si la biocapacité est supérieure à l'empreinte écologique) ;
  - l'indice planète vivante (*The Living Planet Index* ou LPI pour les anglophones), indicateur d'état de la biodiversité mondiale,
- Sur le plan social, on parle d'indice de développement humain (qui mesure la richesse, le taux d'alphabétisation et la santé d'une population), de coefficient de GINI, d'indice de bien être durable ou d'indicateur de progrès véritable...

#### 5. OUTILS D'AIDE A LA DECISION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'OQADD (Outil de Questionnement et d'Aide au Développement Durable) est une grille de questionnement permettant de susciter des débats sur les problématiques relatives au développement durable, en mettant en avant les points-clefs d'un projet. Ils se réclament à la fois de l'évaluation des politiques et de l'analyse multicritère, mais sont plutôt utilisés pour questionner des politiques ou des projets au regard des critères de développement durable. Ce sont des grilles de critères en arborescence, déclinants les principales dimensions du développement durable (économie, écologie, social, gouvernance...).

Cet outil peut être soumis aux différents acteurs intervenant dans la mise en place d'un nouveau projet : des élus, des industriels, des associations de défense de l'environnement, des syndicats...

#### 6. INDICATEURS ET NORMES

La mesure microéconomique du développement durable pour les entreprises peut se faire par l'intermédiaire des critères du Global Reporting Initiative, comportant 79 indicateurs. Par ailleurs l'OCDE a effectué des travaux importants sur les indicateurs environnementaux, et a développé pour

cela le modèle Pression État Réponse. Le choix d'indicateurs pour le développement durable reste très controversé, du fait de tout ce que ce choix implique ensuite, entre autres aux niveaux politique et économique, mais également pour les citoyens dans leur vie de tous les jours.

Les principales normes et certifications qui peuvent être appliquées par les entreprises sont la norme environnementale ISO 14001, la norme sur le management de l'énergie ISO 50001, la norme sur la qualité ISO 9001, la certification OHSAS 18001 sur la santé et la sécurité au travail, et le standard Social Accountability International (SA 8000) sur l'éthique et le social. Il existe également un guide Sustainable Development (SD 21000 en France) pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans les entreprises.

Une nouvelle norme sur la responsabilité sociétale des entreprises, l'ISO 26000, a été mise en application en 2010. Cette norme intègre la responsabilité sociétale, la gouvernance et l'éthique d'une manière plus élargie.

Par ailleurs, les entreprises peuvent être notées par des agences de notation sociétale, qui prennent en compte dans leur notation des critères extra-financiers (environnementaux et sociaux). Les entreprises sont jugées par ces agences sur la base de leurs rapports de développement durable, ou de tout document permettant d'apprécier les performances économiques, environnementales et sociales.

### III. CONSIDERATIONS GENERALES DE LA NOTION DU SOUS-DEVELOPPEMENT

- Au plan historique, les pays sous développés ou en voie de développement apparaissent comme ceux ayant subi la colonisation, pourtant il y a des exceptions comme l'Ethiopie et le Libéria en Afrique.

- Au plan de l'économie, les pays sous-développés apparaissent comme des pays exportateurs de matières premières minérales (Pétrole), végétales (Café, Cacao) ou animales. Or la réalité est que l'industrialisation est amorcée dans certains pays en voie de développement à tel point que les pays industrialisés en sont réduits à prendre des mesures de protection douanière, ou de contingentement Ex: Chine, Corée du sud, Taiwan, Brésil, Singapour etc.

- Au plan géographique l'habitude veut que l'on considère les pays en voie de développement comme étant les pays du Sud. Or à l'intérieur de ce groupe, il y a des pays situés dans l'hémisphère nord, mais classés parmi les pays les plus défavorisés : Ex. des pays d'Afrique subsaharienne situés au nord de l'équateur : Mali, Burkina, Niger, Tchad, Sénégal, Côte d'Ivoire ; par contre les pays comme la Nouvelle Zélande ou l'Australie qui sont des pays industrialisés sont situés dans l'Hémisphère sud ;

- Au plan démographique, certains auteurs tels que Yves LACOSTE pensent avoir trouvé le discriminant fondamental; ils considèrent comme pays sous-développés, tous ceux qui n'ont pas réalisé leur transition démographique c'est-à-dire l'ensemble des pays à forte croissance démographique. Or en Asie du Sud-est des pays comme la Chine, en Afrique d'autres comme la Réunion ont des taux de croissance démographique inférieurs au seuil 1% par an pris comme limite par Yves Lacoste.

- Au plan des ressources, les pays sous-développés sont considérés comme les pays pauvres or le PNB par habitant de certains pays en voie de développement est de loin supérieur à la moyenne des pays développés.

- Au plan de la science, beaucoup d'auteurs pensent que l'absence de science et de technologie est le principal critère du sous-développement. Or des pays comme la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Brésil, la Corée du Sud et l'Afrique du Sud sont à la pointe du progrès technologique dans le monde.

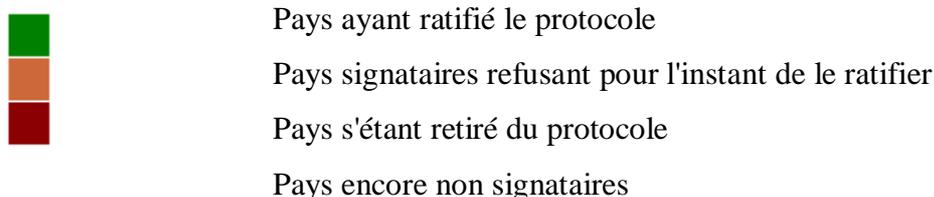
## CHAPITRE III: DEVELOPPEMENT DURABLE

### I. DÉFINITION ET NOTIONS DE BASE

Le développement durable est une conception du bien commun développée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Considérée à l'échelle de la terre, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.



FIGURE 1 : Participation au protocole de Kyoto en janvier 2011



### II. ENJEUX ET OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 1. Responsabilité à l'égard des générations futures

C'est le philosophe allemand Hans Jonas qui a le premier théorisé la notion de développement durable dans "Le principe responsabilité" (1979). Selon lui, il y a une obligation d'existence des générations futures, qui pourrait être remise en cause par la forme qu'a prise le développement technique à l'époque contemporaine. Il s'agit donc pour les générations présentes de veiller, non aux droits des générations futures, mais à leur obligation d'existence. «Veiller à l'obligation des générations futures d'être une humanité véritable est notre obligation fondamentale à l'égard de l'avenir de l'humanité, dont dérivent seulement toutes les autres obligations à l'égard des hommes à venir ». Le problème du développement durable ne se pose donc pas sous l'angle des droits, mais des obligations et des devoirs.

#### 2. Une nouvelle démarche : « agir local, penser global »

Les aspects essentiels du développement durable, sur les capacités de la planète et les inégalités d'accès aux ressources posent des questions philosophiques et éthiques.

Hans Jonas avança l'idée selon laquelle le modèle économique de l'Occident pourrait ne pas être viable sur le long terme s'il ne devenait pas plus respectueux de l'environnement. En effet, Jonas posa

l'idée d'un devoir vis-à-vis des êtres à venir, des vies potentielles et « vulnérables » que nous menaçons et il donne à l'homme une responsabilité. Depuis, l'un des thèmes de la philosophie qui interpelle le plus nos contemporains est celui de la philosophie de la nature, qui interroge sur la place de l'homme dans la nature. Ainsi, en 1987, Michel Serres décrit l'homme comme signataire d'un contrat avec la nature, reconnaissant les devoirs de l'humanité envers celle-ci. À l'inverse, le philosophe Luc Ferry souligne, dans *Le Nouvel Ordre écologique*, que l'homme ne peut pas passer de contrat avec la nature et estime que cette vision qui consiste à donner des droits à la nature participe d'une opposition radicale à l'Occident, de nature révolutionnaire et non-réformiste, doublée d'un anti-humanisme prononcé.

Jean Bastaire voit l'origine de la crise écologique chez Descartes selon qui l'homme devait se « rendre comme maître et possesseur de la nature ». Au contraire, la géographe Sylvie Brunel critique le développement durable, car elle y voit une conception de l'homme comme un parasite, et la nature comme un idéal. Or, pour elle, l'homme est souvent celui qui protège la biodiversité, là où la nature est le règne de la loi du plus fort, dans lequel « tout milieu naturel livré à lui-même est colonisé par des espèces invasives ».

Sans en aborder tous les aspects philosophiques, le développement durable comporte également des enjeux très importants en matière d'éthique des affaires. André Comte-Sponville entre autres, aborde les questions d'éthique dans "le capitalisme est-il moral ?". Paul Ricœur et Emmanuel Lévinas le firent aussi sous l'angle de l'altérité et Patrick Viveret et Jean-Baptiste de Foucauld sur celui de la justice sociale.

Le philosophe français Michel Foucault aborde ces questions sur le plan épistémologique. Il parle de changements de conception du monde, qui se produisent à différentes époques de l'Histoire. Il appelle ces conceptions du monde, avec les représentations qui les accompagnent, des épistémès. Selon certains experts, le développement durable correspondrait à un nouveau paradigme scientifique, au sens que Thomas Kuhn donne à ce terme.

La formule « agir local, penser global », employée par René Dubos au sommet sur l'environnement de 1972, est souvent invoquée dans les problématiques de développement durable. Elle montre que la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux nécessite de nouvelles heuristiques, qui intègrent le caractère global du développement durable. Elle fait penser à la philosophie de Pascal, plutôt qu'à celle de Descartes, celle-ci étant davantage analytique. En pratique, elle devrait se traduire par des approches systémiques.

L'expert américain Lester Brown affirme que nous avons besoin d'un bouleversement analogue à celui de la révolution copernicienne dans notre conception du monde, dans la manière dont nous envisageons la relation entre la planète et l'économie : « cette fois-ci, la question n'est pas de savoir quelle sphère céleste tourne autour de l'autre, mais de décider si l'environnement est une partie de l'économie ou l'économie une partie de l'environnement ».

Le philosophe français Dominique Bourg estime que la prise de conscience de la finitude écologique de la Terre a entraîné dans nos représentations un changement radical de la relation entre l'universel et le singulier, et remet en cause le paradigme moderne classique du fait que dans l'univers systémique de l'écologie, la biosphère (le planétaire) et les biotopes (le local) sont interdépendants.

Depuis quelques décennies, les ONG environnementales et des leaders d'opinion comme Nicolas Hulot ont sensibilisé l'opinion publique sur les enjeux de l'environnement et du développement durable.

### 3. Trois piliers : écologique, social, économique

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, de plus en plus considéré comme « le quatrième pilier du développement durable », indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

### 4. Trois types d'acteurs

La prise en compte des enjeux de développement durable nécessite un système impliquant trois types d'acteurs : le **marché**, l'**État** et la **société civile** :

- les acteurs du marché sont les **entreprises** ;
- les acteurs des États sont des **autorités publiques**, au niveau mondial et au niveau de chaque grande zone économique (Union européenne...), au niveau national, et au niveau territorial (régions, intercommunalités, communes) ;
- les acteurs de la société civile sont des représentants des **associations** et des **Organisations non gouvernementales**.

La société civile est le cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité. Elle est indissociable des deux autres types d'acteurs.

### 5. Répondre aux besoins des générations actuelles et à venir

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Rapport Brundtland

La définition classique du développement durable provient du rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce rapport rappelle une citation célèbre, mais à l'attribution incertaine et très débattue (entre autres, sont fréquemment donnés comme son auteur, soit le chef amérindien Seattle dont il existe pourtant seulement des transcriptions apocryphes et très douteuses de son célèbre et mythique discours, soit Antoine de Saint-Exupéry, à moins qu'il s'agisse de la traduction d'un proverbe traditionnel indien ou africain): « Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Ce rapport insiste sur la nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce, notamment, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces, ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

Cette préservation de l'environnement doit être accompagnée de la « satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ». Cela étant, on se heurte à une difficulté, qui est de définir ce que sont les besoins des générations présentes, et ce que

seront les besoins des générations futures. On pourrait retenir par exemple les besoins élémentaires pour se nourrir, se loger, et se déplacer.

Dans ce contexte, le développement durable a été inséré parmi les Objectifs du millénaire pour le développement fixés par l'ensemble des États membres de l'ONU.

Afin de subvenir aux besoins actuels sans pour autant recourir à une utilisation non durable de ressources non renouvelables, un scénario en trois points a été proposé, notamment par des associations comme négawatt dans le domaine de l'énergie :

- sobriété (techniques utilisées avec parcimonie) ;
- efficacité (techniques plus performantes) ;
- utilisation de ressources renouvelables (par exemple : l'énergie solaire ou les éoliennes, au travers de projets d'électrification rurale).

Le patrimoine culturel ne doit pas être oublié : transmis de génération en génération et faisant preuve d'une grande diversité, l'UNESCO en souhaite la préservation. La culture au sens large (ou l'environnement culturel) s'impose d'ailleurs peu à peu comme un quatrième pilier du développement durable.

### III. DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA NOTION DE DURABILITÉ

Le terme **durabilité** (ou soutenabilité) est un néologisme utilisé depuis les années 1990 pour désigner la configuration de la société humaine qui lui permette d'assurer sa pérennité. Cette organisation humaine repose sur le maintien d'un environnement viable, sur le développement économique et social à l'échelle planétaire, et, selon les points de vue, sur une organisation sociale équitable. La période de transition vers la durabilité peut se faire par le développement durable.

La durabilité est, parlant d'une chose, la qualité de ce qui dure longtemps.

## Origine du problème

### Équilibre environnemental

Les questions environnementales et d'accès aux ressources naturelles constituent depuis les années 1970, avec les chocs pétroliers et la pollution, une préoccupation croissante des sociétés occidentales.

On observe en effet que, selon les études d'experts en écologie, l'empreinte écologique de l'humanité dépasse depuis le milieu des années 1970 la capacité de la Terre à régénérer de nouvelles ressources naturelles, et à absorber les déchets de toutes sortes de l'activité économique. Le phénomène de changement climatique n'est que l'un des aspects de ce problème, dont l'origine est en partie une tendance à une plus grande concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Les ressources halieutiques et l'énergie sont les deux domaines où l'épuisement des ressources est le plus à craindre.

C'est donc surtout le problème environnemental qui apparaît aujourd'hui au grand jour dans les sociétés occidentales contemporaines.

### Équité sociale

Dans les pays développés, on s'est rendu compte dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la Révolution industrielle, de la nécessité de veiller au respect des intérêts des employés dans les entreprises, avec les syndicats de salariés, le droit de grève,... D'où des expressions communément employées comme « économique et social », « capital / travail », qui ont fortement marqué les esprits et les institutions.

Les inégalités de revenu dans le monde sur les aspects sociaux existent cependant :

- un déséquilibre entre les pays développés et les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, avec des inégalités très fortes d'accès à la connaissance (éducation), à l'alimentation et à la santé (nourriture, médicaments) ; d'où l'apparition de mouvements altermondialistes, de revendication de la souveraineté alimentaire, d'ONG sur les droits de l'homme... ;
- à l'intérieur des pays développés, il existe aussi des inégalités très fortes.

## **Prise en compte de la nécessité de durabilité**

### **Nouveaux concepts environnementaux**

Sous d'autres termes, les préoccupations environnementales, qui étaient représentées par le facteur de production terre et sous-sol, est en train de revenir depuis les années 1970 dans les débats d'experts :

- l'empreinte écologique est plutôt un concept macroéconomique, susceptible d'être intégré dans les agrégats économiques (PIB,...) ;
- l'éco-efficacité est quant à elle un concept microéconomique, qui peut se traduire dans la conception des produits industriels par des analyses de cycle de vie multidimensionnelles, utilisant un ensemble de critères ;
- le facteur 10, qui correspond à la possibilité de créer des produits et services qui ont une intensité de consommation de ressource naturelle très inférieure aux méthodes conventionnelles ; il a été créé sur une initiative de l'institut allemand de Wuppertal ;
- le MIPS, Material Intensity per Service Unit, concept d'écologie industrielle.

La difficulté s'accroît lorsqu'il s'agit d'intégrer concrètement ces préoccupations dans la gestion publique et dans celle des entreprises.

### **Réduction de l'émission de gaz à effet de serre**

La prise en compte des questions environnementales du point de vue de l'émission de gaz à effet de serre est prévue dans le Protocole de Kyoto. Des quotas d'émission de gaz à effet de serre sont inscrits dans le protocole, mais ne sont pas respectés par tous les pays.

Cependant, on se heurte à deux écueils principaux :

- les gaz à effet de serre ne représentent qu'une partie du pilier environnemental, soit quelques indicateurs de développement durable dans le GRI ;
- ces quotas ne prennent pas en compte le pilier social ;
- ils prennent en compte la dimension économique avec un croisement incomplet avec le pilier environnemental.

Il est donc difficile de généraliser cet outil à tous les aspects de la vie économique, d'autant plus que les services sont aujourd'hui majoritaires dans les économies contemporaines.

Si les objectifs du développement durable font l'objet d'un relatif consensus, c'est son application qui demeure source d'oppositions. L'une des questions posées par le terme de « développement durable » est de savoir ce que l'on entend par « durable ». Or, la nature peut être vue de deux manières, complémentaires : il existe d'une part un « capital naturel », non-renouvelable à l'échelle humaine (la biodiversité par exemple), et d'autre part des « ressources renouvelables » (comme le bois, l'eau...). Cette distinction étant faite, deux conceptions sur la durabilité vont s'opposer.

La première réponse à la question du développement durable est de type technico-économiste : à chaque problème environnemental correspondrait une solution technique, solution disponible uniquement dans un monde économiquement prospère. Dans cette approche, aussi appelée « durabilité faible », le pilier économique occupe une place centrale et reste prépondérant, à tel point que le développement durable est parfois rebaptisé « croissance durable ». L'une des réponses apportées du point de vue technologique consiste à rechercher la meilleure technique disponible (MTD, en anglais best available technology, BAT) pour un besoin identifié, ou des attentes exprimées par un marché, qui concile les trois piliers du développement durable d'une façon transversale.

Ce discours est légitimé par la théorie économique néoclassique. En effet, Robert Solow et John Hartwick supposent le caractère substituable total du capital naturel en capital artificiel : si l'utilisation de ressources non-renouvelables conduit à la création d'un capital artificiel transmissible de génération en génération, elle peut être considérée comme légitime.

Certains acteurs, et notamment de nombreuses organisations non gouvernementales ou associations environnementales, ont un point de vue tout à fait opposé à l'approche technico-économiste : pour eux, « la sphère des activités économiques est incluse dans la sphère des activités humaines, elle-même incluse dans la biosphère » : le "capital naturel" n'est dès lors pas substituable. Afin d'insister sur les contraintes de la biosphère, les tenants de cette approche préfèrent utiliser le terme de « développement soutenable ».

Les économistes systémiques légitiment cette approche : plutôt que de se concentrer sur l'aspect purement économique des choses, ceux-ci souhaitent avoir une vision « systémique qui englobe la totalité des éléments du système étudié, ainsi que leurs interactions et leurs interdépendances ». On peut citer Joël de Rosnay, E.F. Schumacher ou encore Nicholas Georgescu-Roegen.

Ces deux approches opposées ne sont bien entendu pas les seules : de nombreuses autres approches intermédiaires tentent de concilier vision technico-économiste et environnementaliste, à commencer par les acteurs publics. On pourra voir à ce sujet la typologie dressée par Aurélien Boutaud.

Toutefois, une approche nouvelle, alternative, est reconnue par le monde académique : celle de la valorisation du social (l'aspect environnemental étant mécaniquement valorisé, par effet de « ricochet »). On parle de développement socialement durable (DSD). Une telle approche demande à ce qu'un principe de précaution social (voir un principe de responsabilité) soit admis. Les priorités du DSD se focalisent sur la réduction des vulnérabilités des personnes en raison de modifications dans la structure des capacités. De façon plus globale, le DSD donne la priorité à l'équité inter-générationnelle (niveaux, conditions, qualité de vie...) par rapport à l'équité intra-générationnelle. Il n'y a pas d'antinomie entre les deux versions de la durabilité (écologique versus sociale). La prise en compte de la dimension sociale du développement correspond à l'idée que la protection de la nature ne doit pas se faire au détriment du bien-être des populations vivant au contact direct de celle-ci.

## CHAPITRE IV: BONNE GOUVERNANCE

### I. DEFINITION ET NOTIONS DE BASE

La bonne gouvernance se définit comme la manière dont les autorités en exercice gèrent les ressources économiques et sociales d'un pays, d'une communauté ou d'une institution en faveur de son développement, à travers un ensemble de principes :

- le respect du droit et des droits humains;
- la transparence et l'efficacité de la gestion des affaires;
- la lutte contre la corruption;
- la promotion de la démocratie et le développement participatif et durable.

Au plan philosophique, le concept de bonne gouvernance porte en lui-même l'essence démocratique à travers le mécanisme de la participation citoyenne institutionnalisée. Vue comme mode d'organisation sociale et politique orientée vers la maximisation du bien être social et la réduction des coûts humains et sociaux, la bonne gouvernance pourrait recouvrir les conditions suivantes :

- La productivité et la durabilité ;
- La primauté du droit ;
- La légitimité et la responsabilité politiques ;
- Un système judiciaire juste, autonome et fiable ;
- Une administration responsable et une gestion efficace des services publics ;
- La transparence et l'imputabilité ;
- La liberté d'information et d'expression ;
- La participation et la liberté d'association ;
- La coopération de l'Etat avec les organisations de la société civile.

### II. MODES DE GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable peut se décliner de manières complémentaires au niveau politique, sur les territoires, dans les entreprises, voire dans sa vie personnelle.

#### 1. Gouvernance mondiale

La gouvernance mondiale désigne l'ensemble de règles d'organisation des sociétés humaines à l'échelle de la planète. Un Indice de Gouvernance Mondiale (IGM), développé en 2008, définit cinq champs clé à analyser pour déterminer dans quelle mesure un pays donné respecte les principes d'une « bonne gouvernance mondiale » : **Paix / Sécurité ; Démocratie / État de droit ; Droits de l'homme / Participation ; Développement durable ; et Développement humain.**

Historiquement, le développement durable a émergé après une longue période de négociations à l'échelle mondiale.

La première conférence mondiale concernant le développement durable, *a posteriori* rebaptisée « Sommet de la Terre », a eu lieu à Stockholm en 1972.

En 1992, au cours du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, sont proclamés les 27 principes de la déclaration de Rio sur le développement durable. Les trois piliers du développement durable sont énoncés pour la première fois au niveau international, et l'agenda 21 pour les collectivités territoriales est élaboré.

En 2002, lors du sommet de la Terre de Johannesburg, les grandes entreprises sont pour la première fois représentées.

Lors de ces rencontres, des représentants des parties prenantes (ONG, États, puis entreprises) discutent des grands enjeux mondiaux, mais aussi des modes de pilotage à mettre en place dans les collectivités et les entreprises pour décliner concrètement le concept de développement durable.

En plus de ces sommets « généralistes » ont lieu des sommets sur des sujets plus ciblés, comme les sommets mondiaux de l'eau, qui ont lieu à des échéances plus rapprochées.

## 2. Gouvernance dans les États

La **gouvernance étatique** désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le **bon fonctionnement et le contrôle** d'un Etat.

Elle repose sur **quatre principes fondamentaux** :

- la responsabilité;
- la transparence;
- l'Etat de droit;
- la participation.

## 3. Gouvernance sur les territoires

La **gouvernance territoriale**, également appelée **gouvernance locale**, est un système de gouvernance à l'œuvre aux différents niveaux et échelons territoriaux dans les États fédéraux et les États unitaires décentralisés. Elle associe généralement les parties responsables des objectifs, fonctions et gestion de la collectivité, ainsi que de l'évaluation, dans les domaines économique, social et environnemental.

La **gouvernance territoriale**, se définit aussi comme « Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. » (Peemans (J.-Ph.), 2008, p. 31).

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) et la signature de la charte d'Aalborg (1994), les territoires sont au cœur du développement durable. À l'aide de l'Agenda 21 - véritable plan d'action de la politique de développement durable des collectivités - les réseaux de villes et les communautés urbaines sont à même d'exprimer les besoins et de mettre en œuvre des solutions. Pour cela, les collectivités territoriales peuvent coopérer avec les entreprises, les universités, les grandes écoles, ainsi qu'avec les centres de recherche, pour imaginer des solutions innovantes pour le futur.

Les Agendas 21 locaux sont réalisables à l'échelle d'une commune, d'un département, d'une région, d'une communauté de communes ou d'une communauté d'agglomération. Ils sont définis en concertation avec les acteurs locaux, dans un cadre de démocratie participative et se déroulent en plusieurs phases :

- définition des problématiques et priorités sociales, environnementales et économiques du territoire ;
- établissement d'un plan d'action précis ciblant ces problématiques ;
- mise en œuvre du plan d'action ;
- évaluation et ajustements des actions mises en œuvre.

## 4. Gouvernance dans les entreprises : Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

La **gouvernance d'entreprise** (ou de toute autre institution) est l'ensemble des organes et règles de décision, d'information (transparence) et de surveillance permettant aux ayants droit et partenaires d'une institution, de voir leurs intérêts respectés et leurs voix entendues dans le fonctionnement de celle-ci.

La norme ISO 26000 place la gouvernance au centre des 6 questions centrales de la norme et en donne cette définition :

La gouvernance de l'organisation est le système par lequel une organisation prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs. La gouvernance de l'organisation peut comprendre à la fois des mécanismes formels de gouvernance, reposant sur des processus et des structures définis, et des mécanismes informels, émergeant en fonction des valeurs et de la culture de l'organisation, souvent sous l'influence des personnes qui dirigent l'organisation. [...] Ces systèmes sont dirigés par une personne ou par un groupe de personnes (propriétaires, membres, mandataires sociaux ou autres) détenant le pouvoir et ayant la responsabilité d'atteindre les objectifs de l'organisation.

Le **gouvernement d'entreprise** (ou **gouvernance d'entreprise** - expression dérivée de l'anglais « *corporate governance* » -) désigne le système formé par l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions destinés à cadrer la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée.

Les acteurs principaux sont les actionnaires qui élisent soit le Conseil d'administration, lequel mandate la Direction, soit le Conseil de surveillance, lequel nomme les membres du Directoire, selon des modalités variables, propres au régime juridique de la société concernée.

Les autres parties prenantes incluent les employés, les fournisseurs, les clients, les banques ou autres prêteurs, le voisinage, l'environnement et les tiers - au sens le plus large - pouvant entrer en relation avec l'entreprise à raison de ses activités, comportements ou réalisations.

Puissantes au niveau international, créatrices de richesses et consommatrices de ressources, les entreprises ont une capacité d'intervention qui peut se révéler particulièrement efficace en faveur du développement durable :

- elles participent directement au développement économique par leurs investissements ;
- à travers les conditions de travail qu'elles proposent à leurs salariés, elles participent à créer ou réduire des inégalités sociales ;
- consommatrices de ressources naturelles, productrices de déchets et génératrices de pollutions, leurs activités modifient plus ou moins profondément l'environnement.

Pour le respect d'objectifs de développement durable par les entreprises, spécifiquement on parle de responsabilité sociale des entreprises (*corporate social responsibility*) ou parfois plus précisément de *responsabilité sociétale des entreprises* puisque le volet de responsabilité ne correspond pas uniquement au volet « social ».

La responsabilité sociétale des entreprises est un concept par lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, voire de bonne gouvernance dans leurs activités et dans leur interaction avec leurs parties prenantes sur une **base volontaire**. En effet, à côté des obligations réglementaires et législatives, existe tout un champ d'actions possibles sur la base du volontariat et qui peut s'appuyer notamment sur des normes : à citer cependant en France, une loi relative aux nouvelles régulations économiques (NRE) qui incite les entreprises cotées en bourse à inclure dans leur rapport annuel une série d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

La notion de développement durable humain en entreprise devient actuelle à la suite des nombreux problèmes d'absentéisme, de stress et de burn-out. Elle est en lien direct avec le comportement managérial responsable en interne et en externe.

Au cours de ces dix dernières années, bon nombre d'entreprises se sont dotées de Directions du développement durable. Elles ont engagé des politiques souvent ambitieuses pour faire évoluer les comportements internes et incarner de manière tangible leurs responsabilités sociale et environnementale.

### **III. ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **1. Dans l'enseignement**

En septembre 2005 a été approuvé le plan international de mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable, lors d'une session de l'UNESCO. Ce plan a défini un cadre pour la décennie 2005-2014.

#### **2. Dans les entreprises et les administrations**

Les entreprises ont en général adopté dans leur stratégie des chartes de développement durable. La communication en interne sur ce sujet a cependant souvent laissé sceptiques les employés, en raison de distorsions avec les pratiques sociales observées sur le terrain.

#### **3. Dans la société civile**

Dans la société civile, ce sont les associations et les organisations non gouvernementales qui contribuent le plus à la sensibilisation du grand public. Les grandes ONG (WWF, Les Amis de la Terre, Secours catholique, Action contre la faim, Amnesty International...) mettent en œuvre des démarches de responsabilité sociétale et organisent régulièrement des campagnes de sensibilisation sur des aspects particuliers du développement durable. Les sites internet de ces associations sont par ailleurs des outils de mobilisation remarquables. Les outils de calcul de l'empreinte écologique, librement accessibles sur la Toile, permettent de faire prendre conscience du problème environnemental.

Enfin, les Nations unies organisent chaque année des Journées mondiales de sensibilisation et consacrent chaque année à un thème lié à la protection de l'environnement. En 2010, elles mettaient l'accent sur la biodiversité.

# CHAPITRE V : LES RESULTATS : SITUATION ACTUELLE DES PAYS DE L'AFRIQUE

## I. L'INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (I.D.H.)

**TABLEAU 1: Liste des pays par IDH (2012) (Source**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice\\_de\\_developpement\\_humain](https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_developpement_humain), Consulté le 01/02/2017)

### Légende utilisée dans les classements qui suivent

- ▲ = IDH en augmentation.
- ▶ = IDH stable.
- ▼ = IDH en diminution.

### IDH très élevé 2012

Rang		Pays	IDH			Rang		Pays	IDH		
Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010	IDH 2012 ajusté aux inégalités	Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010	IDH 2012 ajusté aux inégalités
1	▶	 <a href="#">Norvège</a>	0.955	▲(0.003)	<b>0,894</b>	25	▼(1)	 <a href="#">Italie</a>	0.881	▶	<b>0,776</b>
2	▶	 <a href="#">Australie</a>	0.938	▲(0.003)	<b>0,864</b>	26	▼(1)	 <a href="#">Luxembourg</a>	0.875	▶	0,810
3	▲(1)	 <a href="#">États-Unis</a>	0.937	▲(0.003)	0.821	26	▲(2)	 <a href="#">Royaume-Uni</a>	0.875	▲(0.001)	<b>0,802</b>
4	▼(1)	 <a href="#">Pays-Bas</a>	0.921	▲(0.002)	<b>0,857</b>	28	▼(1)	 <a href="#">République tchèque</a>	0.873	▲(0.002)	<b>0,826</b>
5	▲(3)	 <a href="#">Allemagne</a>	0.920	▲(0.004)	<b>0,856</b>	29	▶	 <a href="#">Grèce</a>	0.860	▼(0.006)	0,760
6	▼(1)	 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	0.919	▲(0.002)	...	30	▲(2)	 <a href="#">Brunei</a>	0.855	▲(0.001)	...
7	▼(2)	 <a href="#">Irlande</a>	0.916	▶	<b>0,850</b>	31	▶	 <a href="#">Chypre</a>	0.848	▼(0.001)	0,751
7	▲(3)	 <a href="#">Suède</a>	0.916	▲(0.003)	<b>0,859</b>	32	▲(4)	 <a href="#">Malte</a>	0.847	▲(0.003)	0,778
9	▲(2)	 <a href="#">Suisse</a>	0.913	▲(0.001)	0,849	33	▼(1)	 <a href="#">Andorre</a>	0.846	▶	...
10	▲(2)	 <a href="#">Japon</a>	0.912	▲(0.003)	...	33	▲(1)	 <a href="#">Estonie</a>	0.846	▲(0.007)	0,770
11	▼(5)	 <a href="#">Canada</a>	0.911	▲(0.002)	<b>0,832</b>	35	▶	 <a href="#">Slovaquie</a>	0.840	▲(0.004)	0,788
12	▲(3)	 <a href="#">Corée du Sud</a>	0.909	▲(0.004)	0,758	36	▲(1)	 <a href="#">Qatar</a>	0.834	▲(0.007)	...
13	▶	 <a href="#">Hong Kong</a>	0.906	▲(0.006)	...	37	▲(1)	 <a href="#">Hongrie</a>	0.831	▲(0.002)	0,769
13	▶	 <a href="#">Islande</a>	0.906	▲(0.005)	<b>0,848</b>	38	▲(9)	 <a href="#">Barbade</a>	0.825	▲(0.002)	...
15	▲(1)	 <a href="#">Danemark</a>	0.901	▲(0.002)	0,845	39	▶	 <a href="#">Pologne</a>	0.821	▲(0.004)	0,740
16	▲(1)	 <a href="#">Israël</a>	0.900	▲(0.004)	<b>0,790</b>	40	▲(3)	 <a href="#">Chili</a>	0.819	▲(0.006)	0,664
17	▲(1)	 <a href="#">Belgique</a>	0.897	▲(0.001)	0,829	41	▼(1)	 <a href="#">Lituanie</a>	0.818	▲(0.008)	0,727
18	▲(1)	 <a href="#">Autriche</a>	0.895	▲(0.003)	<b>0,837</b>	41	▼(11)	 <a href="#">Émirats arabes unis</a>	0.818	▲(0.002)	...
18	▲(8)	 <a href="#">Singapour</a>	0.895	▲(0.003)	...						
20	▶	 <a href="#">France</a>	0.893	▲	0,812						

				0.002		43	▼(2)	Portugal	0.816	▼	0,729
21	▲(1)	Finlande	0.892	▲	0,839	44	▼(1)	Lettonie	0.814	▲	0,726
21	▼(1)	Slovénie	0.892	▶	0,840	45	▶	Argentine	0.811	▲	0,753
23	▶	Espagne	0.885	▲	0,796	46	▲(6)	Seychelles	0.806	▲	...
24	▼(16)	Liechtenstein	0.883	▲	...	47	▼(1)	Croatie	0.805	▲	0,683

### IDH élevé, 2012

Rang		Pays	IDH		Rang		Pays	IDH			
Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010	Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010		
48	▼(6)	Bahreïn	0.796	▲	0.002	72	▲(10)	Dominique	0.745	▲	0.002
49	▲(4)	Bahamas	0.794	▲	0.003	72	▲(2)	Géorgie	0.745	▲	0.010
50	▲(15)	Biélorussie	0.793	▲	0.008	72	▼(2)	Liban	0.745	▲	0.002
51	▼(3)	Uruguay	0.792	▲	0.007	72	▶	Saint-Christophe-et-Niévès	0.745	▶	
52	▲(1)	Monténégro	0.791	▲	0.004	76	▲(13)	Iran	0.742	▲	0.002
52	▼(3)	Palaos	0.791	▲	0.012	77	▲(4)	Pérou	0.741	▲	0.008
54	▲(8)	Koweït	0.790	▲	0.004	78	▶	Macédoine	0.740	▲	0.004
55	▲(11)	Russie	0.788	▲	0.006	78	▼(1)	Ukraine	0.740	▲	0.007
56	▼(6)	Roumanie	0.786	▲	0.003	80	▼(2)	Maurice	0.737	▲	0.005
57	▼(4)	Bulgarie	0.782	▲	0.004	81	▼(7)	Bosnie-Herzégovine	0.735	▲	0.002
57	▼(1)	Arabie saoudite	0.782	▲	0.005	82	▼(6)	Azerbaïdjan	0.734	▶	
59	▼(8)	Cuba	0.780	▲	0.005	83	▲(3)	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0.733	▲	0.002
59	▲(1)	Panama	0.780	▲	0.010	84	▲(6)	Oman	0.731	▲	0.003
61	▼(5)	Mexique	0.775	▲	0.005	85	▶	Brésil	0.730	▲	0.004
62	▲(7)	Costa Rica	0.773	▲	0.005	86	▼(6)	Jamaïque	0.730	▲	0.003
63	▲(4)	Grenade	0.770	▲	0.002	87	▶	Arménie	0.729	▲	0.007
64	▼(2)	Libye	0.769	▼	0.004	88	▼(5)	Sainte-Lucie	0.725	▲	0.002
64	▼(3)	Malaisie	0.769	▲	0.006	89	▼(5)	Équateur	0.724	▲	0.005
64	▼(5)	Serbie	0.769	▲	0.002	90	▲(2)	Turquie	0.722	▲	0.007
67	▼(7)	Antigua-et-Barbuda	0.760	▼	0.001	91	▼(3)	Colombie	0.719	▲	0.005
67	▼(5)	Trinité-et-Tobago	0.760	▲	0.002	92	▲(5)	Sri Lanka	0.715	▲	0.010
69	▼(1)	Kazakhstan	0.754	▲	0.010	93	▲(1)	Algérie	0.713	▲	0.003
70	▶	Albanie	0.749	▲	0.003	94	▶	Tunisie	0.712	▲	0.002
71	▲(1)	Venezuela	0.748	▲	0.004						

### IDH moyen, 2012

Rang		Pays	IDH		Rang		Pays	IDH	
Données 2012	Variation de rang par		Données 2012	Variation par rapport à 2010	Données 2012	Variation de rang par		Données 2012	Variation par rapport à 2010

	rapport à 2010					rapport à 2010			
95	▼(4)	<a href="#">Tonga</a>	0.710	▲0.001	118	▼(1)	<a href="#">Guyana</a>	0.636	▲0.008
96	▼(4)	<a href="#">Belize</a>	0.702	▲0.002	119	▼(1)	<a href="#">Botswana</a>	0.634	▲0.001
96	▲(2)	<a href="#">République dominicaine</a>	0.702	▲0.005	120	▶	<a href="#">Honduras</a>	0.632	▲0.003
96	▲(3)	<a href="#">Fidji</a>	0.702	▲0.003	121	▲(3)	<a href="#">Indonésie</a>	0.629	▲0.009
96	▲(3)	<a href="#">Samoa</a>	0.702	▲0.003	121	▲(1)	<a href="#">Kiribati</a>	0.629	▲0.001
100	▼(6)	<a href="#">Jordanie</a>	0.700	▲0.001	121	▲(2)	<a href="#">Afrique du Sud</a>	0.629	▲0.008
101	▶	<a href="#">Chine</a>	0.699	▲0.010	124	▶	<a href="#">Vanuatu</a>	0.626	▲0.003
102	▶	<a href="#">Turkménistan</a>	0.698	▲0.010	125	▲(1)	<a href="#">Kirghizistan</a>	0.622	▲0.007
—	▲(1)	<i>Monde</i>	0.694	▲	125	▲(2)	<a href="#">Tadjikistan</a>	0.622	▲0.010
103	▶	<a href="#">Thaïlande</a>	0.690	▲0.004	127	▲(1)	<a href="#">Viêt Nam</a>	0.617	NC
104	▲(5)	<a href="#">Maldives</a>	0.688	▲0.005	128	▼(8)	<a href="#">Namibie</a>	0.608	▲0.004
105	▼(1)	<a href="#">Suriname</a>	0.684	▲0.005	129	▶	<a href="#">Nicaragua</a>	0.599	▲0.006
106	▼(1)	<a href="#">Gabon</a>	0.683	▲0.007	130	▶	<a href="#">Maroc</a>	0.600	▲0.009
107	▼(2)	<a href="#">Salvador</a>	0.680	▲0.002	131	▲(1)	<a href="#">Irak</a>	0.590	▲0.012
108	▶	<a href="#">Bolivie</a>	0.675	▲0.007	132	▲(1)	<a href="#">Cap-Vert</a>	0.586	▲0.005
108	▲(2)	<a href="#">Mongolie</a>	0.675	▲0.018	133	▼(2)	<a href="#">Guatemala</a>	0.581	▲0.002
110	▲(4)	<a href="#">Palestine</a>	0.670	▲0.008	134	▲(13)	<a href="#">Timor oriental</a>	0.576	▲0.011
111	▼(4)	<a href="#">Paraguay</a>	0.669	▲0.001	135	▶	<a href="#">Ghana</a>	0.558	▲0.018
112	▶	<a href="#">Égypte</a>	0.662	▲0.001	136	▶	<a href="#">Guinée équatoriale</a>	0.554	▲0.007
113	▼(2)	<a href="#">Moldavie</a>	0.660	▲0.008	136	▼(2)	<a href="#">Inde</a>	0.554	▲0.007
114	▼(2)	<a href="#">Philippines</a>	0.654	▲0.005	138	▲(1)	<a href="#">Cambodge</a>	0.543	▲0.011
114	▶	<a href="#">Ouzbékistan</a>	0.654	▲0.010	138	▶	<a href="#">Laos</a>	0.543	▲0.009
116	▲(3)	<a href="#">Syrie</a>	0.648	▲0.002	140	▶	<a href="#">Bhoutan</a>	0.538	▲0.013
117	▼(1)	<a href="#">Micronésie</a>	0.645	▲0.006	141	▼(1)	<a href="#">Swaziland</a>	0.536	▲0.004

IDH bas, 2012

Rang		Pays	IDH			Rang		Pays	IDH		
Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010	IDH ajusté aux inégalités	Données 2012	Variation de rang par rapport à 2010		Données 2012	Variation par rapport à 2010	IDH ajusté aux inégalités
142	▼(5)	<a href="#">République du Congo</a>	0.534	▲0.005		165	▲(3)	<a href="#">Gambie</a>	0.439	▲0.002	
143	▼(1)	<a href="#">Salomon</a>	0.530	▲0.008		166	▲(1)	<a href="#">Bénin</a>	0.436	▲0.004	
144	▼(1)	<a href="#">Sao Tomé-et-Principe</a>	0.525	▲0.005		167	▼(1)	<a href="#">Rwanda</a>	0.434	▲0.009	
145	▼(2)	<a href="#">Kenya</a>	0.519	▲0.008		168	▲(2)	<a href="#">Côte d'Ivoire</a>	0.432	▲0.005	
146	▶	<a href="#">Bangladesh</a>	0.515	▲0.007		169	▼(6)	<a href="#">Comores</a>	0.429	▲0.003	
146	▼(1)	<a href="#">Pakistan</a>	0.515	▲0.003		170	▶	<a href="#">Malawi</a>	0.418	▲0.005	
148	▶	<a href="#">Angol</a>	0.508	▲0.006		171	▼(2)	<a href="#">Soudan</a>	0.414	▲0.003	
						172	▲(1)	<a href="#">Zimbabwe</a>	0.397	▼0.001	

149	▶	 <a href="#">Birmanie</a>	0.498	▲	0.008	173	▲(1)	 <a href="#">Éthiopie</a>	0.396	▲	0.009	
150	▶	 <a href="#">Cameroun</a>	0.495	▲	0.007	174	▲(8)	 <a href="#">Liberia</a>	0.388	▲	0.021	
151	▶	 <a href="#">Madagascar</a>	0.483	▼	0.001	175	▼(3)	 <a href="#">Afghanistan</a>	0.374	▲	0.006	
152	▶	 <a href="#">Tanzanie</a>	0.476	▲	0.010	176	▶	 <a href="#">Guinée-Bissau</a>	0.364	▲	0.003	...
153	▲(2)	 <a href="#">Nigeria</a>	0.471	▲	0.009	177	▲(3)	 <a href="#">Sierra Leone</a>	0.359	▲	0.013	0,210
154	▲(1)	 <a href="#">Sénégal</a>	0.470	▶		178	▲(7)	 <a href="#">Burundi</a>	0.355	▲	0.007	...
155	▲(4)	 <a href="#">Mauritanie</a>	0.467	▲	0.003	178	▶	 <a href="#">Guinée</a>	0.355	▲	0.006	0,217
156	▼(4)	 <a href="#">Papouasie-Nouvelle-Guinée</a>	0.466	▲	0.008	180	▼(1)	 <a href="#">République centrafricaine</a>	0.352	▲	0.008	<b>0,209</b>
157	▶	 <a href="#">Népal</a>	0.463	▲	0.005	181	▼(4)	 <a href="#">Érythrée</a>	0.351	▲	0.009	...
158	▲(2)	 <a href="#">Lesotho</a>	0.461	▲	0.009	182	▼(7)	 <a href="#">Mali</a>	0.344	▶		...
159	▲(3)	 <a href="#">Togo</a>	0.459	▲	0.007	183	▼(2)	 <a href="#">Burkina Faso</a>	0.343	▲	0.009	<b>0,226</b>
160	▼(6)	 <a href="#">Yémen</a>	0.458	NC		184	▼(1)	 <a href="#">Tchad</a>	0.340	▲	0.004	0,203
161	▼(3)	 <a href="#">Haïti</a>	0.456	▲	0.006	185	▼(1)	 <a href="#">Mozambique</a>	0.327	▲	0.009	0,220
161	▶	 <a href="#">Ouganda</a>	0.456	▲	0.006	186	▲(1)	 <a href="#">République démocratique du Congo</a>	0.304	▲	0.009	<b>0,183</b>
163	▲(1)	 <a href="#">Zambie</a>	0.448	NC		187	▶	 <a href="#">Niger</a>	0.304	▲	0.006	<b>0,200</b>
164	▶	 <a href="#">Djibouti</a>	0.445	▲	0.014							

## II. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)

**TABLEAU 2: Liste des pays par PIB (PPA) par habitant (Source [https://fr.wikipedia.org/wiki/Produit\\_intérieur\\_brut](https://fr.wikipedia.org/wiki/Produit_intérieur_brut), Consulté le 01/02/2017)**

### PIB par habitant nominal (liste du [FMI](#))

Rang	Pays	PIB en nominal US\$ par tête	Année
1	 <a href="#">Luxembourg</a>	112 473	2013
2	 <a href="#">Norvège</a>	100 579	2013
3	 <a href="#">Qatar</a>	98 986	2013
4	 <a href="#">Suisse</a>	81 276	2013
5	 <a href="#">Australie</a>	64 578	2013
6	 <a href="#">Danemark</a>	59 129	2013
7	 <a href="#">Suède</a>	58 014	2013
8	 <a href="#">Singapour</a>	55 182	2013
9	 <a href="#">États-Unis</a>	53 001	2013
10	 <a href="#">Canada</a>	52 037	2013
11	 <a href="#">Pays-Bas</a>	50 816	2013

### PIB par habitant en PPA (liste du [FMI](#))

Rang	Pays	PIB en PPA US\$ par tête	Année
1	 <a href="#">Qatar</a>	145 894	2013
2	 <a href="#">Luxembourg</a>	90 333	2013
3	 <a href="#">Singapour</a>	78 762	2013
4	 <a href="#">Brunei</a>	73 823	2013
5	 <a href="#">Koweït</a>	70 785	2013
6	 <a href="#">Norvège</a>	64 363	2013
7	 <a href="#">Émirats arabes unis</a>	63 181	2013
8	 <a href="#">Suisse</a>	53 977	2013
9	 <a href="#">États-Unis</a>	53 001	2013
—	 <a href="#">Hong Kong</a>	52 984	2013

12	 <a href="#">Finlande</a>	49 055	2013
13	 <a href="#">Autriche</a>	49 039	2013
14	 <a href="#">Irlande</a>	48 608	2013
15	 <a href="#">Belgique</a>	45 538	2013
16	 <a href="#">Islande</a>	45 416	2013
17	 <a href="#">Koweït</a>	45 189	2013
18	 <a href="#">Allemagne</a>	44 999	2013
19	 <a href="#">Émirats arabes unis</a>	44 552	2013
20	 <a href="#">France</a>	44 099	2013
21	 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	40 516	2013
22	 <a href="#">Brunei</a>	39 659	2013
23	 <a href="#">Royaume-Uni</a>	39 372	2013
24	 <a href="#">Japon</a>	38 468	2013
—	 <a href="#">Hong Kong</a>	37 955	2013
25	 <a href="#">Israël</a>	36 926	2013
26	 <a href="#">Espagne</a>	34 715	2013
—	 <a href="#">Union européenne</a>	34 632	2013
27	 <a href="#">Italie</a>	29 143	2013
28	 <a href="#">Bahreïn</a>	27 926	2013
29	 <a href="#">Corée du Sud</a>	25 975	2013
30	 <a href="#">Arabie saoudite</a>	24 953	2013
31	 <a href="#">Chypre</a>	24 867	2013
32	 <a href="#">Bahamas</a>	23 639	2013
33	 <a href="#">Slovénie</a>	23 317	2013
34	 <a href="#">Malte</a>	22 892	2013
35	 <a href="#">Grèce</a>	21 857	2013
36	 <a href="#">Oman</a>	21 456	2013
37	 <a href="#">Portugal</a>	20 995	2013
38	 <a href="#">Taïwan</a>	20 925	2013
39	 <a href="#">Trinité-et-Tobago</a>	20 622	2013
40	 <a href="#">Guinée équatoriale</a>	20 605	2013
41	 <a href="#">République tchèque</a>	18 871	2013
42	 <a href="#">Estonie</a>	18 852	2013
43	 <a href="#">Slovaquie</a>	17 970	2013
44	 <a href="#">Uruguay</a>	16 421	2013
45	 <a href="#">Chili</a>	15 776	2013
46	 <a href="#">Lituanie</a>	15 649	2013
47	 <a href="#">Lettonie</a>	15 187	2013
48	 <a href="#">Barbade</a>	15 173	2013
49	 <a href="#">Seychelles</a>	14 918	2013
50	 <a href="#">Argentine</a>	14 709	2013
51	 <a href="#">Russie</a>	14 591	2013
52	 <a href="#">Palaos</a>	14 022	2013
53	 <a href="#">Antigua-et-Barbuda</a>	13 734	2013

10	 <a href="#">Arabie saoudite</a>	51 779	2013
11	 <a href="#">Bahreïn</a>	49 633	2013
12	 <a href="#">Pays-Bas</a>	46 440	2013
13	 <a href="#">Australie</a>	45 138	2013
14	 <a href="#">Irlande</a>	44 663	2013
15	 <a href="#">Autriche</a>	44 402	2013
16	 <a href="#">Allemagne</a>	43 475	2013
17	 <a href="#">Suède</a>	43 407	2013
18	 <a href="#">Oman</a>	43 304	2013
19	 <a href="#">Canada</a>	43 253	2013
20	 <a href="#">Danemark</a>	43 080	2013
21	 <a href="#">Taïwan</a>	41 539	2013
22	 <a href="#">Islande</a>	41 001	2013
23	 <a href="#">Belgique</a>	40 760	2013
24	 <a href="#">Finlande</a>	40 045	2013
25	 <a href="#">France</a>	39 813	2013
26	 <a href="#">Japon</a>	36 654	2013
27	 <a href="#">Royaume-Uni</a>	36 208	2013
—	 <a href="#">Union européenne</a>	34 563	2013
28	 <a href="#">Finlande</a>	34 103	2013
29	 <a href="#">Corée du Sud</a>	33 791	2013
30	 <a href="#">Guinée équatoriale</a>	33 767	2013
31	 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	33 626	2013
32	 <a href="#">Israël</a>	32 717	2013
33	 <a href="#">Espagne</a>	31 942	2013
34	 <a href="#">Malte</a>	30 567	2013
35	 <a href="#">Trinité-et-Tobago</a>	30 197	2013
36	 <a href="#">Chypre</a>	28 748	2013
37	 <a href="#">Slovénie</a>	28 512	2013
38	 <a href="#">République tchèque</a>	27 347	2013
39	 <a href="#">Slovaquie</a>	26 616	2013
40	 <a href="#">Estonie</a>	26 052	2013
41	 <a href="#">Portugal</a>	25 643	2013
42	 <a href="#">Lituanie</a>	25 374	2013
43	 <a href="#">Grèce</a>	25 126	2013
44	 <a href="#">Bahamas</a>	24 648	2013
45	 <a href="#">Russie</a>	24 298	2013
46	 <a href="#">Seychelles</a>	23 532	2013
47	 <a href="#">Pologne</a>	23 273	2013
48	 <a href="#">Hongrie</a>	23 236	2013
49	 <a href="#">Malaisie</a>	23 160	2013
50	 <a href="#">Kazakhstan</a>	23 038	2013
51	 <a href="#">Lettonie</a>	22 832	2013
52	 <a href="#">Chili</a>	22 534	2013
53	 <a href="#">Argentine</a>	22 363	2013
54	 <a href="#">Antigua-et-Barbuda</a>	21 967	2013

54	 <a href="#">Kazakhstan</a>	13 509	2013		<a href="#">Barbuda</a>		
55	 <a href="#">Pologne</a>	13 435	2013	55	 <a href="#">Libye</a>	20 681	2013
56	 <a href="#">Croatie</a>	13 401	2013	56	 <a href="#">Gabon</a>	20 520	2013
57	 <a href="#">Hongrie</a>	13 388	2013	57	 <a href="#">Croatie</a>	20 222	2013
58	 <a href="#">Gabon</a>	12 326	2013	58	 <a href="#">Uruguay</a>	19 679	2013
59	 <a href="#">Brésil</a>	11 173	2013	59	 <a href="#">Panama</a>	19 080	2013
60	 <a href="#">Panama</a>	10 876	2013	60	 <a href="#">Turquie</a>	18 874	2013
61	 <a href="#">Turquie</a>	10 721	2013	61	 <a href="#">Venezuela</a>	18 453	2013
62	 <a href="#">Libye</a>	10 702	2013	62	 <a href="#">Biélorussie</a>	17 623	2013
63	 <a href="#">Mexique</a>	10 650	2013	63	 <a href="#">Roumanie</a>	17 440	2013
64	 <a href="#">Costa Rica</a>	10 528	2013	64	 <a href="#">Mexique</a>	17 390	2013
65	 <a href="#">Malaisie</a>	10 457	2013	65	 <a href="#">Liban</a>	17 326	2013
66	 <a href="#">Liban</a>	10 077	2013	66	 <a href="#">Maurice</a>	17 118	2013
67	 <a href="#">Suriname</a>	9 206	2013	67	 <a href="#">Azerbaïdjan</a>	17 028	2013
68	 <a href="#">Maurice</a>	9 165	2013	68	 <a href="#">Bulgarie</a>	16 518	2013
69	 <a href="#">Roumanie</a>	8 874	2013	69	 <a href="#">Iran</a>	16 165	2013
70	 <a href="#">Colombie</a>	8 031	2013	70	 <a href="#">Suriname</a>	16 080	2013
71	 <a href="#">Azerbaïdjan</a>	7 900	2013	71	 <a href="#">Barbade</a>	16 015	2013
72	 <a href="#">Sainte-Lucie</a>	7 888	2013	72	 <a href="#">Botswana</a>	15 241	2013
73	 <a href="#">Grenade</a>	7 697	2013	73	 <a href="#">Palaos</a>	15 005	2013
74	 <a href="#">Biélorussie</a>	7 577	2013	74	 <a href="#">Brésil</a>	14 987	2013
75	 <a href="#">Venezuela</a>	7 576	2013	75	 <a href="#">Monténégro</a>	14 666	2013
76	 <a href="#">Bulgarie</a>	7 328	2013	76	 <a href="#">Irak</a>	14 367	2013
77	 <a href="#">Turkménistan</a>	7 157	2013	77	 <a href="#">Costa Rica</a>	14 344	2013
78	 <a href="#">Botswana</a>	7 120	2013	78	 <a href="#">Thaïlande</a>	14 136	2013
79	 <a href="#">Monténégro</a>	7 112	2013	79	 <a href="#">Algérie</a>	13 788	2013
80	 <a href="#">Dominique</a>	7 031	2013	80	 <a href="#">Turkménistan</a>	12 863	2013
81	 <a href="#">Chine</a>	6 959	2013	81	 <a href="#">Colombie</a>	12 776	2013
82	 <a href="#">Maldives</a>	6 686	2013	82	 <a href="#">Macédoine</a>	12 587	2013
83	 <a href="#">Afrique du Sud</a>	6 621	2013	83	 <a href="#">Afrique du Sud</a>	12 507	2013
84	 <a href="#">Irak</a>	6 594	2013	84	 <a href="#">Serbie</a>	12 465	2013
85	 <a href="#">Saint-Vincent-et-les-Grenadines</a>	6 563	2013	85	 <a href="#">République dominicaine</a>	12 173	2013
86	 <a href="#">Pérou</a>	6 541	2013	86	 <a href="#">Maldives</a>	11 903	2013
87	 <a href="#">Angola</a>	5 964	2013	87	 <a href="#">Chine</a>	11 868	2013
88	 <a href="#">Équateur</a>	5 943	2013	88	 <a href="#">Jordanie</a>	11 639	2013
89	 <a href="#">Serbie</a>	5 902	2013	89	 <a href="#">Pérou</a>	11 557	2013
90	 <a href="#">République dominicaine</a>	5 882	2013	90	 <a href="#">Grenade</a>	11 481	2013
91	 <a href="#">Thaïlande</a>	5 676	2013	91	 <a href="#">Sainte-Lucie</a>	11 150	2013
92	 <a href="#">Namibie</a>	5 636	2013	92	 <a href="#">Tunisie</a>	10 998	2013
93	 <a href="#">Algérie</a>	5 606	2013	93	 <a href="#">Équateur</a>	10 908	2013
94	 <a href="#">Jordanie</a>	5 174	2013	94	 <a href="#">Égypte</a>	10 870	2013
95	 <a href="#">Jamaïque</a>	5 100	2013	95	 <a href="#">Albanie</a>	10 596	2013
96	 <a href="#">Macédoine</a>	4 931	2013	96	 <a href="#">Saint-Vincent-et-les-Grenadines</a>	10 560	2013
97	 <a href="#">Iran</a>	4 769	2013	97	 <a href="#">Dominique</a>	10 372	2013
98	 <a href="#">Bosnie-Herzégovine</a>	4 620	2013	98	 <a href="#">Namibie</a>	10 234	2013
99	 <a href="#">Belize</a>	4 619	2013	99	 <a href="#">Indonésie</a>	9 635	2013
100	 <a href="#">Fidji</a>	4 578	2013	100	 <a href="#">Sri Lanka</a>	9 583	2013
101	 <a href="#">Tonga</a>	4 572	2013	101	 <a href="#">Bosnie-Herzégovine</a>	9 563	2013

102	 <a href="#">Albanie</a>	4 565	2013	102	 <a href="#">Mongolie</a>	9 293	2013
103	 <a href="#">Tunisie</a>	4 317	2013	103	 <a href="#">Ukraine</a>	8 651	2013
104	 <a href="#">Paraguay</a>	4 281	2013	104	 <a href="#">Jamaïque</a>	8 487	2013
105	 <a href="#">Samoa</a>	4 165	2013	105	 <a href="#">Paraguay</a>	8 064	2013
106	 <a href="#">Timor oriental</a>	4 142	2013	106	 <a href="#">Belize</a>	8 014	2013
107	 <a href="#">Mongolie</a>	3 996	2013	107	 <a href="#">Angola</a>	7 978	2013
108	 <a href="#">Ukraine</a>	3 930	2013	108	 <a href="#">Fidji</a>	7 838	2013
109	 <a href="#">El Salvador</a>	3 835	2013	109	 <a href="#">El Salvador</a>	7 783	2013
110	 <a href="#">Guyana</a>	3 755	2013	110	 <a href="#">Timor</a>	7 678	2013
111	 <a href="#">Cap-Vert</a>	3 633	2013	111	 <a href="#">Swaziland</a>	7 646	2013
112	 <a href="#">Georgia</a>	3 597	2013	112	 <a href="#">Maroc</a>	7 356	2013
113	 <a href="#">Maroc</a>	3 575	2013	113	 <a href="#">Guatemala</a>	7 290	2013
114	 <a href="#">Indonésie</a>	3 510	2013	114	 <a href="#">Bhoutan</a>	7 197	2013
115	 <a href="#">Guatemala</a>	3 475	2013	115	 <a href="#">Géorgie</a>	7 156	2013
116	 <a href="#">Swaziland</a>	3 473	2013	116	 <a href="#">Arménie</a>	7 034	2013
117	 <a href="#">Égypte</a>	3 243	2013	117	 <a href="#">Philippines</a>	6 597	2013
118	 <a href="#">Îles Marshall</a>	3 236	2013	118	 <a href="#">Guyana</a>	6 573	2013
119	 <a href="#">Congo</a>	3 223	2013	119	 <a href="#">Cap-Vert</a>	6 248	2013
120	 <a href="#">Micronésie</a>	3 215	2013	120	 <a href="#">Congo</a>	6 232	2013
121	 <a href="#">Sri Lanka</a>	3 204	2013	121	 <a href="#">Bolivie</a>	5 928	2013
122	 <a href="#">Arménie</a>	3 173	2013	122	 <a href="#">Nigéria</a>	5 746	2013
123	 <a href="#">Tuvalu</a>	3 160	2013	123	 <a href="#">Inde</a>	5 450	2013
124	 <a href="#">Nigeria</a>	3 082	2013	124	 <a href="#">Vietnam</a>	5 295	2013
125	 <a href="#">Vanuatu</a>	2 996	2013	125	 <a href="#">Ouzbékistan</a>	5 176	2013
126	 <a href="#">Bolivie</a>	2 793	2013	126	 <a href="#">Samoa</a>	5 041	2013
127	 <a href="#">Philippines</a>	2 791	2013	127	 <a href="#">Tonga</a>	4 856	2013
128	 <a href="#">Bhoutan</a>	2 633	2013	128	 <a href="#">Moldavie</a>	4 666	2013
129	 <a href="#">Honduras</a>	2 283	2013	129	 <a href="#">Laos</a>	4 666	2013
130	 <a href="#">Moldavie</a>	2 239	2013	130	 <a href="#">Nicaragua</a>	4 593	2013
131	 <a href="#">Papouasie-Nouvelle-Guinée</a>	2 098	2013	131	 <a href="#">Honduras</a>	4 592	2013
132	 <a href="#">Soudan</a>	1 941	2013	132	 <a href="#">Pakistan</a>	4 574	2013
133	 <a href="#">Îles Salomon</a>	1 936	2013	133	 <a href="#">Soudan</a>	4 429	2013
134	 <a href="#">Vietnam</a>	1 902	2013	134	 <a href="#">Birmanie</a>	4 345	2013
135	 <a href="#">Ouzbékistan</a>	1 878	2013	135	 <a href="#">Ghana</a>	4 029	2013
136	 <a href="#">Ghana</a>	1 871	2013	136	 <a href="#">Zambie</a>	3 926	2013
137	 <a href="#">Zambie</a>	1 845	2013	137	 <a href="#">Yémen</a>	3 838	2013
138	 <a href="#">Nicaragua</a>	1 831	2013	138	 <a href="#">Kirghizistan</a>	3 230	2013
139	 <a href="#">São Tomé-et-Principe</a>	1 625	2013	139	 <a href="#">Mauritanie</a>	3 187	2013
140	 <a href="#">Laos</a>	1 594	2013	140	 <a href="#">Tuvalu</a>	3 168	2013
141	 <a href="#">Djibouti</a>	1 593	2013	141	 <a href="#">Bangladesh</a>	3 167	2013
142	 <a href="#">Kiribati</a>	1 546	2013	142	 <a href="#">Îles Marshall</a>	3 128	2013
143	 <a href="#">Yémen</a>	1 516	2013	143	 <a href="#">Micronésie</a>	3 127	2013
144	 <a href="#">Inde</a>	1 509	2013	144	 <a href="#">Cambodge</a>	3 056	2013
145	 <a href="#">Côte d'Ivoire</a>	1 332	2013	145	 <a href="#">Kenya</a>	3 009	2013
146	 <a href="#">Cameroun</a>	1 331	2013	146	 <a href="#">São Tomé-et-Principe</a>	2 999	2013
147	 <a href="#">Kenya</a>	1 316	2013	147	 <a href="#">Djibouti</a>	2 916	2013
148	 <a href="#">Soudan du Sud</a>	1 289	2013	148	 <a href="#">Cameroun</a>	2 861	2013
149	 <a href="#">Kirghizistan</a>	1 280	2013	149	 <a href="#">Lesotho</a>	2 765	2013
150	 <a href="#">Pakistan</a>	1 275	2013	150	 <a href="#">Côte d'Ivoire</a>	2 710	2013
				151	 <a href="#">Tadjikistan</a>	2 536	2013

151	 Tchad	1 218	2013
152	 Lesotho	1 190	2013
153	 Mauritanie	1 128	2013
154	 Myanmar	1 113	2013
155	 Sénégal	1 048	2013
156	 Tadjikistan	1 045	2013
157	 Bangladesh	1 033	2013
158	 Cambodge	1 028	2013
159	 Zimbabwe	1 007	2013
160	 Comores	928	2013
161	 Haïti	820	2013
162	 Sierra Leone	805	2013
163	 Bénin	805	2013
164	 Tanzanie	719	2013
165	 Burkina Faso	711	2013
166	 Rwanda	704	2013
167	 Népal	692	2013
168	 Afghanistan	679	2013
169	 Mali	646	2013
170	 Togo	637	2013
171	 Ouganda	623	2013
172	 Mozambique	593	2013
173	 Guinée-Bissau	567	2013
174	 Guinée	560	2013
175	 Érythrée	544	2013
176	 Éthiopie	518	2013
177	 Liberia	479	2013
178	 Madagascar	463	2013
179	 Gambie	453	2013
180	 Niger	447	2013
181	 République démocratique du Congo	388	2013
182	 République centrafricaine	334	2013
183	 Burundi	303	2013
184	 Malawi	223	2013

152	 Vanuatu	2 449	2013
153	 Tchad	2 432	2013
154	 Soudan du Sud	2 401	2013
155	 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 290	2013
156	 Népal	2 245	2013
157	 Sénégal	2 243	2013
158	 Zimbabwe	1 954	2013
159	 Afghanistan	1 924	2013
160	 Sierra Leone	1 924	2013
161	 Tanzanie	1 834	2013
162	 Îles Salomon	1 829	2013
163	 Bénin	1 793	2013
164	 Haïti	1 703	2013
165	 Ouganda	1 681	2013
166	 Gambie	1 642	2013
167	 Burkina Faso	1 638	2013
168	 Comores	1 617	2013
169	 Rwanda	1 608	2013
170	 Kiribati	1 562	2013
171	 Mali	1 493	2013
172	 Éthiopie	1 427	2013
173	 Guinée-Bissau	1 411	2013
174	 Madagascar	1 398	2013
175	 Togo	1 390	2013
176	 Guinée	1 321	2013
177	 Érythrée	1 197	2013
178	 Mozambique	1 046	2013
179	 Niger	984	2013
180	 Liberia	887	2013
181	 Burundi	877	2013
182	 Malawi	748	2013
183	 République démocratique du Congo	655	2013
184	 République centrafricaine	604	2013

### Liste du [CIA](#)

Rang	Pays	PIB (PPA) \$ par tête	Année
1	 Liechtenstein	141 100	2008
2	 Qatar	102 700	2011
3	 Luxembourg	84 700	2011
4	 Bermudes (Royaume-Uni)	69 900	2004
5	 Singapour	59 900	2011
6	 Jersey (Royaume-Uni)	57 000	2005
7	 Malouines	55 400	2002

### Liste de la [Banque mondiale](#)

Rang	Pays	PIB (PPA) \$ par tête	Année
1	 Luxembourg	86 899	2010
2	 Qatar	80 944	2009
3	 Macao	63 721	2010
4	 Singapour	57 936	2010
5	 Norvège	56 692	2010
6	 Koweït	52 657	2007
7	 Brunei	49 935	2009
8	 Émirats arabes	47 215	2010

	(Royaume-Uni)				<a href="#">unis</a>		
8	 <a href="#">Norvège</a>	53 300	2011	9	 <a href="#">États-Unis</a>	47 199	2010
9	 <a href="#">Brunei</a>	49 400	2011	10	 <a href="#">Suisse</a>	46 581	2010
10	 <a href="#">Hong Kong</a>	49 300	2011	11	 <a href="#">Hong Kong</a>	46 503	2010
11	 <a href="#">Émirats arabes unis</a>	48 500	2011	--	<a href="#">Amérique du Nord</a>	45 181	2009
12	 <a href="#">États-Unis</a>	48 100	2011	12	 <a href="#">Pays-Bas</a>	42 255	2010
13	 <a href="#">Guernesey</a> (Royaume-Uni)	44 600	2005	13	 <a href="#">Irlande</a>	41 188	2010
14	 <a href="#">Îles Caïmans</a> (Royaume-Uni)	43 800	2004	14	 <a href="#">Autriche</a>	40 005	2010
15	 <a href="#">Suisse</a>	43 400	2011	15	 <a href="#">Danemark</a>	39 489	2010
16	 <a href="#">Gibraltar</a> (Royaume-Uni)	43 000	2006	16	 <a href="#">Australie</a>	39 407	2009
17	 <a href="#">Pays-Bas</a>	42 300	2011	17	 <a href="#">Suède</a>	39 029	2010
18	 <a href="#">Autriche</a>	41 700	2011	18	 <a href="#">Canada</a>	38 989	2010
19	 <a href="#">Australie</a>	40 800	2011	19	 <a href="#">Belgique</a>	37 600	2010
20	 <a href="#">Koweït</a>	40 700	2011	20	 <a href="#">Allemagne</a>	37 260	2010
21	 <a href="#">Suède</a>	40 600	2011	21	 <a href="#">Finlande</a>	36 651	2010
22	 <a href="#">Canada</a>	40 500	2012	22	 <a href="#">Royaume-Uni</a>	35 904	2010
23	 <a href="#">Danemark</a>	40 200	2011	23	 <a href="#">Islande</a>	34 895	2010
24	 <a href="#">Irlande</a>	39 500	2011	24	 <a href="#">Guinée équatoriale</a>	34 732	2010
25	 <a href="#">Îles Vierges britanniques</a>	38 500	2004	--	<a href="#">Zone euro</a>	34 277	2009
26	 <a href="#">Finlande</a>	38 300	2011	25	 <a href="#">France</a>	33 820	2010
27	 <a href="#">Islande</a>	38 000	2011	26	 <a href="#">Japon</a>	33 753	2010
28	 <a href="#">Taïwan</a>	37 900	2011	27	 <a href="#">Espagne</a>	32 070	2010
29	 <a href="#">Allemagne</a>	37 900	2011	28	 <a href="#">Italie</a>	31 555	2010
30	 <a href="#">Belgique</a>	37 600	2011	--	 <a href="#">Union européenne</a>	31 384	2009
31	 <a href="#">Groenland</a> (Danemark)	37 400	2008	29	 <a href="#">Chypre</a>	31 092	2010
32	 <a href="#">Andorre</a>	37 200	2011	30	 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	29 531	2010
33	 <a href="#">Saint-Marin</a>	36 200	2009	31	 <a href="#">Corée du Sud</a>	29 004	2010
34	 <a href="#">Royaume-Uni</a>	35 900	2011	32	 <a href="#">Israël</a>	28 546	2010
35	 <a href="#">France</a>	35 000	2011	33	 <a href="#">Grèce</a>	27 805	2010
36	 <a href="#">Île de Man</a> (Royaume-Uni)	35 000	2005	34	 <a href="#">Slovénie</a>	27 063	2010
37	 <a href="#">Japon</a>	34 300	2011	35	 <a href="#">Oman</a>	26 791	2009
38	 <a href="#">Union européenne</a>	34 000	2011	36	 <a href="#">Malte</a>	26 640	2010
39	 <a href="#">Macao (Chine)</a>	33 000	2009	37	 <a href="#">Bahreïn</a>	25 799	2008
40	 <a href="#">Corée du Sud</a>	31 700	2011	38	 <a href="#">Trinité-et-Tobago</a>	25 730	2010
41	 <a href="#">Israël</a>	31 000	2011	39	 <a href="#">Portugal</a>	25 610	2010
42	 <a href="#">Bahamas</a>	30 900	2011	40	 <a href="#">République tchèque</a>	25 283	2010
43	 <a href="#">Espagne</a>	30 600	2011	41	 <a href="#">Slovaquie</a>	23 423	2010
44	 <a href="#">Îles Féroé</a> (Danemark)	30 500	2008	42	 <a href="#">Seychelles</a>	23 115	2010
45	 <a href="#">Italie</a>	30 100	2011	43	 <a href="#">Arabie saoudite</a>	22 713	2010
46	 <a href="#">Slovénie</a>	29 100	2011	44	 <a href="#">Antigua-et-Barbuda</a>	20 954	2010
47	 <a href="#">Chypre</a>	29 100	2011	45	 <a href="#">Estonie</a>	20 663	2010
48	 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	27 900	2011	46	 <a href="#">Hongrie</a>	20 029	2010
				47	 <a href="#">Russie</a>	19 891	2010
				48	 <a href="#">Pologne</a>	19 885	2010
				49	 <a href="#">Croatie</a>	19 543	2010
				50	 <a href="#">Barbade</a>	19 423	2009

	<a href="#">Zélande</a>			51	 <a href="#">Lituanie</a>	18 370	2010
49	 <a href="#">Grèce</a>	27 600	2011	52	 <a href="#">Libye</a>	16 987	2009
50	 <a href="#">Bahreïn</a>	27 300	2011	53	 <a href="#">Lettonie</a>	16 340	2010
51	 <a href="#">Oman</a>	26 200	2011	54	 <a href="#">Argentine</a>	16 012	2010
52	 <a href="#">République tchèque</a>	25 900	2011	55	 <a href="#">Chili</a>	15 779	2010
53	 <a href="#">Malte</a>	25 700	2011	56	 <a href="#">Turquie</a>	15 687	2010
54	 <a href="#">Seychelles</a>	24 700	2011	57	 <a href="#">Gabon</a>	15 054	2010
55	 <a href="#">Arabie saoudite</a>	24 000	2011	58	 <a href="#">Malaisie</a>	14 731	2010
56	 <a href="#">Barbade</a>	23 600	2011	59	 <a href="#">Saint-Christophe-et-Niévès</a>	14 527	2009
57	 <a href="#">Slovaquie</a>	23 400	2011	60	 <a href="#">Mexique</a>	14 564	2010
58	 <a href="#">Portugal</a>	23 200	2011	61	 <a href="#">Roumanie</a>	14 524	2010
59	 <a href="#">Antigua-et-Barbuda</a>	22 100	2011	62	 <a href="#">Uruguay</a>	14 108	2010
60	 <a href="#">Aruba (Pays-Bas)</a>	21 800	2004	63	 <a href="#">Liban</a>	14 069	2010
61	 <a href="#">Trinité-et-Tobago</a>	20 300	2011	64	 <a href="#">Bulgarie</a>	13 931	2010
62	 <a href="#">Estonie</a>	20 200	2011	65	 <a href="#">Botswana</a>	13 893	2010
63	 <a href="#">Pologne</a>	20 100	2011	66	 <a href="#">Maurice</a>	13 697	2010
64	 <a href="#">Hongrie</a>	19 600	2011	67	 <a href="#">Panama</a>	13 608	2010
65	 <a href="#">Guinée équatoriale</a>	19 300	2011	68	 <a href="#">Biélorussie</a>	13 040	2009
66	 <a href="#">Lituanie</a>	18 700	2011	69	 <a href="#">Monténégro</a>	12 861	2010
67	 <a href="#">Croatie</a>	18 300	2011	70	 <a href="#">Dominique</a>	12 266	2010
68	 <a href="#">Polynésie française (France)</a>	18 000	2004	71	 <a href="#">Venezuela</a>	12 233	2010
69	 <a href="#">Argentine</a>	17 400	2011	72	 <a href="#">Kazakhstan</a>	12 169	2010
70	 <a href="#">Russie</a>	16 700	2011	73	 <a href="#">Iran</a>	11 570	2009
71	 <a href="#">Saint-Christophe-et-Niévès</a>	16 400	2011	74	 <a href="#">Costa Rica</a>	11 569	2010
72	 <a href="#">Botswana</a>	16 300	2011	75	 <a href="#">Serbie</a>	11 349	2010
73	 <a href="#">Porto Rico (États-Unis)</a>	16 300	2010	76	 <a href="#">Brésil</a>	11 210	2010
74	 <a href="#">Chili</a>	16 100	2011	77	 <a href="#">Macédoine</a>	11 162	2010
75	 <a href="#">Gabon</a>	16 000	2011	78	 <a href="#">Saint-Vincent-et-les Grenadines</a>	11 077	2010
76	 <a href="#">Liban</a>	15 600	2011	79	 <a href="#">Sainte-Lucie</a>	10 838	2010
77	 <a href="#">Malaisie</a>	15 600	2011	--	<a href="#">Amérique latine et Caraïbe</a>	10 799	2009
78	 <a href="#">Lettonie</a>	15 400	2011	80	 <a href="#">Afrique du Sud</a>	10 565	2010
79	 <a href="#">Uruguay</a>	15 400	2011	80	 <a href="#">Grenade</a>	10 565	2010
80	 <a href="#">Saint-Martin (France)</a>	15 400	2008	82	 <a href="#">Azerbaïdjan</a>	9 936	2010
81	 <a href="#">Mexique</a>	15 100	2011	83	 <a href="#">Tunisie</a>	9 550	2010
82	 <a href="#">Curaçao (Pays-Bas)</a>	15 000	2004	84	 <a href="#">Pérou</a>	9 538	2010
83	 <a href="#">Nouvelle-Calédonie (France)</a>	15 000	2003	85	 <a href="#">Colombie</a>	9 463	2010
84	 <a href="#">Maurice</a>	15 000	2011	86	 <a href="#">République dominicaine</a>	9 350	2010
85	 <a href="#">Biélorussie</a>	14 900	2011	--	<a href="#">Asie de l'Est et Pacifique</a>	8 944	2009
86	 <a href="#">Turquie</a>	14 600	2011	87	 <a href="#">Bosnie-Herzégovine</a>	8 690	2010
87	 <a href="#">Îles Vierges des</a>	14 500	2004	88	 <a href="#">Albanie</a>	8 592	2010
				89	 <a href="#">Thaïlande</a>	8 554	2010
				90	 <a href="#">Maldives</a>	8 519	2010

	<a href="#">États-Unis</a>			91	<a href="#">Algérie</a>	8 433	2010
88	<a href="#">Panama</a>	13 600	2011	92	<a href="#">Turkménistan</a>	8 274	2010
89	<a href="#">Dominique</a>	13 600	2011	--	<a href="#">Pays arabes</a>	8 032	2009
90	<a href="#">Bulgarie</a>	13 500	2011	93	<a href="#">Équateur</a>	8 028	2010
91	<a href="#">Grenade</a>	13 300	2011	94	<a href="#">Jamaïque</a>	7 673	2010
92	<a href="#">Kazakhstan</a>	13 000	2011	95	<a href="#">Suriname</a>	7 664	2009
93	<a href="#">Sainte-Lucie</a>	12 900	2011	96	<a href="#">Chine</a>	7 599	2010
94	<a href="#">Îles Mariannes du Nord</a>	12 500	2000	97	<a href="#">Ukraine</a>	6 721	2010
95	<a href="#">Venezuela</a>	12 400	2011	98	<a href="#">Belize</a>	6 670	2010
96	<a href="#">Roumanie</a>	12 300	2011	99	<a href="#">Salvador</a>	6 630	2009
97	<a href="#">Iran</a>	12 200	2011	100	<a href="#">Namibie</a>	6 475	2010
98	<a href="#">Anguilla</a>	12 200	2008	101	<a href="#">Angola</a>	6 186	2010
99	<a href="#">Saint-Vincent-et-les Grenadines</a>	11 700	2011	102	<a href="#">Égypte</a>	6 180	2010
100	<a href="#">Brésil</a>	11 600	2011	103	<a href="#">Swaziland</a>	5 952	2010
101	<a href="#">Costa Rica</a>	11 500	2011	104	<a href="#">Jordanie</a>	5 749	2010
102	<a href="#">Îles Turks-et-Caïcos</a>	11 500	2002	105	<a href="#">Arménie</a>	5 463	2010
103	<a href="#">Monténégro</a>	11 200	2011	106	<a href="#">Bhoutan</a>	5 328	2010
104	<a href="#">Afrique du Sud</a>	11 000	2011	107	<a href="#">Géorgie</a>	5 074	2010
105	<a href="#">Serbie</a>	10 700	2011	108	<a href="#">Syrie</a>	5 285	2010
106	<a href="#">Macédoine</a>	10 400	2011	109	<a href="#">Paraguay</a>	5 181	2010
107	<a href="#">Azerbaïdjan</a>	10 200	2011	110	<a href="#">Sri Lanka</a>	5 078	2010
108	<a href="#">Colombie</a>	10 100	2011	111	<a href="#">Bolivie</a>	4 849	2010
109	<a href="#">Pérou</a>	10 000	2011	112	<a href="#">Guatemala</a>	4 785	2010
110	<a href="#">Cuba</a>	9 900	2010	113	<a href="#">Maroc</a>	4 712	2010
111	<a href="#">Thaïlande</a>	9 700	2011	114	<a href="#">Fidji</a>	4 658	2010
112	<a href="#">Tunisie</a>	9 500	2011	115	<a href="#">Tonga</a>	4 532	2010
113	<a href="#">Suriname</a>	9 500	2011	116	<a href="#">Vanuatu</a>	4 443	2010
114	<a href="#">République dominicaine</a>	9 300	2011	117	<a href="#">Samoa</a>	4 374	2010
115	<a href="#">Îles Cook</a>	9 100	2005	118	<a href="#">Indonésie</a>	4 325	2010
116	<a href="#">Jamaïque</a>	9 000	2011	119	<a href="#">République du Congo</a>	4 245	2010
117	<a href="#">Chine</a>	8 400	2011	120	<a href="#">Mongolie</a>	4 036	2010
118	<a href="#">Maldives</a>	8 400	2011	121	<a href="#">Philippines</a>	3 969	2010
119	<a href="#">Belize</a>	8 300	2011	122	<a href="#">Honduras</a>	3 923	2010
120	<a href="#">Équateur</a>	8 300	2011	123	<a href="#">Cap-Vert</a>	3 875	2010
121	<a href="#">Bosnie-Herzégovine</a>	8 200	2011	124	<a href="#">Irak</a>	3 562	2010
122	<a href="#">Palaos</a>	8 100	2008	125	<a href="#">Guyane</a>	3 432	2010
123	<a href="#">Samoa américaines</a>	8 000	2007	126	<a href="#">Inde</a>	3 425	2010
124	<a href="#">Albanie</a>	7 800	2011	127	<a href="#">Micronésie</a>	3 333	2010
125	<a href="#">Salvador</a>	7 600	2011	128	<a href="#">Viêt Nam</a>	3 205	2010
126	<a href="#">Turkménistan</a>	7 500	2011	129	<a href="#">Moldavie</a>	3 110	2010
127	<a href="#">Guyana</a>	7 500	2011	130	<a href="#">Ouzbékistan</a>	3 106	2010
128	<a href="#">Tonga</a>	7 500	2011	--	<a href="#">Asie du Sud</a>	2 971	2009
129	<a href="#">Namibie</a>	7 300	2011	131	<a href="#">Nicaragua</a>	2 913	2010
130	<a href="#">Algérie</a>	7 200	2011	132	<a href="#">Salomon</a>	2 710	2010
131	<a href="#">Ukraine</a>	7 200	2011	133	<a href="#">Pakistan</a>	2 688	2010
132	<a href="#">Saint-Pierre-et-</a>	7 000	2001	134	<a href="#">Yémen</a>	2 653	2010
				135	<a href="#">Papouasie-</a>	2 472	2010

	<a href="#">Miquelon (France)</a>				<a href="#">Nouvelle-Guinée</a>		
133	 <a href="#">Égypte</a>	6 500	2011	136	 <a href="#">Kiribati</a>	2 457	2010
134	 <a href="#">Kiribati</a>	6 200	2011	137	 <a href="#">Nigeria</a>	2 399	2010
135	 <a href="#">Samoa</a>	6 000	2011	138	 <a href="#">Djibouti</a>	2 308	2009
136	 <a href="#">Bhoutan</a>	6 000	2011	139	 <a href="#">Cameroun</a>	2 294	2010
137	 <a href="#">Angola</a>	5 900	2011	140	 <a href="#">Soudan</a>	2 256	2010
138	 <a href="#">Jordanie</a>	5 900	2011	140	 <a href="#">Laos</a>	2 256	2009
139	 <a href="#">Niue</a>	5 800	2003	142	 <a href="#">Kirghizistan</a>	2 239	2010
140	 <a href="#">Sri Lanka</a>	5 600	2011	--	<a href="#">Afrique subsaharienne</a>	2 162	2009
141	 <a href="#">Paraguay</a>	5 500	2011	143	 <a href="#">Tadjikistan</a>	1 973	2009
142	 <a href="#">Arménie</a>	5 400	2011	144	 <a href="#">Mauritanie</a>	1 929	2009
143	 <a href="#">Géorgie</a>	5 400	2011	145	 <a href="#">Cambodge</a>	1 915	2009
144	 <a href="#">Swaziland</a>	5 200	2011	146	 <a href="#">Sao Tomé-et-Principe</a>	1 820	2009
145	 <a href="#">Syrie</a>	5 100	2011	147	 <a href="#">Sénégal</a>	1 817	2009
146	 <a href="#">Maroc</a>	5 100	2011	148	 <a href="#">Côte d'Ivoire</a>	1 702	2009
147	 <a href="#">Nauru</a>	5 000	2005	149	 <a href="#">Kenya</a>	1 573	2009
148	 <a href="#">Guatemala</a>	5 000	2011	150	 <a href="#">Ghana</a>	1 553	2009
149	 <a href="#">Vanuatu</a>	4 900	2011	151	 <a href="#">Bénin</a>	1 508	2009
150	 <a href="#">Bolivie</a>	4 800	2011	152	 <a href="#">Lesotho</a>	1 468	2009
151	 <a href="#">Indonésie</a>	4 700	2011	153	 <a href="#">Zambie</a>	1 431	2009
152	 <a href="#">République du Congo</a>	4 600	2011	154	 <a href="#">Bangladesh</a>	1 417	2009
153	 <a href="#">Fidji</a>	4 600	2011	155	 <a href="#">Gambie</a>	1 415	2009
154	 <a href="#">Mongolie</a>	4 500	2011	156	 <a href="#">Tanzanie</a>	1 363	2009
155	 <a href="#">Honduras</a>	4 300	2011	157	 <a href="#">Afghanistan</a>	1 322	2009
156	 <a href="#">Philippines</a>	4 100	2011	158	 <a href="#">Tchad</a>	1 301	2009
157	 <a href="#">Cap-Vert</a>	4 000	2011	159	 <a href="#">Ouganda</a>	1 218	2009
158	 <a href="#">Irak</a>	3 900	2011	160	 <a href="#">Burkina Faso</a>	1 187	2009
159	 <a href="#">Wallis-et-Futuna (France)</a>	3 800	2004	161	 <a href="#">Mali</a>	1 186	2009
160	 <a href="#">Inde</a>	3 700	2011	162	 <a href="#">Comores</a>	1 183	2009
161	 <a href="#">Montserrat</a>	3 400	2002	163	 <a href="#">Népal</a>	1 155	2009
162	 <a href="#">Tuvalu</a>	3 400	2010	164	 <a href="#">Haïti</a>	1 152	2009
163	 <a href="#">Moldavie</a>	3 400	2011	165	 <a href="#">Rwanda</a>	1 137	2009
164	 <a href="#">Viêt Nam</a>	3 300	2011	166	 <a href="#">Guinée-Bissau</a>	1 072	2009
165	 <a href="#">Salomon</a>	3 300	2011	167	 <a href="#">Guinée</a>	1 048	2009
166	 <a href="#">Ouzbékistan</a>	3 300	2011	168	 <a href="#">Madagascar</a>	1 004	2009
167	 <a href="#">Nicaragua</a>	3 200	2011	169	 <a href="#">Éthiopie</a>	935	2009
168	 <a href="#">Ghana</a>	3 100	2011	170	 <a href="#">Mozambique</a>	886	2009
169	 <a href="#">Timor oriental</a>	3 100	2011	171	 <a href="#">Togo</a>	851	2009
170	 <a href="#">Soudan</a>	3 000	2011	172	 <a href="#">Sierra Leone</a>	808	2009
171	 <a href="#">Cisjordanie</a>	2 900	2008	173	 <a href="#">Timor oriental</a>	805	2009
172	 <a href="#">Pakistan</a>	2 800	2011	174	 <a href="#">Malawi</a>	795	2009
173	 <a href="#">Laos</a>	2 700	2011	175	 <a href="#">République centrafricaine</a>	758	2009
174	 <a href="#">Nigeria</a>	2 600	2011	176	 <a href="#">Niger</a>	690	2009
175	 <a href="#">Djibouti</a>	2 600	2011	177	 <a href="#">Érythrée</a>	581	2009
176	<a href="#">Sahara occidental</a>	2 500	2007	178	 <a href="#">Libéria</a>	396	2009
177	 <a href="#">Yémen</a>	2 500	2011	179	 <a href="#">Burundi</a>	393	2009
178	 <a href="#">Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha</a>	2 500	1998				

179	 <a href="#">Papouasie-Nouvelle-Guinée</a>	2 500	2011	180	 <a href="#">République démocratique du Congo</a>	320	2009
180	 <a href="#">Îles Marshall</a>	2 500	2008	--	 Monde	10 686	2009
181	 <a href="#">Kirghizistan</a>	2 400	2011				
182	 <a href="#">Cameroun</a>	2 300	2011				
183	 <a href="#">Cambodge</a>	2 300	2011				
184	 <a href="#">Mauritanie</a>	2 200	2011				
185	 <a href="#">Micronésie</a>	2 200	2008				
186	 <a href="#">Gambie</a>	2 100	2011				
187	 <a href="#">Sao Tomé-et-Principe</a>	2 000	2011				
188	 <a href="#">Tadjikistan</a>	2 000	2011				
189	 <a href="#">Sénégal</a>	1 900	2011				
190	 <a href="#">Tchad</a>	1 900	2011				
191	 <a href="#">Corée du Nord</a>	1 800	2011				
192	 <a href="#">Kenya</a>	1 700	2011				
193	 <a href="#">Bangladesh</a>	1 700	2011				
194	 <a href="#">Côte d'Ivoire</a>	1 600	2011				
195	 <a href="#">Zambie</a>	1 600	2011				
196	 <a href="#">Burkina Faso</a>	1 500	2011				
197	 <a href="#">Tanzanie</a>	1 500	2011				
198	 <a href="#">Bénin</a>	1 500	2011				
199	 <a href="#">Lesotho</a>	1 400	2011				
200	 <a href="#">Birmanie</a>	1 300	2011				
201	 <a href="#">Népal</a>	1 300	2011				
202	 <a href="#">Mali</a>	1 300	2011				
203	 <a href="#">Rwanda</a>	1 300	2011				
204	 <a href="#">Ouganda</a>	1 300	2011				
205	 <a href="#">Comores</a>	1 200	2011				
206	 <a href="#">Haïti</a>	1 200	2011				
207	 <a href="#">Éthiopie</a>	1 100	2011				
208	 <a href="#">Guinée-Bissau</a>	1 100	2011				
209	 <a href="#">Mozambique</a>	1 100	2011				
210	 <a href="#">Guinée</a>	1 100	2011				
211	 <a href="#">Tokelau</a>	1 000	1993				
212	 <a href="#">Afghanistan</a>	1 000	2011				
213	 <a href="#">Togo</a>	900	2011				
214	 <a href="#">Malawi</a>	900	2011				
215	 <a href="#">Madagascar</a>	900	2011				
216	 <a href="#">Niger</a>	800	2011				
217	 <a href="#">République centrafricaine</a>	800	2011				
218	 <a href="#">Sierra Leone</a>	800	2011				
219	 <a href="#">Érythrée</a>	700	2011				
220	 <a href="#">Somalie</a>	600	2010				
221	 <a href="#">Zimbabwe</a>	500	2011				
222	 <a href="#">Burundi</a>	400	2011				
223	 <a href="#">Liberia</a>	400	2011				
224	 <a href="#">République démocratique du Congo</a>	300	2011				
225	 <a href="#">Libye</a>	0	2011				

## CHAPITRE VI : DISCUSSION ET ANALYSE DES RESULTATS

### I. TYPOLOGIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES PAYS DU MONDE

#### Des critères variables

Pour classer les différents pays, il faut commencer par définir des critères de différenciation et de hiérarchisation éventuelle.

- On peut considérer la puissance économique nationale mesurée par des indicateurs comme le produit intérieur brut (PIB).
- On peut se fonder sur le niveau de vie (PIB par habitant) ou de développement humain (Indice de développement humain).
- On peut examiner la nature et le degré d'insertion des États ou des économies dans la mondialisation.

#### Des dénominations concurrentes



• **FIGURE 2:** Pays à hauts revenus, selon le FMI



• **FIGURE 3:** Nouveaux pays industrialisés (NPI)



• **FIGURE 4:** Pays en développement ne faisant pas partie des pays les moins avancés ou des nouveaux pays industrialisés



• **FIGURE 5:** Pays les moins avancés (PMA)

La typologie la plus courante distingue des pays développés et des pays en développement.

- Les pays développés présentent en général un IDH supérieur à 0,8 et réunissent plusieurs types de pays : les « pays développés à économie de marché » (PDEM) de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle (principalement États-Unis, pays d'Europe occidentale et Japon), et les anciens « nouveaux pays industrialisés » d'Asie - Corée du Sud, République de Chine (Taïwan), Singapour... Les anciens pays communistes d'Europe orientale (Russie, Ukraine, Pologne...) sont tantôt classés comme développés, tantôt considérés comme émergents (on utilise également, à leur sujet, le concept d'économie en transition).
- Les pays en développement présentent, en général, un IDH inférieur à 0,8 et réunissent plusieurs types de pays : de nouveaux pays industrialisés et des pays émergents (République populaire de Chine, Brésil, Inde, Mexique...), des pays exportateurs d'hydrocarbures (Arabie saoudite, Qatar...), des pays en situation intermédiaire (les pays d'Afrique du Nord), les pays les moins avancés (des pays d'Afrique subsaharienne en majorité). Une trentaine de pays en développement présentent désormais un IDH supérieur à 0,8. Les expressions « Tiers Monde », « pays sous-développés » ou « pays en voie de développement » désignent le même ensemble, mais ne sont plus beaucoup utilisées.

On peut de la même façon opposer des pays du « Nord » et des pays du « Sud » (certains écrivent « Nord » et « Sud »).

- Les pays du « Nord » et les pays du « Sud » ne sont pas séparés par l'équateur et ne correspondent pas à chacun des deux hémisphères : les pays du « Sud » appartiennent en majorité à l'hémisphère Nord (Inde, les pays d'Amérique centrale, les pays d'Afrique sahélienne, les pays de la péninsule indochinoise...) et certains pays du « Nord » se situent dans l'hémisphère Sud (l'Australie, la Nouvelle-Zélande). Ils ne sont pas non plus séparés par un seul et même parallèle.
- Les deux expressions sont des métonymies, fondées sur des localisations relatives, qui désignent respectivement : les pays développés, les pays en développement.

L'expression Tiers Monde est tombée en désuétude, sauf en Histoire.

- Elle est utilisée en 1952, pour la première fois, par le démographe Alfred Sauvy : « ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers état, veut, lui aussi, être quelque chose ». Elle désigne, comme l'écrit Alfred Sauvy « l'ensemble de ceux que l'on appelle, en style Nations unies, les pays sous-développés. »
- Le Tiers Monde se distingue alors des deux blocs - Occident et Bloc de l'Est - et affirme son unité lors de la Conférence de Bandung en 1955.
- La notion devient moins pertinente dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle en raison de « l'éclatement du Tiers Monde », de sa différenciation interne, et de la fin de la Guerre froide qui supprime l'opposition entre les deux premiers mondes.

Le modèle centre/périphérie est couramment utilisé en géographie. On peut ainsi construire une typologie des États dans la mondialisation.

- Les trois pôles de la « Triade » (principalement États-Unis, Union européenne et Japon) constituent le centre.
- On distingue plusieurs types de périphéries : des périphéries intégrées autonomes (des puissances régionales comme la République populaire de Chine, la Russie ou le Brésil, de nouveaux pays développés comme Singapour ou la Corée du Sud), des périphéries intégrées dominées (des pays ateliers ou des pays principalement exportateurs de produits bruts), des périphéries délaissées (les PMA).

## Des typologies qui évoluent

Les typologies proposées ne sont pas intangibles.

- La liste des PMA, établie par la CNUCED, est régulièrement révisée. Elle comprenait 25 pays lors de la création du groupe en 1971. Elle réunit aujourd'hui 48 pays dont 32 en Afrique.
- La Corée du Sud appartenait au Tiers Monde dans les années 1950. Elle est aujourd'hui classée parmi les pays du « Nord » (son IDH est supérieur à 0,9).
- Le PIB par habitant de l'Argentine était supérieur à celui de l'Italie en 1950. Il est nettement inférieur au début du XXI<sup>e</sup> siècle.
- La distinction PDEM (Pays Développés à Economie de Marché) — pays à économie planifiée n'est plus utilisée depuis la disparition de l'URSS.
- Une trentaine de pays du « Sud » présentent désormais un IDH supérieur à 0,8.
- Les « **pays émergents** » sont des pays dont le PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais qui connaissent une croissance économique rapide, et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques et sociales convergent vers ceux des pays développés. Ils sont au nombre de quatre: (Brésil, Russie, Inde, Chine, apparaît en 2011 avec l'ajout de l'Afrique du Sud , BRICM est également invoqué pour prendre en compte le Mexique ou BRICI, l'Indonésie).

# Pays les moins avancés



Les pays les moins avancés se trouvent en grande majorité en Afrique.

Les **pays les moins avancés (PMA)** sont une catégorie de pays créée en 1971 par l'Organisation des Nations unies (ONU), regroupant les pays les moins développés socio-économiquement de la planète. Ils présentent les indices de développement humain (IDH) les plus faibles et devraient à ce titre obtenir une attention particulière de la part de la communauté internationale. La plupart ont des États en situation de déliquescence.

## Critères

Dans sa définition de 2003, le Conseil économique et social des Nations unies a retenu trois critères pour déterminer la liste des PMA :

1. *revenu par habitant* basé sur une estimation moyenne du produit intérieur brut par habitant pendant trois années ; s'il est inférieur à 992 \$ US, le pays est retenu pour la qualification de PMA ;
2. *retard dans le développement humain* basé sur un indice composite incluant des indicateurs de santé, nutrition et scolarisation ;
3. *vulnérabilité économique* basé sur un indice composite incluant des indicateurs sur l'instabilité, la production et les exportations agricoles, le manque de diversification de la production, et le handicap d'être un petit pays.

En appliquant ces critères, on compte, depuis mai 2016, 48 PMA : 34 en Afrique, 9 en Asie, 4 en Océanie et 1 dans les Antilles. Ils étaient 25 lors de la création de l'appellation PMA en 1971.

## TABLEAU 3: Liste des PMA

Afrique (34)		Asie (9)	Amérique (1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>•  Angola</li> <li>•  Bénin</li> <li>•  Burkina Faso</li> <li>•  Burundi</li> <li>•  Comores</li> <li>•  Djibouti</li> <li>•  Érythrée</li> <li>•  Éthiopie</li> <li>•  Gambie</li> <li>•  Guinée</li> <li>•  Guinée-Bissau</li> <li>•  Guinée équatoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•  Lesotho</li> <li>•  Liberia</li> <li>•  Madagascar</li> <li>•  Malawi</li> <li>•  Mali</li> <li>•  Mauritanie</li> <li>•  Mozambique</li> <li>•  Niger</li> <li>•  Ouganda</li> <li>•  République centrafricaine</li> <li>•  République démocratique du Congo</li> <li>•  Rwanda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•  Sao Tomé-et-Principe</li> <li>•  Sénégal</li> <li>•  Sierra Leone</li> <li>•  Somalie</li> <li>•  Soudan</li> <li>•  Soudan du Sud</li> <li>•  Tanzanie</li> <li>•  Tchad</li> <li>•  Togo</li> <li>•  Zambie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•  Haïti</li> </ul> <p><b>Océanie (4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•  Kiribati</li> <li>•  Salomon</li> <li>•  Tuvalu</li> <li>•  Vanuatu</li> </ul>

## II. LES PAYS DU GROUPE "G"

Le **G5 « Groupe des cinq »** informel est lancé en 1974 avec une série de réunions à Washington entre les États-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni.

Le **G6 « Groupe des six »** est un groupe créé lors d'un premier sommet au Château de Rambouillet du 15 au 17 novembre 1975, sur l'initiative du président français Valéry Giscard d'Estaing : les États-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni et l'Italie.

Le **G7 « Groupe des sept »**, est un groupe de discussion et de partenariat économique de huit pays parmi les plus grandes puissances économiques du Monde : (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni + Union Européenne).

Le **G8** (pour « Groupe des huit »), actuellement connu sous le nom **G7** (« Groupe des sept »), est un groupe de discussion et de partenariat économique de huit pays parmi les plus grandes puissances économiques du Monde : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Russie, Royaume-Uni, Italie, Canada, dont l'un (la Russie) est suspendu.

Le **Groupe des dix (G10)** est, contrairement à ce que son nom laisse entendre, un groupement informel de onze pays. Ce groupe est né dans les années 1960 et a pour but à l'origine de fournir des ressources supplémentaires (les *Accords généraux d'emprunt*, puis les *Nouveaux accords d'emprunt*) au **Fonds Monétaire International**.

### Pays membres

 Allemagne ;  Belgique ;  Canada ;  États-Unis ;  France ;  Italie ;  Japon ;  
 Pays-Bas ;  Royaume-Uni ;  Suède ;  Suisse

Le **Groupe des Douze** ou **G12** est un groupement informel de treize pays dont les **banques centrales** coopèrent pour la régulation internationale de la finance.

Le **G12** comprenait à l'origine les 10 pays membres du **Fonds Monétaire International** formant le **Groupe des Dix** établi en 1962, plus l'Espagne et l'Australie. Lorsque la Suisse rejoignit le groupe en 1984, le nom du groupe resta inchangé.

### Pays membres

 Allemagne ;  Australie ;  Belgique ;  Canada ;  Espagne ;  États-Unis ;  France ;  
 Italie ;  Japon ;  Pays-Bas ;  Suède ;  Suisse ;  Royaume-Uni

Le **Groupe des quinze (G15)** est une coalition de dix-huit pays étant membres ou observateurs du **Mouvement des non-alignés (NAM)** : Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Égypte, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigeria, Pérou, Sénégal, Sri Lanka, Venezuela et Zimbabwe.

Le G15 a été créé lors du IX<sup>e</sup> congrès du NAM à Belgrade en ex-Yougoslavie du 4 au 7 septembre 1989 et comptait à l'époque quinze membres, d'où l'appellation G15. Il sert à faire concurrence aux autres organisations économiques telles que l'**Organisation Mondiale du Commerce (OMC)** et surtout le **Groupe des huit (G8)**. Il est basé à Genève.

Le **Groupe des vingt (G20)** est un groupe composé de dix-neuf pays et de l'**Union Européenne** dont les ministres, les chefs des banques centrales et les chefs d'États se réunissent régulièrement. Il a

été créé en 1999, après la succession de **crises financières** dans les années 1990. Il vise à favoriser la concertation **internationale**, en intégrant le principe d'un dialogue élargi tenant compte du poids économique croissant pris par un certain nombre de pays.

Le G20 regroupe les membres **G8**, dix **pays à économies émergentes** plus l'**Australie** et la **Corée du Sud**. L'Espagne, et à un degré moindre les Pays-Bas, la **Pologne**, la **Belgique**, la **Suède** et la **Suisse** bien que leur PIB soient parmi les vingt premiers mondiaux n'ont pas été retenus. Parmi les principaux pays émergents non retenus nous pouvons citer l'**Iran**, la **Thaïlande**, la **Malaisie**, le **Chili**, le **Nigeria**, etc. Notons que l'**Espagne**, en tant que 13<sup>e</sup> économie mondiale, est « invité permanent » du G20.

Le **Groupe des vingt-quatre (G24)** a été créé en 1971 par le **groupe des 77**, groupe de **pays en développement**, pour coordonner les positions de ceux-ci devant la puissance du **G8**.

Le groupe, officiellement appelé *Intergovernmental Group of Twenty-Four on International Monetary Affairs and Development*, n'est pas un organe du **FMI**, mais celui-ci fournit un secrétariat au G24.

## TABLEAU 4: Pays Membres du G24

1.  Algérie
2.  Argentine
3.  Brésil
4.  Colombie
5.  Côte d'Ivoire
6.  République démocratique du Congo
7.  Égypte
8.  Éthiopie
9.  Gabon
10.  Ghana
11.  Guatemala
12.  Inde
13.  Iran
14.  Liban
15.  Mexique
16.  Nigeria
17.  Pakistan
18.  Pérou
19.  Philippines
20.  Afrique du Sud
21.  Sri Lanka
22.  Syrie
23.  Trinité-et-Tobago
24.  Venezuela

Le **Groupe des 77** aux **Nations unies** est une coalition de **pays en développement**, conçue pour promouvoir les intérêts économiques et politiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies. Il symbolise l'engagement des Nations unies à promouvoir la démocratisation des relations internationales et en constitue un facteur essentiel. Il s'agit d'unir tous les pays en développement afin que, en dépit de leur diversité, ils puissent peser sur les décisions

internationales. Créée par 77 pays, l'organisation a grandi et compte actuellement 134 pays membres. Néanmoins, il continue à être désigné comme le G77 dans les négociations et sessions de l'ONU.

Le groupe fut fondé le 15 juin 1964 par la *Déclaration commune des 77 pays* à la *Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement* (CNUCED). La première rencontre d'importance eut lieu à Alger en 1967, où fut adoptée la *Charte d'Alger* et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées. Il y a des *Chapitres du Groupe des 77* :

- à Rome (FAO) ;
- à Vienne (ONUDI) ;
- à Paris (UNESCO) ;
- à Nairobi (PNUE),
- au Groupe des 24 à Washington, D.C. (FMI et Banque Mondiale).

En juin 2013, un sommet a lieu à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, avec comme devise « Pour un nouvel ordre mondial par le bien vivre ». L'organisation a pour objectif d'éradiquer la pauvreté dans ces pays d'ici à 2030.

## TABLEAU 5: Pays Membres du G77

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| •  Afghanistan          | •  Djibouti              | •  Libye                       | •  Saint-Christophe-et-Nièves        |
| •  Afrique du Sud      | •  Dominique            | •  Madagascar                 | •  Sainte-Lucie                    |
| •  Algérie            | •  Égypte              | •  Malaisie                  | •  Saint-Vincent-et-les Grenadines |
| •  Angola             | •  Émirats arabes unis | •  Malawi                    | •  Salomon                         |
| •  Antigua-et-Barbuda | •  Équateur            | •  Maldives                  | •  Salvador                        |
| •  Arabie saoudite    | •  Érythrée            | •  Mali                      | •  Samoa                           |
| •  Argentine          | •  Éthiopie            | •  Maroc                     | •  Sao Tomé-et-Principe            |
| •  Bahamas            | •  Fidji               | •  Maurice                   | •  Sénégal                         |
| •  Bahreïn            | •  Gabon               | •  Mauritanie                | •  Seychelles                      |
| •  Bangladesh         | •  Gambie              | •  Micronésie                | •  Sierra Leone                    |
| •  Barbade            | •  Ghana               | •  Mongolie                  | •  Singapour                       |
| •  Belize             | •  Grenade             | •  Mozambique                | •  Somalie                         |
| •  Bénin              | •  Guatemala           | •  Namibie                   | •  Soudan                          |
| •  Bhoutan            | •  Guinée Bissau       | •  Nauru                     | •  Sri Lanka                       |
| •  Birmanie           | •  Guinée équatoriale  | •  Népal                     | •  Suriname                        |
| •  Bolivie            | •  Guyana              | •  Nicaragua                 | •  Swaziland                       |
| •  Bosnie-Herzégovine | •  Haïti               | •  Niger                     | •  Syrie                           |
| •  Botswana           | •  Honduras            | •  Nigeria                   | •  Tadjikistan                     |
| •  Brésil             | •  Îles Marshall       | •  Oman                      | •  Tanzanie                        |
| •  Brunei             | •  Inde                | •  Ouganda                   | •  Tchad                           |
| •  Burkina Faso       | •  Indonésie           | •  Pakistan                  | •  Thaïlande                       |
| •  Burundi            | •  Iran                | •  Palestine                 | •  Timor oriental                  |
| •  Cambodge           |   | •  Panama                    | •  Togo                            |
|  |   | •  Papouasie-Nouvelle-Guinée |   |
|  |   | •  Paraguay                  |   |
|  |   | •  Pérou                     |   |

-  Cameroun
-  Cap-Vert
-  Chili
-  Chine
-  Colombie
-  Comores
-  Corée du Nord
-  Costa Rica
-  Côte d'Ivoire
-  Cuba
-  Irak
-  Jamaïque
-  Jordanie
-  Kenya
-  Kiribati
-  Koweït
-  Laos
-  Liban
-  Lesotho
-  Liberia
-  Philippines
-  Qatar
-  République centrafricaine
-  République démocratique du Congo
-  République dominicaine
-  République du Congo
-  Rwanda
-  Tonga
-  Trinité-et-Tobago
-  Tunisie
-  Turkménistan
-  Uruguay
-  Vanuatu
-  Venezuela
-  Viêt Nam
-  Yémen
-  Zambie
-  Zimbabwe

### III. ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE DES PAYS AFRICAINS

La **méthode SWOT** ou **FFOM** a été choisie comme outil d'analyse dans le cadre de notre étude.

Ces réflexions mèneront graduellement à l'élaboration d'un plan stratégique de développement des pays africains.

Les résultats de l'analyse ci-dessous nous présentent pour chaque niveau investigué les points forts et les points faibles de même que les opportunités et les menaces identifiées.

**Tableau 6: Analyses SWOT des résultats**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ressources en matières premières abondantes ;</li> <li>• 30 millions km<sup>2</sup></li> <li>• 30% désert parcouru par des grands fleuves (nil-congo-zambeze-niger)</li> <li>• 20% de forêt, 2<sup>ème</sup> poumon de la planète avec un beau gisement de biodiversité</li> <li>• 30% de réserves minières mondiales (avec plus de 60 types de métaux et minerais) <ul style="list-style-type: none"> <li>– 40% réserves d'or</li> <li>– 60% réserves de cobalt</li> <li>– uranium, cuivre, diamant, manganèse, nickel.</li> </ul> </li> <li>• 10% réserves de pétrole et gaz</li> <li>➤ Main d'œuvre abondante ;</li> <li>➤ Population jeune et dynamique</li> <li>➤ Abondance des sites touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Les indicateurs d'ordre démographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeurs élevées des taux de natalité, de fécondité, de mortalité infantile ;</li> <li>- faible espérance de vie ;</li> <li>- extrême jeunesse de la population ;</li> <li>- et fort pourcentage d'inactifs.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Les indicateurs touchant les faits de consommation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pays caractérisés par la sous-consommation : une alimentation insuffisante en volume et en qualité ;</li> <li>- une faiblesse de la consommation moyenne d'énergie, de biens et services.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Indicateurs concernant les faits de production et d'organisation.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pays caractérisés par la prédominance ou une grande importance du secteur primaire, minier et surtout agricole ;</li> <li>- une exigüité du secteur industriel, une hypertrophie du secteur tertiaire ;</li> <li>- une désarticulation, des structures économiques ;</li> <li>- une sous-production générale avec des techniques archaïques, de faibles rendements, une exportation</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Existence des structures de lutte contre la pauvreté et de la corruption</li> <li>➤ Création d'une institution chargée de la migration et du développement</li> <li>➤ Mettre à profit les compétences des organisations internationales comme l'OIM, le PNUD et l'OIT</li> <li>➤ Diffusion des informations sur les possibilités d'investissement</li> <li>➤ Lutte contre la corruption</li> <li>➤ Instauration de la primauté du droit</li> <li>➤ Participation des expatriés à des projets de Co-développement.</li> <li>➤ la découverte en 2003 au Tchad du plus vieil australopithèque (toumai - 7 millions années) confirme l'Afrique comme berceau de l'humanité</li> <li>➤ c'est de l'Afrique qu'est parti l'aventure humaine du progrès - développement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- langage, feu, poterie</li> <li>- techniques communautaires de chasse/pêche !!! décollage élevage/agriculture</li> </ul> </li> <li>➤ Plusieurs pays sont membres du G20 et du G77</li> </ul>	<p>prépondérante de matières premières, une faible accumulation de capital et de l'investissement productif, une place importante du secteur informel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Indicateurs d'ordre sociologique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la faiblesse des revenus ;</li> <li>- moyens par habitants, la faiblesse du niveau de vie ;</li> <li>- des inégalités sociales flagrantes ;</li> <li>- l'étroitesse de la classe moyenne ;</li> <li>- l'ampleur du chômage et du sous-emploi ;</li> <li>- le travail précoce des enfants ;</li> <li>- les inégalités liées au genre : infériorisation et assujettissement de la femme ;</li> <li>- taux d'analphabétisme élevé ;</li> <li>- carence de l'assistance sociale.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Indicateurs d'ordre politique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fréquence jusqu'à ces dernières années de régimes autoritaires ;</li> <li>- subordination économique et diplomatique ;</li> <li>- fraudes électorales ;</li> <li>- Salaire très bas des fonctionnaires : source de corruption</li> <li>- mauvaise gouvernance.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Indicateurs d'ordre spatial</b> Pays caractérisés :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- par des territoires nationaux mal intégrés ;</li> <li>- par la faiblesse des infrastructures de communication et des circuits économiques ;</li> <li>- par de fortes disparités régionales ;</li> <li>- une excessive concentration humaine et économique dans les grandes villes (généralement les capitales).</li> </ul> </li> <li>➤ recours à la force pour accéder au pouvoir ou remettre en cause les régimes             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 186 coups d'état entre 1956 – 2001 dont la moitié entre 1980-1990 (P.A.S., fin de la guerre froide)</li> <li>- annulation des élections</li> <li>- non-respect de la constitution                 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ faible démocratisation des régimes (dictatures)                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- muselage de la société civile</li> <li>- anéantissement des partis d'opposition</li> <li>- liberté de presse souvent bafouée                         <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ persistance des conflits longs et couteux en vies humaines</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Tchad (40 ans), Soudan (37 ans), Erythrée (30 ans), Angola (27 ans) etc...</li> <li>- 26 conflits entre 1963-1998:                     <ul style="list-style-type: none"> <li>• exacerbations des particularismes religieux ethniques et tribaux...</li> <li>• absence de sanctions à l'égard des violations des droits de l'homme</li> <li>• enjeux économiques sous l'impulsion des puissances extérieures (exploitation richesses naturelles ou stratégiques)</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 474 millions affectées (61% population)</li> <li>- 3 millions de réfugiés, 7 millions de morts et 20 millions de déplacés aux conditions précaires</li> <li>➤ déficit en qualité/quantité des RH du fait des lenteurs dans la sante et l'éducation             <ul style="list-style-type: none"> <li>• écart fracture numérique, risque d'isolement de l'Afrique</li> <li>• pandémie du sida</li> </ul> </li> <li>- 10% population adulte atteinte du sida</li> <li>- 60% personnes vivant avec le VIH sont en Afrique</li> <li>- en 2004, 3.1 millions ont contacté le virus et 2.3 millions en sont mortes (équivalent a 8 tsunamis)</li> <li>- recul de l'espérance de vie             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ insécurité juridique et judiciaire</li> </ul> </li> <li>- fondamentaux de l'état de droit en péril</li> <li>- environnement de l'investissement peu crédible</li> <li>- protection juridique des citoyens précaire             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ persistance de la corruption</li> </ul> </li> <li>- bas salaires des fonctionnaires qui demandent des pots- de-vin ou qui détournent à leur profit</li> <li>- manque de transparence</li> <li>- inefficacité des cadres juridiques et le non-respect des lois est un frein aux enquêtes</li> <li>- tolérance du public (un fait dans certains pays)</li> </ul>
--	---

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Amélioration des secteurs clés tels que l'éducation, la santé l'agriculture, les infrastructures...</li> <li>➤ La lutte contre la pauvreté</li> <li>➤ Intégration des pays africaine dans l'Union Européens</li> <li>➤ L'adhésion des bailleurs à la mission telle que définie</li> <li>➤ L'informatique et les NTIC (Accès Internet Applications et services en ligne ...)</li> <li>➤ L'industrialisation</li> <li>➤ L'agriculture</li> <li>➤ Le tourisme</li> <li>➤ L'élevage</li> <li>➤ L'énergie solaire</li> <li>➤ L'énergie éolienne</li> <li>➤ Utilisation des matériaux locaux pour limiter les importations</li> <li>➤ Agro-alimentaire</li> <li>➤ <b>UNION AFRICAINE</b> : instrument stratégique pour relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Les conflits et l'insécurité</u></li> <li>➤ La tension sociale forte</li> <li>➤ Plusieurs Territoires menacées par le terrorisme</li> <li>➤ La corruption</li> <li>➤ Risque d'instabilité politique</li> <li>➤ Le niveau d'éducation faible</li> <li>➤ Le manque d'<u>infrastructures</u></li> <li>➤ Les infrastructures inter-étatiques trans-Afrique sont inexistantes rendant l'intégration régionale difficile</li> <li>➤ Taux d'analphabétisme élevé</li> <li>➤ Taux de chômage élevé</li> <li>➤ Forte prévalence de la pauvreté malgré la croissance économique</li> <li>➤ Le Taux de prévalence VIH élevé</li> <li>➤ Le Taux de change trop élevée</li> <li>➤ La Déforestation</li> <li>➤ L'Agriculture reste vivrière</li> <li>➤ L'explosion démographique</li> <li>➤ La Croissance démographique</li> <li>➤ L'émigration</li> <li>➤ Afrique disséquée par des intérêts extérieurs (invasion colonialiste) malgré des résistances et des stratégies multiformes de refus échappe a l'initiative des africains</li> <li>➤ <b>FAIBLE DEVELOPPEMENT AGRICOLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sols marqués par la latéritisation et assez fragiles exceptés les sols d'origine volcanique des bassins</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>NEPAD</b> : New Partnership for Africa's Development (nouveau partenariat pour le développement)             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ infrastructures</li> <li>○ éducation/formation</li> <li>○ sante</li> <li>○ agricultures</li> <li>○ TIC</li> <li>○ environnement</li> <li>○ accès aux marchés des pays développés</li> </ul> </li> <li>➤ <b>INTEGRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ atténuer, voire éliminer les sources de conflits</li> <li>○ élargissement des marchés nationaux et l'harmonisation des cadres règlementaires</li> </ul> </li> <li>➤ Création des Partenariats économiques et politiques avec l'extérieur du monde</li> <li>➤ Grands évènements : Coupes d'Afrique et Coupes du monde du football organisé en Afrique</li> </ul>	<p>fluviaux et lacustres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de révolution agraire et industrielle ! exploitation agricole manuelle fortement dépendant de l'extérieur (intrants – écoulement)</li> <li>- pluviométrie capricieuse et incertaine</li> <li>- production: coton (7.6%) cacao (69.8%) café (15.7%) mais (6.8%) banane (17.8%) manioc (54.4%)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>ELEVAGE HANDICAPE PAR 2 FACTEURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence mouche tsé-tsé et trypanomiase</li> <li>- présence de l'anophèle et malaria</li> </ul> </li> <li>➤ <b>CONFLITS SOCIAUX ET CULTURELS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fortes migrations des populations (espace disponible)</li> <li>- une instabilité des établissements humains peu propice à l'accumulation</li> <li>- une itinérance du travail rural peu propice au progrès</li> </ul> </li> <li>➤ <b>AFRIQUE, CONTINENT EN MARGE DE L'ECONOMIE MONDIALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 832 millions d'habitants soit 13% de la population mondiale</li> <li>- L'Afrique ne reçoit que 1% des investissements directs</li> <li>- L'Afrique n'assure que 1% PIB et 2% du commerce mondial en net recul par rapport aux années 60</li> <li>- Très faible IDH</li> <li>- l'Afrique n'occupe qu'une place négligeable dans l'économie mondiale</li> <li>- 34 PMA sur 48 dans le monde</li> <li>- 40% d'africains vivent avec moins de 1.25\$/jour/personne (seuil de pauvreté de la BM)</li> <li>- 200 millions ne mangent pas à leur faim</li> <li>- insécurité alimentaire due aux calamités naturelles (sécheresse-inondations-prédateurs)</li> <li>- Pour survivre et amorcer son développement, l'Afrique continue de dépendre de l'extérieur d'où des interrogations sur l'efficacité des P.A.S. mis en œuvre depuis 1980 par le FMI et la BM</li> </ul> </li> <li>➤ <b>INDUSTRIE FAIBLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12% population active</li> <li>- faible pouvoir d'achat des populations</li> <li>- cout élevé des facteurs de production (eau -électricité- transports)</li> <li>- marche étroit / infrastructures</li> <li>- ingérences des politiques dans la gestion</li> </ul> </li> </ul>
---	---

#### IV. FREINS AU DEVELOPPEMENT DES PAYS AFRICAINS

Les théories sur les freins au développement économique sont nombreuses, diverses et leur audience a évolué avec le temps. Cette question porte également une importante charge émotionnelle, touchant à la fois aux modèles politiques, à des questions historiques sensibles (la colonisation) et aux susceptibilités nationales (de la question de la souveraineté nationale à celle de l'adéquation des traditions et mentalité d'un pays avec le développement économique).

### L'héritage du colonialisme

La répartition géographique des pays développés et en développement coïncide en grande partie avec le découpage :

- pays colonisateurs et colonisés avant la première révolution industrielle, d'une part ;
- pays colonisés entre la révolution industrielle et la veille de la Seconde Guerre mondiale d'autre part.

Partant de cette constatation, certains analystes attribuent une grande partie du maldéveloppement à cette colonisation post-révolution industrielle.

Le pivot du développement a été l'invention de la locomotive à vapeur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, le transport des matières premières était très onéreux, il était plus intéressant de créer un atelier de fabrication proche du lieu de production des matières premières. C'est ainsi que les colonisations précédentes (annexion du royaume du Nam Viêt à l'Empire chinois au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., colonisation de la Gaule par Jules César en 52 av. J.-C., colonisation d'une partie de l'Espagne par les Maures entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, colonisation de l'Amérique du Sud par les Conquistadors au XV<sup>e</sup> siècle puis de l'Amérique du Nord par les émigrants européens au XVII<sup>e</sup> siècle...) ne se sont pas accompagnées d'un creusement entre les pays colonisés et colonisateurs, mais plutôt d'un échange technique et culturel, d'une « mise à niveau ».

L'invention de la machine à vapeur a eu un effet double : il a permis de faire baisser le coût du transport, et il a augmenté le coût de construction et logistique d'un atelier, le point critique n'étant plus l'approvisionnement en matière première du produit fini, mais l'approvisionnement en charbon. Il est donc devenu plus intéressant pour les pays colonisateurs d'importer des matières premières en métropole pour créer des ateliers, puis des usines, proches du lieu d'extraction du charbon et du lieu de vente du produit fini (marché intérieur), profitant d'une main d'œuvre colonisée (parfois esclave jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle) et métropolitaine (classe ouvrière émergente issue de la paysannerie) à très bas coût. À partir de ce moment, il n'y a plus eu diffusion de la technologie vers le pays colonisé, mais développement du marché intérieur du pays colonisateur.

### Une orientation industrielle et agricole inadaptée

À partir de la révolution industrielle, la transformation de la matière s'est donc développée dans le pays colonisateur, tandis que la production des pays colonisés a été favorisée essentiellement dans le secteur primaire par l'octroi de marche réserve chez le colonisateur. Or, l'exportation de matières premières, si elle est une source de revenus pour le pays, peut contribuer paradoxalement à son appauvrissement si elle n'est pas payée à un prix "juste" - "*fair trade*".

Durant la colonisation, certains pays sont passés d'une agriculture traditionnelle à des cultures de rente, comme le coton, le café, le cacao ou l'arachide. D'une part cela a mis en danger la sécurité alimentaire des pays colonisés - cette affirmation est très controversée, ce ne sont pas les zones de productions de cultures de rente qui sont en insécurité alimentaire en général. Les systèmes agraires où les cultures de rente sont inclus sont généralement plus diversifiées et de fait moins susceptibles de souffrir de pénuries alimentaires. Les paysans n'ont dans ces zones jamais cessé de produire des cultures vivrières. Toutefois les productions agricoles destinées à être vendues sur le marché mondial, sans sécurité de revenus en raison de la fluctuation des cours mondiaux, sont également une source de vulnérabilité au niveau des producteurs mais aussi au niveau des États.

## **Un déficit démocratique**

La colonisation n'a ni favorisé ni empêché l'émergence de démocratie au sein des pays colonisés. D'une part le régime colonial, même pratiqué par une démocratie libérale, n'a pas inculqué de valeurs démocratiques à ses habitants, et d'autre part il n'a que rarement favorisé l'éducation et l'apparition d'une élite intellectuelle capable de diriger. Dans certains cas, les puissances coloniales ont même joué sur les dissensions interethniques ou interreligieuses pour asseoir leur pouvoir (« diviser pour régner »), par exemple dans le cas de la colonisation de l'Inde par l'Angleterre qui a mené à la séparation de l'Inde et du Pakistan après la décolonisation.

Lorsque la décolonisation s'est réalisée par une guerre, des régimes autoritaires ont souvent succédé — directement ou après une transition démocratique — au régime colonial. Certains citent l'exemple du FLN en Algérie ou du FLN au Viêt Nam. Lorsqu'elle s'est faite par accord, les pays ont été découpés sans tenir compte des ethnies ni des traditions, donnant des pays aux frontières rectilignes sans unité culturelle, et aux ressources réparties aléatoirement.

L'impact du système politique sur le niveau de développement économique reste sujet de débat. La tradition politique libérale occidentale lie les deux phénomènes. Elle estime notamment que :

- la démocratie permet de sanctionner les erreurs de ses dirigeants, y compris dans le domaine économique, tandis qu'une dictature risque de s'enfermer dans un dogmatisme sans rapport avec la réalité (les libéraux citent en exemple la courte durée de la nouvelle politique économique en URSS);
- le développement humain ne se résume pas à la production industrielle et à la rentabilité financière.

À l'inverse, des exemples contraires montrent que le développement économique est possible sous des régimes politiques non libéraux. Il était d'usage de citer les exemples de l'Union soviétique, ou la Chine après 1949, la Corée du Sud de 1950 à la fin des années 1980.

Les régimes autoritaires asiatiques prônent l'existence d'une « voie asiatique » vers le développement, qui ne passerait pas par la case politique de la démocratie libérale. La Corée du sud a pu incarner ce modèle jusque dans les années 1980. La Chine le défend actuellement.

## **Une explosion démographique**

Dans les pays colonisés, l'amélioration des conditions de santé (notamment les vaccinations) est arrivée brutalement. Pendant une à deux générations, les familles font donc toujours autant d'enfants, mais le taux de mortalité baissant, cela provoque une croissance démographique rapide qui, si elle se prolonge longtemps, peut contribuer à freiner le développement.

## **Le néocolonialisme**

Les anciens pays colonisateurs ont en général gardé des liens étroits avec les anciennes colonies. Celles-ci ayant souvent d'importantes ressources minières et pétrolières, les pays développés ont tout intérêt à avoir un accès privilégié pour diminuer leur dépendance vis-à-vis d'autres fournisseurs jugés moins fiables. Par ailleurs, chaque pays ayant une voix à l'ONU, il est également intéressant d'avoir la faveur de gouvernements étrangers.

Ces considérations ont poussé certains gouvernements de pays développés à aider, financièrement et militairement, des dictatures. L'aide au développement des États est également souvent davantage répartie selon des critères politiques que selon des considérations humaines. À ceci s'ajoute la situation de la Guerre froide, avec la constitution de « glacis stratégiques », la création de bases militaires et des coups d'État soutenus par les deux grands blocs.

On qualifie cette situation de « néocolonialisme ». Dans le cas de la France, on parle du « pré carré », ou de la « Françafrique ».

## **Critiques de ce modèle**

La diversité géographique et historique des pays et sous-continent en développement est très grande, ce qui a influé sur le mode de colonisation ou de dépendance puis sur la période de développement.

Ce modèle est un modèle « initial », il considère les conditions initiales lors de la décolonisation (dans les années 1950-1960), mais pas les événements ultérieurs. Par ailleurs, la colonisation a aussi mis en valeur des ressources inexploitées (minières, agricoles), même si elle a introduit un système d'échange déficitaire.

Il existe pour chaque point des contre-exemples. Par exemple

- absence ou faiblesse de formation d'une élite intellectuelle : dans les pays où une élite intellectuelle existait déjà, le colonisateur a en général conservé cette élite ; par exemple :
  - lorsque la France a colonisé l'Indochine, il existait déjà une élite intellectuelle gouvernante héritée du système mandarin confucéen ; la France a maintenu cette élite et a même envoyé ses membres se former en métropole (cela permettait de couper cette élite du peuple et d'éviter la structuration d'une résistance intellectuelle) ;
  - l'Angleterre a également continué à former les personnes issues des hautes castes indiennes ;
- absence d'autosuffisance alimentaire due à des cultures de rente : le Cameroun, qui possède son autosuffisance alimentaire, est bien en déclin économique depuis environ dix ans ;
- l'exode rural dû à un appauvrissement des paysans en raison de la culture orientée vers les produits de rente : dans certains pays, on assiste à un exode rural similaire mais provoqué par la

désertification, comme en Mauritanie où la population afflue vers Nouakchott non pour y trouver du travail (80 % de chômage).

## **Les théories anti-économiques**

Les théories antiéconomiques, par exemple celles de la décroissance soutenable, généralement originaires des pays développés, visent à freiner le développement industriel. Cela contribue au climat d'hostilité envers certains pays émergents. D'ores et déjà certains sont accusés de désorganiser la demande sur le marché des ressources naturelles, l'utilisation de celles-ci et le contrôle de ces marchés étant jusqu'ici largement réservés aux pays développés. Par ailleurs les pays développés acceptent mal, vu la hausse des prix de ces matières produites le plus souvent par des pays en développement, le fait que la dégradation des termes de l'échange se soit inversée en faveur des pays qualifiés par l'expression de « Sud ».

## **Facteurs internes**

### **La mauvaise gouvernance**

Les critiques sur les causes politiques intérieures du sous-développement ont connu leur essor dans les années 1980, dans le sillage du renouveau des idées économiques libérales. Cette critique s'appuyait donc sur l'action des régime des pays en voie de développement", généralement inspirés par des exemples d'économie dirigée ou des régimes socialistes.

Avant cette période, ce type de critique avait un écho marginal en raison de la proximité avec la période de décolonisation : critiquer les erreurs politiques intérieures peut être assimilé à de l'ingérence dans les affaires d'un pays souverain. Et, dans les années 1970, une part du sous-développement était masquée par la flambée des prix des matières premières qui produisent nombre de pays sous-développés.

Dans les années 1990, les États-Unis ont propagé la notion de "bonne" ou de "mauvaise gouvernance", notamment en Afrique (avec l'exemple de l'Ouganda, visité par Bill Clinton en 1998).

La mauvaise gouvernance est en règle générale la première cause de sous-développement. Cette mauvaise gouvernance est identifiable selon les symptômes suivants :

- Intérêts personnels privilégiés et fait du prince ;
- Incompétence administrative; administration tatillonne et bureaucrate
- Développement de réseaux de corruption et détournement de l'argent public;
- Dépenses d'infrastructures délaissées au profit de dépenses de fonctionnement ou d'apparat ;
- Mobilisation des ressources du pays dans la construction d'éléphants blancs ;
- Mauvais choix stratégiques de développement et surendettement ;
- Insécurité des investissements ;
- Insécurité alimentaire.
- Maintien d'un analphabétisme élevé, qui limite le désir de révolte face à une administration incompétente.

La mauvaise gouvernance met en cause la façon dont le pays est gouverné et non la qualité intrinsèque du pays. Elle est en général rejetée par les gouvernements en question, qui s'estiment bons gestionnaires de la chose publique. Elle est la principale cible des bailleurs internationaux, comme le FMI ou la banque mondiale qui cherchent à imposer depuis 1980 une conception néo-libérale.

### **La corruption**

Il existe une forte corrélation entre le niveau de développement et le niveau de corruption tel que mesuré par Transparency International. On peut classer la corruption en trois grands groupes :

- Corruption anecdotique : c'est le cas des pays développés où la corruption en vue d'obtenir un passe-droit reste anecdotique dans la vie économique; la récente crise des subprimes, le rôle croissant des paradis fiscaux, la forte dépendance des media à l'égard de la publicité (en moyenne deux tiers de leurs recettes) et donc des groupes industriels et financiers qui les contrôlent souvent directement amènent à nuancer pour beaucoup d'observateurs cette idée reçue.
- Corruption pour obtenir un passe-droit : dans beaucoup de pays en développement, un système de corruption, renchérissant les coûts de l'investissement, est mis en place en vue d'obtenir des passe-droits auprès d'administrations bureaucratiques et tatillonnes ;
- Corruption pour obtenir droit : dans certains pays moins avancés, on observe un système poussé de corruption en vue d'obtenir n'importe quel droit (papier de l'administration, retrait postal, sortie de marchandises du port, soins à l'hôpital, etc.). Ce système pénalise les entreprises de la zone en renchérissant leurs coûts, ce qui dégrade leur compétitivité. Elles n'ont aucun moyen de la contourner et la corruption devient une sorte d'impôt privatisé prélevé par les fonctionnaires pour leur compte. Les élites dirigeantes bénéficiant en général de ce système, elles ne le combattent pas, voire parfois l'encouragent pour obtenir la paix sociale chez les fonctionnaires.

### **L'atrophie du système judiciaire**

L'état du système judiciaire est un point central du développement. En effet, l'investissement de capitaux étrangers dans un pays est fortement lié à la sécurité juridique de cet investissement. Les investisseurs ayant une aversion au risque privilégient toujours, à coût égal, le système judiciaire le plus fiable.

La présence d'un système judiciaire prémunit également contre le « fait du prince ». En effet, de nombreuses sociétés qui avaient investi en Afrique se sont vu confisquer leurs investissements par des gouvernements africains sans pouvoir obtenir de justes réparations pour leur préjudice devant la justice (c'est par exemple le cas de France Télécom en Centrafrique ou au Gabon).

Ces États, ayant démontré aux investisseurs l'absence d'« État de droit » sont aujourd'hui boudés par ceux-ci dans les secteurs où la rentabilité ne compense pas le risque pris (ou supposé être pris).

### **Les politiques économiques**

Les partisans du libéralisme économique ont diffusé dans les années 1980 l'idée que le sous-développement était imputable à la mise en place, dans la plupart des pays décolonisés ou sous-développés, de systèmes d'économie dirigée, voire de régimes "socialistes" sur le modèle soviétique. La critique libérale estime donc que ces échecs sont moins la cause de la nature des pays concernés que de l'absence de libéralisme économique. Comme pour tout système étatique, le sous-développement viendrait de l'absence d'initiative individuelle, de création et de développement d'entreprises privées, de l'absence de concurrence, etc. À l'inverse, les choix étatiques sont supposés inefficaces par la critique libérale, sans compter les risques de dérive en matière de gouvernance (lire plus haut).

### **Facteurs culturels**

Le sous-développement de certaines régions du monde a longtemps été attribué par l'Occident à des causes sinon raciales, c'est-à-dire culturelle. Ce type de critique, qui fait porter la responsabilité du sous-développement aux populations en souffrant, a repris de l'ampleur depuis les années 1980-1990 après une phase de discrétion dans les années 1960-1970.

Ce type de critique établit un lien essentiel entre culture (notamment la religion, les mentalités, la structure sociale) et le développement. Ce courant de pensée s'inscrit dans le sillage de l'ouvrage fondateur du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1904-1905). Sans insister sur le côté religieux, l'historien américain David Landes (né en 1924) attribue à la culture et aux mentalités européennes le développement économique, estimant en contrepoint que les autres cultures ne parviennent pas un même résultat (*Richesse et pauvreté des nations*, 2000). Sa thèse a cependant été accusée d'eurocentrisme.

### **Le poids des traditions**

Les pays développés à forte productivité et bénéficiant de ce fait d'un niveau de vie élevé mettent en général en œuvre une sécurité sociale, une entraide « obligatoire » en cas de maladie, d'accident ou pour la vieillesse. Les pays en développement n'ont en général pas cette solidarité d'État, les « accidents de la vie » sont pris en charge par la solidarité entre individus. L'intégration dans le groupe est donc une nécessité liée à la survie. Par ailleurs, dans des pays où l'âge moyen est faible, les personnes âgées sont celles qui ont survécu, et leur comportement est donc un modèle. Ces deux éléments expliquent l'importance des traditions dans les pays en développement : en tant que facteur d'intégration au groupe et que modèle à suivre, ils constituent véritablement un élément fondamental de la survie.

Mais la perpétuation des traditions est aussi considérée comme un facteur d'immobilité de la société, les mentalités s'adaptant difficilement à l'évolution de l'environnement économique et social du pays. Dans ce domaine, un changement de mentalité se fait à l'échelle d'une génération, et en général de manière hétérogène dans le pays. Il faut donc plusieurs générations pour que l'adaptation des mentalités ait lieu.

Dans certains cas, c'est la mentalité globale de la société traditionnelle qui a été perçue par certains penseurs comme un frein au développement. En Inde, la société est organisée traditionnellement en castes ; chaque caste correspond à un niveau social et à un type d'emploi traditionnel, et il est, dans ce système, impensable de changer de caste : la naissance est une fatalité,

une personne née dans une basse caste paie le prix de son mauvais comportement dans une vie antérieure. Il y a donc traditionnellement peu de volonté d'améliorer ses conditions de vie, de se projeter vers un avenir meilleur (celui-ci viendra dans la prochaine incarnation). Ce modèle fataliste et cyclique (contrairement au modèle ascendant de la pensée occidentale) a été considéré comme un frein au développement.

Dans d'autres cas, ce sont des éléments concrets des traditions sociales qui sont considérés comme des freins au développement économique.

Aux Comores et plus particulièrement en Grande Comore existe une tradition du grand mariage : dans sa vie, un homme doit organiser un grand mariage fastueux (qui n'est pas nécessairement son premier mariage) ; une grande partie des revenus est donc épargnée pour ce grand mariage et ne peut donc être investie dans des projets. Par ailleurs, la tradition veut aussi que l'on ait une grande maison en dur ; on voit donc fréquemment des fondations en attente de murs, ou des murs en attente de toit, tandis que la famille vit dans des cases de tôle ou de bois avec des problèmes de salubrité et de maladies liées à l'amplitude thermique. Une des solutions d'amélioration de l'habitat serait les constructions modulaires (faire une petite pièce en entier, puis lorsque l'on a de l'argent construire une autre pièce attenante), mais elle se heurte aux traditions. Voir Culture des Comores.

On peut encore citer les traditions de mutilation sexuelle de nombreuses femmes dans certains pays (excision et infibulation), et d'une manière générale la condition de la femme dans de nombreuses sociétés.

Certains penseurs, notamment issus de pays en développement, critiquent l'insistance mise sur ces facteurs culturels. Ils soulignent que les populations des pays développés n'ont souvent pas conscience que leur propres traditions ont mis plusieurs siècles à évoluer. À titre d'exemple, le droit de vote des femmes en France date de 1945, plus d'un siècle et demi après la proclamation de l'égalité des citoyens.

On est donc confronté à deux défauts opposés<sup>[réf. nécessaire]</sup> :

- de la part des pays développés : la dimension traditionnelle est parfois négligée dans les opérations d'aide au développement, les acteurs n'ont pas conscience que dans l'esprit des populations, remettre en cause les traditions c'est remettre en cause leur survie ;
- d'autre part les habitants des pays développés ont tendance à avoir une image stéréotypée, voir caricaturale, des populations en développement qui connaissent des transformations accélérées depuis 50 ans.

## La démographie

En raison de la forte mortalité précoce et infantile, les familles des sociétés « traditionnelles » ont de nombreux enfants ; par ailleurs, en raison de l'absence d'un système d'assurance vieillesse (retraite), les enfants sont ceux qui vont permettre aux parents de survivre lorsqu'ils ne pourront plus eux-mêmes travailler (solidarité inter-génération). Le fort nombre de naissances est là pour compenser la forte mortalité, c'est ce que certains nomment « l'équilibre de la misère ».

Dans les pays développés, la natalité a lentement baissé après l'amélioration des conditions de santé et de vie, mais aussi avec l'amélioration de la condition des femmes, qui se sont vu offrir un autre avenir que celui uniquement de mère. Les pays en développement, au contraire, ont vu arriver des améliorations sanitaires rapides et donc une forte baisse de la mortalité qui a certes entraîné une baisse de la natalité pour rétablir un certain équilibre, mais seulement une à deux générations plus tard. Ce décalage a entraîné un taux de croissance démographique rapide, supérieur à 2 % par an, pendant quelques décennies.

Ceci pose alors un problème de répartition des richesses, qui induit un sentiment d'insécurité sociale et donc peut contribuer à maintenir une natalité élevée.

L'Afrique subsaharienne est le seul sous-continent qui a maintenu jusqu'après l'an 2000 un indicateur conjoncturel de fécondité, qui correspond au nombre moyen d'enfants par femme, supérieur en moyenne à 5. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer cette spécificité : les taux de mortalité général et infantile ont certes fortement baissé malgré la catastrophe du Sida, mais plus lentement qu'en Asie; la densité initiale utile ou par kilomètre carré cultivable était faible en 1950 mais elle a quadruplé depuis et devrait encore doubler au minimum jusqu'en 2050; les taux d'alphabétisation particulièrement des femmes ainsi que d'urbanisation étaient très faibles en 1950 ; le souvenir de l'esclavage, la forte diversité ethnique et linguistique comparativement à l'Asie, la polygamie statistiquement plus fréquente qu'ailleurs, le statut de la femme souvent peu élevé, la faiblesse du développement économique, la "balkanisation" politique ont pu contribuer également au maintien de cette forte fécondité. Depuis le début des années 1990 la fécondité commence à diminuer lentement en liaison avec l'augmentation d'indicateurs de modernisation (durée de vie moyenne, densité utile, taux d'alphabétisation et d'urbanisation, taux d'accès à la radio, télévision), mais aussi en liaison semble-t-il avec la dégradation d'autres indicateurs dans beaucoup de pays correspondant à ce que les démographes appellent la transition de crise de la fécondité (stagnation ou baisse du PNB par habitant, dégradation de l'habitat urbain...). Cette transition devrait se poursuivre selon les projections de l'ONU jusqu'en 2040.

On observe une certaine corrélation entre la vitesse de la transition de la fécondité et celle de la croissance économique par habitant: les deux sont maximales en Asie de l'Est, minimales en Afrique subsaharienne, intermédiaires ailleurs. L'hypothèse la plus vraisemblable est que des facteurs tiers influencent en amont les deux variables. En Asie des moussons la densité utile élevée a souvent favorisé d'importantes réformes sociales agraire, éducative, sanitaire, féministe etc. comme en Asie de l'Est, donc une transition rapide de la fécondité. La politique économique a alors favorisé la révolution verte ainsi que, compte tenu de la faiblesse des exportations de produits primaires, une transition précoce dès les années 1960 vers les exportations de produits manufacturés. Ceci a permis à ces pays d'Asie d'accélérer leur croissance après 1980.

Les facteurs opposés, faiblesse de la densité utile et des réformes sociales, maintien de la prédominance des exportations primaires sont observés notamment en Afrique et en Amérique latine. Les fortes fluctuations puis la baisse du prix des matières premières après 1980 sont en grande partie induites par les politiques néolibérales et monétaristes américaines de taux d'intérêt réel élevé. La stagnation de la demande occidentale et l'effondrement des prix à l'exportation conduisent au surendettement, puis aux plans d'ajustement structurels néo-libéraux conduits par le FMI et à une croissance ralentie, voire parfois une baisse du PNB par habitant.

Le maintien d'un indicateur de fécondité élevé, supérieur à quatre enfants par femme, concerne aujourd'hui moins de 20 % de la population mondiale majoritairement en Afrique subsaharienne. Il apparaît généralement à la fois comme une résultante et un facteur de faible développement. La croissance démographique rapide prolongée en effet accroît la part de l'épargne et de l'investissement nécessaire au simple maintien du niveau de vie: cet investissement est qualifié de démographique par Alfred Sauvy. Corrélativement cette croissance rapide amenuise considérablement et parfois annule la part de l'épargne et de l'investissement nationaux qui permettent la hausse du niveau de vie: cet investissement est dit économique.

On est donc confronté ici à une relative inadéquation culturelle et comportementale par rapport aux conditions réelles de vie.

### **Le poids du secteur primaire**

Le secteur primaire (agriculture et matières premières, notamment minières) a un poids majeur dans l'économie des pays en développement.

Or, le secteur primaire présente des fragilités :

- les fluctuations des cours des matières premières agricoles ou minières sur le marché mondial ne garantissent pas une stabilité des revenus,
- lorsqu'ils importent des produits finis, les pays en développement importent leurs matières premières transformées avec une forte valeur ajoutée, ce qui creuse l'appauvrissement. Par exemple, les pays en développement vendent du minerai de fer et rachètent des tracteurs produits avec ce fer. Gandhi a dénoncé la vente aux indiens de vêtements fabriqués en Angleterre à partir du coton indien.

La situation est similaire en ce qui concerne l'agriculture de rente, c'est-à-dire produisant des végétaux comme matières premières pour l'industrie (coton pour le textile, café ou arachide pour l'agro-alimentaire...) ou comme nourriture pour l'exportation, mais aussi parfois comme matières premières de la drogue (la coca, le pavot et le cannabis). Cette paupérisation des agriculteurs peut entraîner un exode rural, qui n'est pas motivé par une mutation industrielle comme cela s'est passé dans les pays développés, mais par la faiblesse croissante ou l'absence de revenus. Les paysans arrivant en ville n'y trouvent pas une reconversion professionnelle, mais une concentration de misère.

L'orientation vers une culture de rente met souvent également en danger la sécurité alimentaire du pays, puisqu'une partie de l'agriculture ne produit plus pour le marché alimentaire intérieur, et est même un facteur d'obésité. En effet, en raison du faible coût du sucre et des huiles sur le marché mondial, productions qui sont parfois promues et subventionnées par les gouvernements des pays en développement, ces denrées sont les plus disponibles et les moins chères. On dénombre ainsi 115 millions d'obèses dans les pays en développement.

Enfin, l'extraction importante de matières premières peut provoquer le phénomène de maladie hollandaise dit *dutch disease* qui mène à la désindustrialisation du pays. Les exportations par exemple de pétrole induisent un taux de change élevé qui détruit la compétitivité industrielle et donc diminue l'emploi dans le secteur secondaire.

Depuis 1980 les pays d'Afrique, du Moyen Orient et d'Amérique latine qui ont conservé une structure traditionnelle d'exportations fondées majoritairement sur les produits primaires sont ceux qui ont connu la croissance économique la plus faible.

## **Le commerce extérieur**

### **La dette**

L'économie mondiale après la Seconde Guerre Mondiale a été modelée par les accords de Bretton Woods, et notamment la création de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et du Fonds Monétaire International (FMI).

Ces organismes, financés par les pays développés, ont accordé des prêts aux pays en développement. Se posent alors trois problèmes :

- l'utilisation de ces prêts : dans un certain nombre de cas, les actions menées avec cet argent n'ont pas eu d'efficacité en termes de développement ; des personnes ont très tôt dénoncé un prêt visant à financer du matériel et des travaux vendus et effectués par les pays développés, donc finalement des subventions des pays développés à leurs propres entreprises;
- les conditions des prêts : les organismes de prêt exigent souvent des réformes économiques de la part des emprunteurs, pour garantir la solvabilité, sans prendre en compte les répercussions sociales de ces réformes ;
- la constitution d'une dette : vingt ans après, une partie importante des revenus de certains pays sert à rembourser des intérêts cumulés colossaux.

Jusqu'aux années 1970, dans le contexte de la guerre froide les États-Unis et l'Europe vont privilégier une politique monétaire de taux d'intérêt réel bas qui grâce à l'inflation permettait d'effacer en grande partie les dettes et de favoriser la croissance. Le contexte monétaire et économique va se durcir considérablement après 1980: la majorité des pays d'Afrique et d'Amérique Latine qui exportent surtout des produits primaires se retrouvent surendettés et leur croissance par habitant devient très faible voire négative.

### **Caractéristiques**

Cette dette correspond tant à des prêts souverains (d'autres États, du FMI, de la Banque mondiale, etc.) que des financements privés (prêts bancaires, obligations placées auprès de fonds de placement, ...). Depuis la mise en œuvre du plan Brady en 1989 (qui découle de la crise de la dette des PVD de 1982) la pratique de l'émission d'obligations par les pays en voie de développement, qui recouvre en fait ce que l'on appelle la « dette des pays émergents », a augmenté considérablement, jusqu'à devenir un véritable marché de titres de créances négociables.

On parle de dette insolvable pour décrire une dette extérieure dont les intérêts sont supérieurs au produit intérieur brut (PIB) du pays concerné, cette dette devenant par conséquent impossible à rembourser. Certains considèrent qu'il s'agit d'une forme d'oppression ou de mainmise des pays riches sur les pays pauvres, qui se trouvent ainsi en état de subordination.

## **Les guerres**

Parmi les pays notoirement en conflits en 2005, l'Irak, la Tchétchénie, la Palestine, la Côte d'Ivoire ou la République démocratique du Congo.

Le cas de ce dernier, « *scandale géologique* » dont les immenses richesses en matières premières devraient lui permettre de sortir du sous-développement est particulièrement éloquent et mérite d'être développé :

- L'insécurité civile et économique y règne notamment à l'Est dans la région du lac Kivu, malgré la présence d'une force des Nations unies, la MONUC. Les autorités politiques de ce pays immense, grand comme l'Europe, 90 fois plus grand que son plus petit voisin, le Rwanda, où l'on parle 250 langues différentes, ont de grandes difficultés à recréer une unité nationale. Cette unité est sapée par les ambitions politiques congolaises, les forces génocidaires rwandaises repliées depuis 1994, les populations congolaises rwandophones amalgamées comme traîtres, et les incursions du petit voisin rwandais qui cherche à neutraliser ses génocidaires. De 1996 à 2003, la quasi-totalité des pays de la région intervenaient au Congo pour divers motifs. Des multinationales soutenues par leurs pays d'origine, souvent occidentaux, rodent sur ce pays pour en extraire les richesses.
- Toutes ces ingérences n'aident pas le pouvoir congolais dans sa tâche. La société civile, maintenue dans une grande précarité, dans des situations de non-droit, est pourrie par les pillages liées à la pauvreté, les petits chantages financiers mesquins et quotidiens, et surtout les viols dus aux innombrables bandes de rebelles, aux armées régulières continuellement en campagne et même aux soldats de l'ONU. Ces viols, extrêmement fréquents, utilisés souvent comme arme de guerre, sont un facteur de désunions des familles, car la culture congolaise rend insupportable aux hommes que leurs femmes soient violées, ce qui entraîne des répudiations fréquentes, sans parler du développement du sida. Le tissu social de ce pays en guerre, qui a connu au moins 3 millions de morts depuis 1996, est donc profondément meurtri, déstructuré, déprimé, en proie à des réactions paniques, manipulable par la moindre rumeur, par toutes les idéologies, et par les sectes, prêt à s'enflammer pour la moindre désignation de boucs-émissaires. Comment un pays peut-il se développer sans un minimum de sérénité ?

Les investisseurs fuient les zones de guerre quand ce ne sont pas eux qui manipulent les conflits comme souvent en Afrique. Certaines multinationales qui ont parfois des capacités financières supérieures à celles des belligérants favorisent un esprit de corruption, affaiblissent les États de droit, manipulent les ambitions politiques et aménagent les conflits sans gêner leur exploitation mais en générant une situation de non-droit concrétisées par des zones de libre-échange de fait qui deviennent en prime le lieu de fructueux commerces d'armes fabriquées dans les pays riches. « L'Affaire Elf », et celles qui tournent autour en France, sont une illustration juridique de ce type de comportements, dont les ramifications sont probablement loin d'avoir toutes été élucidées par la justice française.

## **Facteurs externes**

### **Les institutions internationales**

Les institutions financières issues de la conférence de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, font des prêts aux États, mais exigent en échange des restructurations

qui sont très favorables au néolibéralisme depuis 1980, mais souvent inadaptées aux réalités sociales du pays et qui ont fréquemment débouché sur un échec.

Le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT, en français : **Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce**, AGETAC), puis l'OMC, imposent une ouverture des marchés intérieurs et l'arrêt de subventions, alors que des pays ayant un fort poids économique, comme la France ou les États-Unis, conservent des mesures protectionnistes, ce qui accroît encore les inégalités.

## L'action des ONG du Nord

L'analyse de l'intervention des ONG du Nord dans l'aide au développement est objectivement ambivalente :

Les ONG participent à la lutte contre les freins au développement :

- en développant l'économie locale
- en participant à la formation des acteurs locaux
- en constituant une alternative à l'insuffisance étatique

Mais les ONG alimentent des freins au développement :

- en détournant l'aide des états du Nord aux dépens des ONG locales
- en stimulant la formation de diplômés du Nord spécialisés dans l'aide au développement
- en occupant des emplois de substitution encouragés par les états du Nord
- en détournant les procédures administratives locales sous prétexte de lutte contre la corruption
- en réalisant un pouvoir économique-financier non soumis aux contrôles de l'administration locale
- en constituant un relais indirect au néo-colonialisme des États du Nord qui les finance
- en étant à l'origine de complexes d'infériorité latents dans l'inconscient collectif des populations concernées

## Une aide humanitaire maladroite

Les pays développés ont connu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle des famines et des épidémies, similaires à celles que connaissent les pays en développement ; dans le cadre de la santé, c'est donc l'élévation de la référence qui rend le pays « sous-développé ». Mais humainement, il n'est pas possible de laisser mourir des humains alors que l'on pense disposer des richesses et du savoir-faire nécessaires pour les sauver. Les pays développés ont donc mis en place une aide humanitaire.

Cependant, dans un grand nombre de cas, cette aide humanitaire s'est révélée maladroite.

L'envoi de nourriture, s'il est indispensable en période aiguë de famine, déstabilise l'économie et l'agriculture locale en dehors de ces périodes ; les populations bénéficiant d'une nourriture gratuite (lorsqu'elle n'est pas détournée et vendue) n'achètent plus la production locale, qui fait faillite ce qui favorise... la famine.

Plusieurs grands projets de développement (grands barrages comme Abou Simbel, réformes de l'agriculture...) ont abouti à un échec car ils n'ont pas été faits avec la collaboration des populations locales. N'ayant eu aucune explication et n'étant pas impliquées, elles n'ont pas compris le but de ces énormes chantiers et ne se sont pas vu indiquer leurs éventuels effets nocifs. Certains projets ont été

rejetés par la population car ils se heurtaient aux traditions. Le bénéfice a été parfois nul, voire négatif : barrage d'Assouan, assèchement de la mer d'Aral...

- en induisant un sentiment de découragement : « si les ingénieurs, malgré leur savoir et leur technologie n'arrivent pas à nous aider, comment pouvons-nous y arriver ? » ;
- en provoquant une déstabilisation sociale : en favorisant une catégorie de personnes (par exemple les jeunes associés au projet prennent du pouvoir et de l'influence vis-à-vis des anciens, qui en rétorsion refusent de transmettre leur savoir traditionnel), ou bien un village ou une ethnie (de par l'implantation géographique du projet), créant des tensions ;
- en ayant parfois des effets secondaires néfastes : par exemple, la création d'un barrage crée une étendue d'eau immobile propice au développement de maladies et une évaporation qui diminue d'autant l'eau restant pour les cultures.

Citons ici Eustace Gitonga, président du Community Museum of Kenya : « Le prosopis a été importé d'Amérique du Sud dans les années 80 par la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture, pour lutter contre la désertification. Mais le rêve de pâturages pour les bêtes a viré au cauchemar : les jeunes pousses chargées en sucre ont édenté les chèvres, mortes de faim. Coupantes, elles ont entraîné des inflammations des bergers, jusqu'à des amputations, des morts. Les racines de 20 mètres ont épuisé les nappes phréatiques, entraînant la migration de paysans vers l'Ouganda, provoquant des conflits. En 2002, avec notre ONG de 18 membres, on est allés voir le gouvernement et la FAO. Silence. Alors, on a monté un dossier, porté l'affaire devant la cour de Nairobi en 2004. Elle a dénoncé la responsabilité de la FAO et demandé au gouvernement d'inscrire l'arbre sur une liste de plantes nocives. Deux ans plus tard, la FAO vante toujours les mérites du prosepis. »

Dans certains cas, l'aide humanitaire est même une arme politique et économique de la part des pays fournissant l'aide. C'est par exemple le cas de la *green weapon*, l'arme verte, la fourniture de nourriture ou de semence sous condition. Dans la même logique, la fourniture de semences transgéniques (plants résistants aux maladies, aux insectes, à la sécheresse, plants à haut rendement) aux pays en développement est présentée comme une aide ; mais les graines ne pouvant être replantées (contrairement aux semences naturelles), les agriculteurs deviennent dépendants des pays fournisseurs.

On remarquera aussi que l'aide humanitaire française est essentiellement orientée vers ses anciennes colonies, pour des raisons historiques et linguistique. Cela souligne que dans un certain nombre de cas, la francophonie pèse autant voire plus que les besoins réels dans les décisions d'aide, et que cette décision relève bien de la politique étrangère.

L'aide humanitaire peut aussi être une arme pour l'État chargé de redistribuer l'aide aux populations. Ainsi, la famine de 1984 en Éthiopie concernait essentiellement les hauts-plateaux Nord du pays, qui étaient entrés en rébellion contre le pouvoir central; elle s'est développée alors que le reste du pays était en surproduction alimentaire. La distribution de l'aide alimentaire était un moyen de contrôle de la population par le gouvernement central.

## Facteurs naturels

### Les épidémies

## V. DEMARCHE STRATEGIQUE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

**Tableau 7: Matrice d'actions prioritaires**

Axes	Objectifs	Actions prioritaires
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Atteindre l'universalité de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adopter une loi qui rend l'école obligatoire jusqu'à 15 ans et veiller aux mesures d'accompagnement de cette loi;</li> <li>- investir dans les infrastructures scolaires pour que l'offre soit suffisante, à partir des ressources générées par la forte croissance;</li> <li>- encourager et offrir des possibilités de formation professionnelle et/ou technique aux plus jeunes qui quittent l'école et aux groupes vulnérables;</li> <li>- Sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation comme une opportunité pour assurer la mobilité vers le haut et une vie meilleure pour leurs enfants.</li> </ul>
	Offrir une formation scolaire et universitaire de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller à l'équité dans l'éducation à travers des prêts de manuels scolaires, la distribution ciblée d'uniformes et de chaussures, les aides financières aux familles pauvres, le renforcement et la vulgarisation des cantines scolaires, des prêts universitaires et des bourses ;</li> <li>- mettre en œuvre des programmes visant à relever les défis en matière de qualité et d'efficacité de l'enseignement;</li> <li>- mettre l'éducation en synergie avec l'objectif de recherche de gains de productivité.</li> </ul>
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Comblent les déficits en matière d'offre de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des soins de premier recours, l'accès aux médicaments de base;</li> <li>- construire des hôpitaux pour réduire les disparités régionales, réhabiliter les infrastructures sanitaires qui sont tombées dans la vétusté et moderniser les hôpitaux publics en particulier;</li> <li>- mettre en valeur la médecine traditionnelle pour une utilisation rationnelle et efficace de celle-ci en développant la recherche et innovation dans ce champ.</li> </ul>
	Accroître l'accessibilité aux soins de santé	- développer un système de santé et d'assurance maladie universelle de base accessible et de qualité tant en zone urbaine qu'en zone rurale
Promouvoir l'assurance maladie universelle et la pension sociale	Atteindre une couverture universelle dans l'assurance maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rendre opérationnelle et veiller à l'efficacité de la couverture maladie universelle ;</li> <li>- adopter et rendre opérationnel un système de suivi et évaluation des caisses de protection sociale.</li> </ul>
	Veiller à une couverture sociale efficace des personnes âgées et des handicapés	- renforcer le système de pension sociale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées vivants dans la pauvreté.

<p><b>Promouvoir la protection de l'environnement</b></p>	<p>Adopter des mécanismes innovants de protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre l'accent sur la prévention, la sensibilisation et le traitement des déchets;</li> <li>- recourir aux énergies renouvelables (énergie éolienne et photovoltaïque) et encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelable ;</li> <li>- promouvoir et encourager l'utilisation des matériaux locaux;</li> <li>- créer le cadre juridique et institutionnel et offrir les incitations fiscales nécessaires afin que les entreprises industrielles puissent transformer les déchets (si possible) en produits utiles.</li> </ul>
---	--	--

	<p>Développer un système intégré efficace de management de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer et contrôler les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation rapides sur l'environnement;</li> <li>- renforcer les capacités matérielles et humaines ainsi que le système de suivi et évaluation des organismes en charge de la gestion de l'environnement et du cadre de vie.</li> </ul>
--	--	---

<p><b>Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b></p>	<p>Faire bénéficier aux pauvres des fruits de la croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer et mettre en œuvre efficacement un programme de transferts conditionnels ciblés à partir des gains tirés de la croissance forte actuelle;</li> <li>assister les jeunes diplômés sans emploi des zones urbaines et rurales en vue de la création d'activités économiques viables;</li> <li>organiser les ménages pauvres en groupes autonomes afin de faciliter leur accès aux prêts des banques et aux subventions du gouvernement;</li> <li>renforcer les Fonds d'Appui aux Femmes en veillant à lui associer un cadre de mesure de rendement et en évaluant régulièrement son efficacité, son efficience, sa viabilité et son impact ;</li> <li>Inciter à l'accroissement de la productivité du secteur agricole par l'adoption de techniques modernes et des possibilités d'accès au crédit à travers le microcrédit.</li> </ul>
--	---	---

	<p>Rendre efficace et visible les impacts des actions menées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mener une analyse approfondie de la pertinence des actions et stratégies envisagées ;</li> <li>- réviser la chaîne des résultats (résultats stratégique, impacts, effets et produits).</li> </ul>
--	--	--

<p><b>Promouvoir le Développement Durable et la Bonne gouvernance</b></p>	<p><b>Promouvoir une croissance économique soutenue partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b></p> <p><b>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</b></p> <p><b>Promouvoir une croissance économique soutenue partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b></p>	<p>➤ <b>La réforme agraire</b> Le décollage industriel commence par des réformes agraires importantes. Toutes ces mesures permettent la création d'une classe moyenne nécessaire pour créer une demande interne.</p> <p>➤ <b>L'industrialisation par la promotion des exportations</b> Les NPI développent une stratégie d'industrialisation à partir de la production de biens destinés à l'exportation et s'adressent donc en premier lieu au marché mondial avant de s'adresser au marché national. Ils jouent sur les avantages comparatifs procurés par une main d'œuvre abondante et bon marché.</p> <p>➤ <b>La remontée de filière</b> Pour provoquer un développement autonome, la promotion des exportations doit être relayée par une stratégie dite de remontée de filière, c'est-à-dire par des investissements dans les secteurs en amont, ainsi la production nationale s'est diversifiée vers des activités à plus forte valeur ajoutée grâce à l'appropriation des technologies des pays développés.</p> <p>➤ <b>L'intervention active de l'État</b> Le modèle de développement est un mélange de libéralisme et d'interventionnisme direct et actif. L'État crée les infrastructures nécessaires à l'industrialisation, mise en place de mesures protectionnistes, choix des secteurs considérés comme prioritaires pour l'industrialisation, scolarisation etc.</p> <p>➤ <b>Une généralisation de la scolarisation</b> Une politique scolaire active aboutissant à un taux d'alphabétisation élevé permet la formation d'une main d'œuvre qualifiée. Pour le relever, l'Afrique doit réactualiser ses plans de développement en y insérant obligatoirement les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La lutte contre la pauvreté;</li> <li>• Création d'une institution chargée de la migration et du développement</li> <li>• Mettre à profit les compétences des organisations internationales comme l'OIM, le PNUD et l'OIT</li> <li>• Diffuser des informations sur les possibilités d'investissement</li> <li>• Lutter contre la corruption</li> <li>• Instaurer la primauté du droit</li> </ul>
---	---	--

<p><b>Renforcer le développement humain par le travail</b></p>	<p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p> <p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p><b>Stratégies pour la création de débouchés</b> Saisir les possibilités offertes par le monde changeant du travail Formuler des stratégies nationales pour l'emploi en réponse à la crise du travail</p> <p><b>Stratégies pour une action ciblée</b> Avancer vers le travail durable Équilibrer le travail domestique et le travail à l'extérieur Initiatives pour groupes ciblés</p> <p><b>Stratégies pour assurer le bien-être des travailleurs</b> Élargir la protection sociale Garantir les droits et les avantages des travailleurs S'attaquer aux inégalités</p>
--	---	--

## CHAPITRE VII : CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme de notre étude, les indices caractérisant le niveau des pays africains montrent qu'il y a encore beaucoup à faire pour que les pays de ce continent atteignent le stade des pays émergents à l'horizon 2030.

Ainsi, quelques solutions ont été proposées permettant à ce continent d'amorcer leur stade de développement économique: il s'agit de la définition des axes stratégiques, des objectifs prioritaires à atteindre et des actions prioritaires pour la mise en œuvre des programmes.

Au cours de cette étude, plusieurs difficultés ont été rencontrées dans l'accomplissement des différents travaux de ce mémoire. Il s'agit de:

- L'absence totale d'une bibliothèque pour la recherche documentaire;
- Les problèmes de logistiques et de moyens financiers ;
- L'absence d'un Directeur de mémoire de 2iE pouvant guider les apprenants dans leurs travaux;
- La difficulté d'accès à certaines informations telles que les données économiques récentes et actualisées;
- L'absence de certains cours nécessaires à la formation M1 MMEO et M2 MSO tels que *l'économie générale* et qui ne sont pas dispensés aux apprenants.

Ainsi, nous suggérons pour combler tous les vides des apprenants en formation en ligne du cycle M1 MMEO et M2 MSO à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) ce qui suit:

- l'assistance de 2iE par un Directeur de mémoire ;
- l'ajout de la pratique sur le terrain dans les modules tels que : le Business Plan, le Diagnostic Financier et Organisationnel, l'étude du marché et la Comptabilité Générale ;
- l'ajout d'une Unité d'Enseignement (UE) intitulée « *Economie Générale* ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

### ***a. Articles de revue***

- « La responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme », Les études de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNDH), Olivier Maurel, 2009

### ***b. Publications gouvernementales***

- Rapport mondial sur le développement humain 2015
- **DSRP** : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Cameroun
- **DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun

### ***c. Ressources internet***

- <http://www.cqdd.qc.ca/upload/editeur/file/publication/publication39.pdf> - Consulté le 12 Décembre 2016
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Diagnostic\\_organisationnel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Diagnostic_organisationnel) - Consulté le 13 Décembre 2016
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement\\_d'entreprise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_d'entreprise) - Consulté le 15 Décembre 2016
- <http://www.portailrh.org/expert/ficheSA.aspx?p=374928> - Consulté le 18 Décembre 2016
- <http://www.comite21.org/docs/economie/axes-de-travail/concertations/fiche-repere-def.pdf> - Consulté le 18 Décembre 2016

### ***d. Ouvrages livresques***

- Gilles Vallet. 2003. « Techniques de planification de projets ». Paris : Dunod
- J.-M. Auriac & H. Bougault, économie de l'entreprise, Editions Casteilla, 1994
- Henri Mitonneau , « Réussir l'audit Qualité », Editions AFNOR, 1988
- CALAME Pierre, Repenser la gestion de nos sociétés : 10 principes pour la gouvernance du local au global, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2003.
- Comprendre le développement durable. Bordeaux : CRDP d'Aquitaine, 2008
- DION, Michel ; WOLFF, Dominique. Le développement durable : théories et applications au management. Paris : Dunod, 2007.
- GUERIN, André-Jean ; LIBAERT, Thierry. Le développement durable. Paris : Dunod, 2008

## SOMMAIRE DES ANNEXES

**ANNEXE N°1 : INDICE DE PUISSANCE MONDIALE (JANVIER 2016)**

**ANNEXE N°2 : LISTE FINALE DES INDICATEURS PROPOSES POUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE, OBJECTIFS ET CIBLES (TIRES DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'HORIZON 2030)**

**ANNEXE N°3 : RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2015**

**ANNEXE N°4 : LISTE MONDIALE DES 100 INDICATEURS SANITAIRES**

**ANNEXE N°5 : LOI DE REGLEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2015**

**ANNEXE N°6 : CONFLITS DANS LE MONDE: LA CARTE DES ZONES DANGEREUSES DES PAYS**